

HISTOIRE

**RECUEIL DE
DOCUMENTS, ACTIVITES
ET TEXTES VARIES
POUR LES CLASSES
"QUARTE INTERNAZIONALE"**

PARTIE A

Nom :

Classe :

Année scolaire 2021-2022

TABLE DES MATIERES

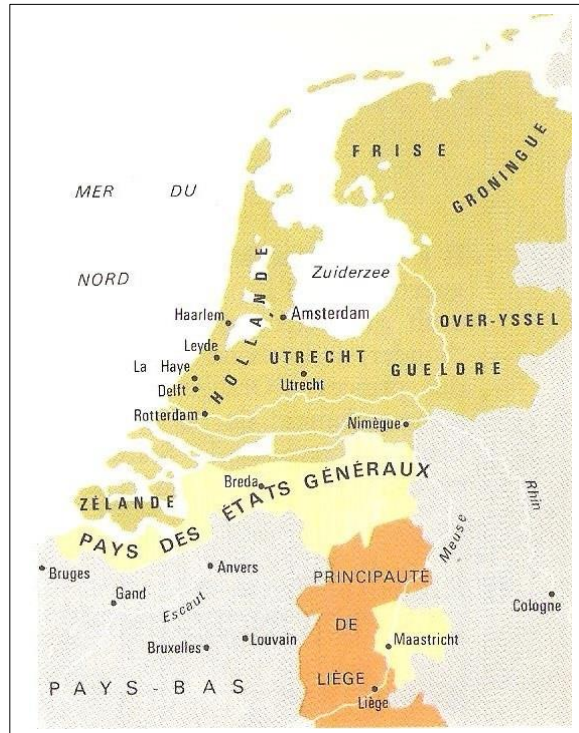
Les Provinces-Unies	p 3
Le siècle des Lumières	p 7
Le despotisme éclairé	p 15
La Révolution américaine	p 19
La Révolution française <ul style="list-style-type: none"> • Les causes de la Révolution • Fiches d'activité • La déroulement de la Révolution • Approfondissement : Les sans-culottes L'œuvre de Robespierre La Terreur Portraits de Danton et de Robespierre • La république thermidorienne • L'ascension de Bonaparte au pouvoir 	p 28
Le Consulat et l'Empire de Napoléon	p 56
La nouvelle Europe de 1815	p 87

LES PROVINCES-UNIES : UNE REPUBLIQUE DE MARCHANDS

1) Le territoire et le gouvernement des Provinces-Unies

Les Provinces-Unies, dont le roi d'Espagne avait reconnu l'indépendance en 1648, comptaient alors deux millions d'habitants. On y distinguait deux sortes de territoires : les 7 provinces et le Pays des Etats Généraux.

- **Les 7 provinces** présentaient des caractères très divers. La Hollande et la Zélande, en partie conquises sur la mer, protégées par des dunes et des digues contre l'invasion des flots, s'enrichissaient par le grand commerce maritime. La Hollande était, de beaucoup, la région la plus importante des Provinces-Unies. Elle comptait les principales villes : Amsterdam, Leyde, Rotterdam, La Haye, Haarlem, et sa flotte constituait la moitié de la flotte totale de la République. Aussi les étrangers désignaient-ils sous le nom de Hollande l'ensemble des Provinces-Unies. Les trois provinces d'Utrecht, Gueldre et Over-Yssel étaient uniquement agricoles. Enfin les deux provinces septentrionales de Frise et Groningue unissaient la vie agricole et la vie Maritime.



- Au sud de la Meuse, le **Pays des Etats Généraux** et l'enclave de Maastricht représentaient les territoires abandonnés aux Provinces-Unies par l'Espagne en 1648. Ces régions ne constituaient pas une huitième province : elles étaient la propriété commune des sept provinces et étaient administrées par les Etats Généraux de ces provinces, de là leur nom.

La République des Provinces-Unies constituait une **fédération de 7 provinces autonomes**. Chaque province s'administrait à sa guise : elle avait son chef d'Etat : le *stathouder* ; sa petite assemblée législative : les *Etats Provinciaux* ; et son Premier ministre, le *Pensionnaire*.

Mais les affaires communes aux 7 provinces (guerre, diplomatie, questions monétaires, gouvernement des colonies, administration du pays des Etats Généraux) relevaient du gouvernement fédéral des Provinces-Unies. Ce gouvernement fédéral comprenait les Etats Fédéraux, le Grand Pensionnaire et le Stathouder général. On appelait Etats Généraux une assemblée d'une trentaine de membres qui se réunissaient chaque année à la Haye. Elle était composée non pas de députés élus par les habitants, mais de délégués envoyés par chaque province pour la représenter. Chaque délégation comptait pour une voix et les décisions importantes exigeaient l'unanimité.

Le Grand Pensionnaire jouait le rôle de ministre des Affaires Etrangères. Le plus célèbre fut Jean de Witt (1653-1672 – période d'apogée des Provinces-Unies).

2) Le respect de la liberté et de la tolérance

Un caractère qui distingue encore plus nettement les Provinces-Unies de tous les autres pays d'Europe au XVII^e s., c'est l'atmosphère **de liberté** dans laquelle on y vivait.

La liberté personnelle était strictement protégée et toute arrestation arbitraire sévèrement interdite. Sans doute la liberté de religion n'était-elle pas complète : les catholiques, auxquels on reprochait d'être partisans de l'Espagne, n'avaient pas le droit de célébrer *publiquement* leur culte. Du moins, dans ce pays calviniste, étaient-ils tolérés, tout comme les juifs.

La liberté d'exprimer sa pensée était plus grande que partout ailleurs. Aussi les savants qui ne trouvaient pas dans leur patrie **la liberté intellectuelle** dont ils avaient besoin venaient-ils chercher un refuge dans les Provinces-Unies. Le grand penseur français *Descartes* y passa 20 ans de sa vie et y publia tous ses ouvrages. Un autre philosophe, le juif *Spinoza*, dont la famille avait dû fuir le Portugal, ne fut pas inquiété par les autorités hollandaises, malgré la hardiesse de ses idées.

Cette atmosphère de liberté explique le **développement de la presse**. Tandis que, dans les autres pays, les journaux étaient soumis à la censure des gouvernements, la *Gazette de Hollande* et les *Nouvelles de Leyde* pouvaient parler librement de tout. Aussi avaient-elles dans l'Europe entière un public très étendu, d'autant plus que, pour toucher un plus grand nombre de lecteurs, elles étaient rédigées non pas en hollandais mais en français. Tout autant que les journaux, les livres imprimés en Hollande étaient lus partout. Les éditeurs hollandais étaient, comme ceux de Venise au XV^e et XVI^e s., à la fois des savants et des artistes.

Doc n°1. Tolérance et liberté

« Pour la religion, notait un envoyé français, la liberté est si grande en Hollande qu'il est même permis de n'en avoir point du tout et qu'à la vue des magistrats plusieurs riches marchands d'Amsterdam ne font profession d'aucune et ne communient en aucun temple. Les catholiques sont seuls privés de l'exercice public de la religion, et la tolérance dont on use à leur égard n'est pas égale en toutes les provinces.[...] Dans cette république, écrivait l'ambassadeur d'Angleterre, personne ne peut se plaindre avec raison d'être gêné dans sa conscience[...] On y vit ensemble comme citoyens du monde sous la protection de lois raisonnables, tout le monde y étant également animé aux arts et à l'industrie par une égale liberté de contempler et de faire des recherches... »

Avec étonnement un ambassadeur français remarquait : « Il n'y a ici nul châtement pour ceux qui donnent de mauvaises impressions contre le gouvernement. » Le philosophe Spinoza écrivait dans un ouvrage sur le gouvernement : « Le but de l'État n'est pas de transformer les hommes, qui sont des êtres raisonnables, en bêtes ou en automates ; mais, au contraire, de permettre qu'ils fassent un libre usage de leur raison, d'empêcher que la haine, la colère ou la perfidie ne les divisent et qu'ils aient à souffrir de l'injustice. L'État doit donc se proposer comme but la liberté. »

(Textes cités dans Bourgeois et André, « Instructions aux Ambassadeurs de France en Hollande » ; Bocard, éd. Taine, « Philosophie de l'art » ; Spinoza, « Traité théologico-politique».)

Question :

Quelles sont les libertés qui existent dans les Provinces Unies au XVII^e s. ?

3) Le commerce

Doc. Le commerce hollandais d'après le cardinal de Richelieu (1585-1642)

« C'est un dire commun mais véritable qu'ainsi que les États augmentent souvent leur étendue par la guerre, ils s'enrichissent ordinairement dans la paix et par le commerce. L'opulence des Hollandais, qui [...] ne sont qu'une poignée de gens réduits à un coin de la terre où il n'y a que des eaux et des prairies [en] est un exemple... Bien que cette nation ne retire de son pays que du beurre et du fromage, elle fournit presque à tout le reste de l'Europe la plus grande partie de ce qui est nécessaire. La navigation l'a rendue si célèbre, si

puissante par toutes les parties du monde, qu'après s'être rendue maîtresse du commerce aux Indes orientales au préjudice des Portugais... elle ne donne pas peu d'affaires aux Espagnols dans les Indes occidentales, où elle occupe la plus grande partie du Brésil...» Richelieu, « Testament politique ».

Exercice :

- 1) Présentez le document.
- 2) Qu'est-ce qui caractérise le commerce hollandais et en quoi consiste sa richesse ?

a) En Europe

Dans la mer du Nord et la mer Baltique, les Hollandais avaient pris la place des marchands de la Hanse qui disparaît vers 1670. Aux pays scandinaves, à la Prusse et à la Russie, ils apportent le vin et l'huile de l'Espagne et du Portugal, les articles de luxe, les tissus et le sel de la France et de l'Italie. Ils en rapportaient les céréales, les viandes salées, le cuir, la laine, la poix et le goudron, les bois de construction, le fer, le cuivre et le plomb.

b) Hors d'Europe

En 1602, se constitue la Compagnie des Indes orientales. Les Hollandais enlevèrent aux Espagnols la partie occidentale de l'île de Java. Ils s'établissent aussi dans les Moluques, créent des comptoirs dans l'île de Sumatra, dans la péninsule de Malacca, au Siam, en Chine et au Japon. Sur la route maritime qui unit les îles de la Sonde à l'Europe par l'Afrique du Sud, ils occupèrent l'île de Ceylan (1640), puis la région du Cap (1651). La vente en Europe des produits qu'ils rapportaient d'Asie (épices, thé, soieries, porcelaines de Chine) enrichissaient considérablement les membres de la Compagnie.

Une autre compagnie se forma, celles des Indes occidentales en 1621 pour faire le commerce dans l'océan Atlantique. Elle établit des comptoirs sur le golfe de Guinée, où elle achetait aux indigènes des esclaves et de l'or. Puis elle fonde sur la côte orientale de l'Amérique du Nord plusieurs colonies dont celle de la Nouvelle Amsterdam.

4) L'art

a) Les peintures de Vermeer (1632-1675)

Peintre baroque, actif dans la cité hollandaise de Delft, Vermeer semble avoir acquis en son temps une réputation d'artiste novateur, et avoir bénéficié de la protection de riches commanditaires. Il reste essentiellement connu pour ses scènes de genre. Avec Rembrandt et Frans Hals, il est placé au rang des maîtres du Siècle d'or néerlandais.



b) Les peintures de Rembrandt (1606 – 1669)

Né à Leyde aux **Provinces-Unies**, c'est le peintre le plus célèbre de l'école hollandaise. Durant sa vie, il a eu un immense succès auprès des riches marchands, des municipalités, des associations de métier de son pays qui lui ont commandé de nombreux tableaux.

Doc. La leçon d'anatomie du docteur Tulp (1632),
Huile sur toile, 1,60 x 2,16m, La Haye.



Doc. La compagnie du capitaine Franz Banning Cocq ou la ronde de nuit (1642),
Huile sur toile, 3,59 x 4,38m, Amsterdam.



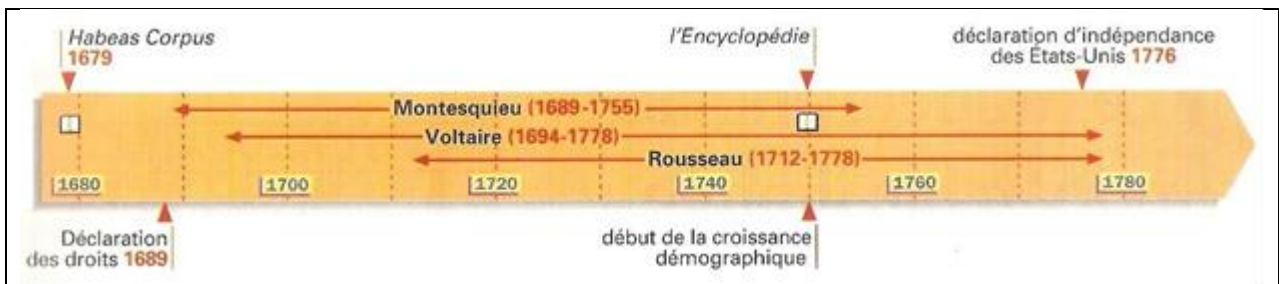
LE SIECLE DES LUMIERES, SIECLE DE CONTESTATIONS

Dossier ENCYCLOPEDIE

Faites une recherche à l'aide des liens suivants :

http://www.bibliolettres.com/w/pages/page.php?id_page=249

<http://expositions.bnf.fr/lumieres/figures/oo.htm>

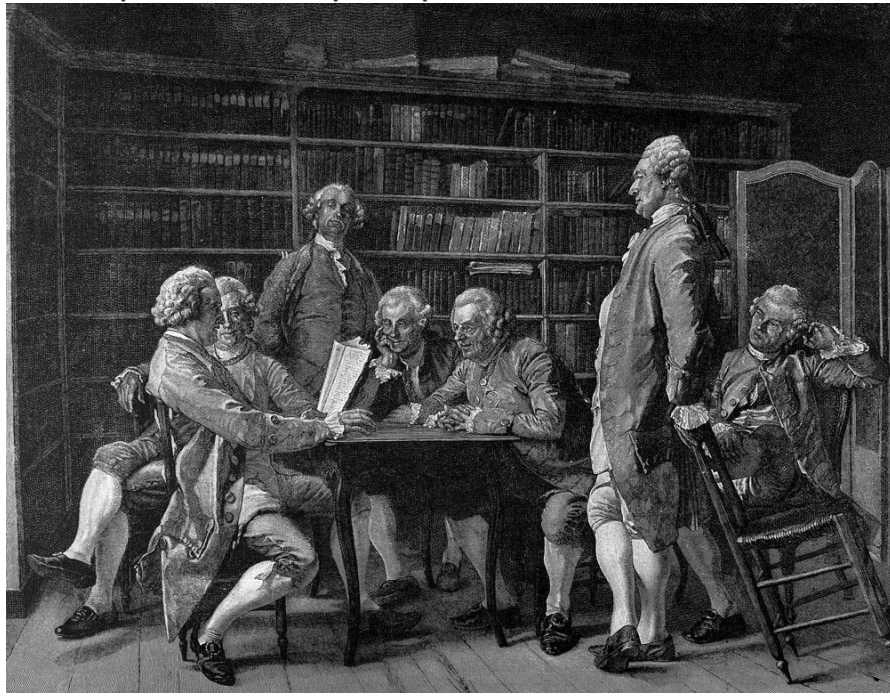


1. Le triomphe de la Raison

Le XVIII^e siècle est appelé siècle des **Lumières**, car les philosophes veulent « éclairer » les esprits et les sortir des ténèbres de l'ignorance. Ces philosophes, savants, hommes de lettres, veulent soumettre toutes les connaissances et les faits à l'exercice de la Raison. Selon eux, la **Raison** permet de juger de tout, et **rien ne doit échapper à la critique**, ni l'organisation de la société, ni la religion, ni la politique. Les philosophes utilisent les méthodes des scientifiques pour remettre en cause toutes les idées reçues, les superstitions et les croyances.

Leur but est de transformer la société pour permettre la **liberté et le bonheur des hommes**.

Doc 1. Représentation des philosophes des Lumières



2. La contestation des pouvoirs établis

Les philosophes des Lumières dénoncent l'arbitraire et l'absolutisme, dans le domaine religieux et dans le domaine politique. Durant le XVIII^e siècle, toutes les autorités sont soumises à la critique.

L'Eglise catholique est très fortement attaquée par les philosophes, car elle apparaît comme une institution intolérante, un pouvoir oppresseur et arbitraire. Les philosophes prêchent la **tolérance**, comme Voltaire qui défend Calas, un protestant injustement accusé de meurtre. Les philosophes des Lumières dénoncent les méthodes de l'Inquisition et s'élèvent contre le fanatisme. Ils n'hésitent pas à soumettre les textes sacrés, comme la Bible, à la critique.

Dans le domaine politique, les philosophes pensent que le pouvoir doit respecter **les droits et les libertés** fondamentales, comme la liberté d'expression. Ils dénoncent la monarchie absolue où tout le pouvoir réside dans les mains du roi, et sont en général favorables à une monarchie limitée où la séparation des pouvoirs serait respectée, comme le souhaite Montesquieu dans *L'Esprit des lois*. Jean-Jacques Rousseau va plus loin en souhaitant l'établissement de la République.

3. Les moyens de la contestation

Le siècle des Lumières est une époque de **débats** : on discute dans les cafés, dans les salons. Mais c'est surtout la **littérature** qui permet la diffusion des idées nouvelles. Cette littérature d'idées est militante. Elle prend des formes différentes : le théâtre pour Beaumarchais, le conte philosophique (*Candide* et *Zadig* de Voltaire), les ouvrages théoriques (*L'Esprit des lois* de Montesquieu ou *Le Contrat social* de Rousseau), le roman épistolaire (*Les Lettres persanes* de Montesquieu) ... Mais le projet le plus important est celui de *L'Encyclopédie*, dirigée par Diderot et d'Alembert et auquel participent les plus grands esprits de l'époque. *L'Encyclopédie* veut rassembler toutes les connaissances du temps, et elle développe tous les thèmes de l'esprit des Lumières.

Les philosophes prennent des risques en faisant paraître cette littérature : les écrits des philosophes sont soumis à la censure ou interdits. Les philosophes sont parfois emprisonnés ou doivent s'exiler.

Pourtant, le vent de **contestations générale lancé par les Lumières se répand à travers l'Europe et le monde**. Les réflexions religieuses, politiques et sociales de l'esprit des Lumières nourrissent la Révolution française.

L'ENCYCLOPEDIE

1. Un projet ambitieux, difficile à mettre en œuvre

Denis Diderot (1713-1784)



Brève biographie

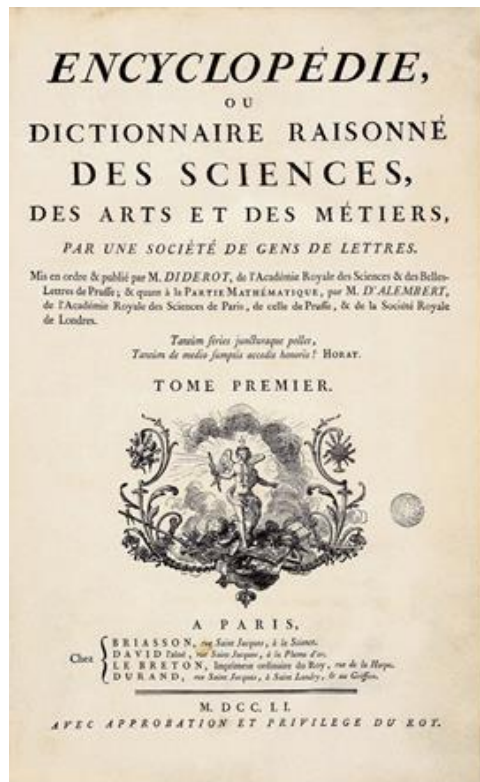
Né Langres (Champagne), fils d'un artisan coutelier, il fait ses études à Paris puis il pratique divers métiers.

En 1747, il est chargé par le libraire Le Breton de diriger avec D'Alembert la publication de *L'Encyclopédie*.

En 1749, il est emprisonné à Vincennes pour un de ses écrits.

Il est menacé à plusieurs reprises à cause de certains articles de *L'Encyclopédie* dont les dix derniers tomes seront imprimés secrètement, sans l'accord du roi.

L'Encyclopédie, frontispice, volume premier, 1751, BNF Paris.



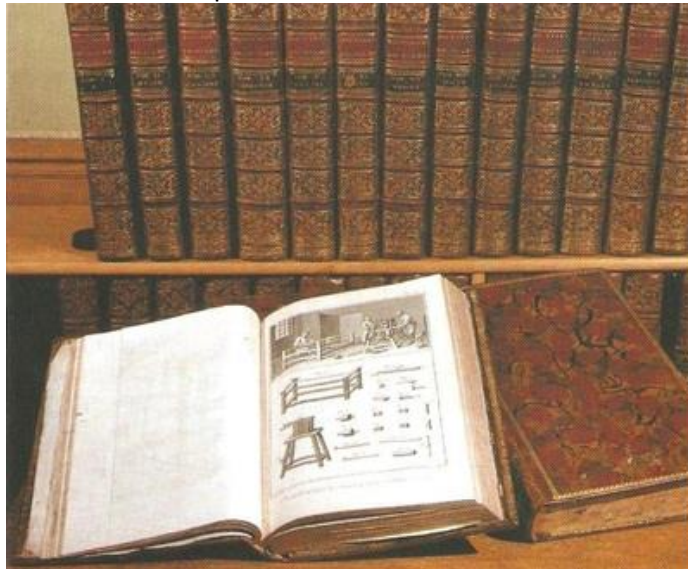
Une planche de l'Encyclopédie



① Charrue pour retourner le sol. ② Semoir.
③ Rouleau pour aplanir le sol. ④ Herse pour briser les mottes de terre.

Un volume de planches de l'Encyclopédie

L'Encyclopédie comprend dix-sept volumes de textes et onze volumes de planches.



En 1745, le libraire Le Breton a l'idée de faire traduire en français une encyclopédie anglaise. Il confie l'entreprise à Diderot, qui passe d'une adaptation de l'idée anglaise à un travail personnel. Son projet est de créer une œuvre qui fasse le point sur toutes les connaissances, et qui soit une œuvre de progrès. L'Encyclopédie porte le nom de « Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers ».

Doc. Toutes les connaissances de l'époque.

« Le but d'une encyclopédie est de rassembler toutes les connaissances éparses sur la surface de la terre, d'en exposer le système général aux hommes avec nous vivons et de le transmettre aux hommes qui viendront après nous. J'ai dit qu'il n'appartient qu'à un siècle de philosophes de tenter une encyclopédie et je le dis parce que cet ouvrage demande partout plus de hardiesse dans l'esprit qu'on en a communément. Il faut tout examiner tout remuer sans exception et sans ménagement. Il faut fouler aux pieds toutes ces vieilles puérités, renverser les barrières que la raison n'aura point posées, rendre aux sciences et aux arts une liberté précieuse. »

Prospectus de l'Encyclopédie, 1750.

Question :

Quel est le premier but de l'Encyclopédie ?

Diderot accorde une place très importante aux techniques et au savoir-faire : les planches illustrées sont très précises et montrent la fabrication des objets, l'utilisation des machines et les travaux des champs. Mais des articles plus généraux traitent de politique, d'économie, de littérature, de religion... Au total, on compte 70 000 articles.

La souscription est lancée en 1750, et le premier volume paraît le 1^{er} juillet 1751, précédé du *Discours préliminaire* de d'Alembert. L'entreprise est attaquée aussitôt par les jésuites, qui obtiennent l'interdiction des deux volumes ; les tomes 3 à 7 ne paraissent qu'entre 1753 et 1757. En 1759, *L'Encyclopédie* est à nouveau interdite. Les encyclopédistes se déchirent et d'Alembert se retire de l'entreprise.

Diderot poursuit clandestinement l'impression des dix volumes suivants. A la fin de 1765, les tomes 8 à 17 sont terminés et distribués sous le manteau. Le dernier volume de planches est achevé en 1772. *L'Encyclopédie* compte au total 17 volumes de textes, composés d'articles, et 11 volumes de planches illustrées. Le projet rencontre un véritable succès, puisque 24 000 exemplaires sont vendus avant 1789. *L'Encyclopédie* touche surtout les élites, la noblesse et la haute bourgeoisie.

2. Les collaborateurs de *L'Encyclopédie*

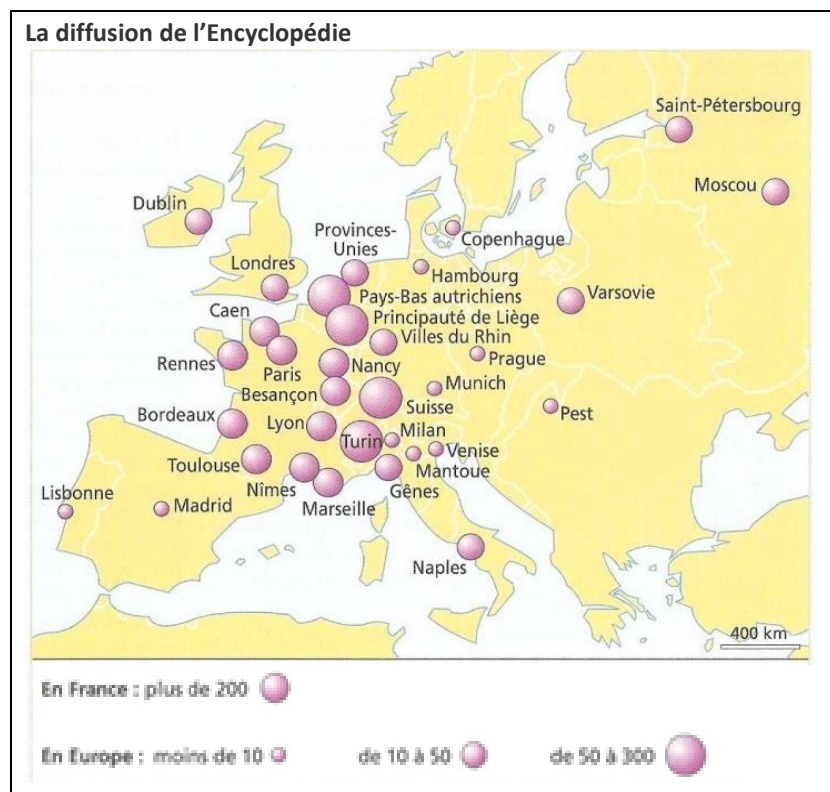
Diderot est le principal artisan de *L'Encyclopédie* ; il en est l'inspirateur, et l'auteur de très nombreux articles, concernant la politique, la religion, la philosophie, la littérature, l'économie et la morale. Le mathématicien **d'Alembert**, auteur du *Discours préliminaire*, est chargé des articles sur les mathématiques et les sciences. D'autres grands philosophes du XVIII^e siècle participent à *L'Encyclopédie* : Voltaire traite des questions de littérature, Rousseau écrit sur la musique et rédige l'article « Economie politique ». Mais beaucoup d'articles sont l'œuvre de spécialistes choisis avec soin, mais moins connus : Belin pour la marine, l'abbé Mallet pour la théologie, etc. 150 auteurs furent ainsi mis à contribution.

3. L'esprit de *L'Encyclopédie*

Les sujets traités sont d'une extrême diversité. Mais un esprit commun se dégage de l'ensemble. Conformément à l'esprit des Lumières, les auteurs veulent faire triompher la Raison. Tous les sujets sont abordés avec une même volonté de s'affranchir des préjugés et de partir de l'observation des faits.

L'Encyclopédie apparaît donc comme une œuvre de lutte philosophique. Les attaques contre la religion sont extrêmement virulentes. Les encyclopédistes remettent en cause les miracles, doutent de l'authenticité des textes sacrés, et accusent l'Eglise catholique de fanatisme et d'intolérance. La plupart des auteurs sont *déistes*, et certains athées.

Les idées politiques de *L'Encyclopédie* s'inspirent de Montesquieu. La monarchie absolue est rejetée, et les auteurs font l'éloge du système anglais de monarchie limitée.



L'Encyclopédie dénonce les privilèges, rejette l'esclavage et la torture. La guerre est également condamnée.

<p>Doc 1. Un noble est-il utile ? « En France, un noble méprise souverainement un négociant. Je ne sais pourtant lequel est plus utile à un Etat : le seigneur bien poudré qui sait précisément à quelle heure le roi se lève, et qui se donne des airs de grandeur, ou un négociant qui enrichit son pays, donne des ordres au Caire, et contribue au bonheur du monde. » Voltaire (1694-1778), <i>Lettres philosophiques</i>, 1734.</p>	<p>Doc 2. Un point de vue sur le pape « Le pape est le chef des chrétiens. C'est une vieille idole qu'on encense par habitude. C'est un magicien. Tantôt il fait croire que trois ne font qu'un, tantôt que le pain qu'on mange n'est pas du pain, que le vin qu'on boit n'est pas du vin et mille autres choses de cette espèce. » Montesquieu (1689-1755), <i>Lettres persanes</i>, 1721.</p>
<p>Doc 3. Les pouvoirs doivent être séparés « Il y a dans chaque Etat trois sortes de pouvoirs : la puissance législative, la puissance exécutive et la puissance de juger. Lorsque le pouvoir législatif est réuni dans les mêmes personnes, il n'a pas de liberté : on peut craindre que le même monarque ou la même assemblée ne fasse des lois tyranniques pour les appliquer tyranniquement. Chez les Turcs, où les trois pouvoirs sont réunis sur la tête du sultan, il règne un affreux despotisme. » Montesquieu, <i>De l'Esprit des lois</i>, 1748.</p>	<p>Doc 4. Pour un gouvernement du peuple « La volonté générale peut seule diriger les forces de l'Etat. Le peuple soumis aux lois doit en être l'auteur. La puissance législative appartient au peuple, et ne peut appartenir qu'à lui. » Rousseau (1712-1778), <i>Du Contrat social</i>, 1762.</p>
<p>Doc 5. Pour la liberté des cultes « Un Anglais, comme homme libre, va au Ciel par le chemin qui lui plaît. S'il n'y avait en Angleterre qu'une religion, le despotisme serait à craindre ; s'il y en avait deux, elles se couperait en la gorge ; mais il y en a trente et elles vivent en paix, heureuses. » Voltaire, <i>Lettres philosophiques</i>, 1734.</p>	<p>Doc 6. Tolérer l'opinion des autres La nature dit à tous les hommes : « Puisque vous êtes faibles, secourez-vous et supportez-vous. Quand il n'y aurait qu'un seul homme d'un avis contraire, vous devriez lui pardonner ; car c'est moi qui le fais penser comme il pense. » Voltaire, <i>Traité sur la tolérance</i>, 1763.</p>
<p>Questions (docs 1 à 6) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Selon Voltaire, pourquoi le marchand est-il plus utile que le noble ? 2) A qui Montesquieu compare-t-il le pape ? 3) Selon Montesquieu, quels sont les trois pouvoirs qu'il faut séparer ? Pourquoi faut-il les séparer ? 4) Que souhaite Voltaire dans le domaine religieux ? 5) Qu'est-ce que la puissance législative réclamée par Rousseau ? A qui doit-elle appartenir ? 6) Selon Voltaire, quelle attitude faut-il avoir avec ceux qui sont d'une opinion contraire à la sienne ? 	

Document. Quelques articles de l'Encyclopédie	
<p>Article « Liberté » « Le premier état que l'homme acquiert par la nature, et qu'on estime le plus précieux de tous les biens qu'il puisse posséder, est l'état de liberté ; il ne peut ni s'échanger contre un autre ni se vendre, ni se perdre ; car naturellement tous les hommes naissent libres, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas soumis à la puissance d'un maître, et que personne n'a sur eux un droit de propriété. En vertu de cet état, tous les hommes tiennent de la nature même de pouvoir faire ce que bon leur semble, et de disposer à leur gré de leurs actions et de leurs biens, pourvu qu'ils n'agissent pas contre les lois du gouvernement auquel ils sont soumis. » Louis de Jaucourt (1704-1779), médecin, auteur de 25% de L'encyclopédie.</p> <p>Article « Autorité politique » « Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. Le prince tient de ses sujets mêmes l'autorité qu'il a sur eux, et cette autorité est bornée par les lois de la nature et de l'Etat. Le prince ne peut donc pas disposer de son pouvoir et de ses sujets sans le consentement de la nation. » Diderot (1713-1784).</p>	<p>Article « Grains » « Tout commerce doit être libre. Il suffit au gouvernement d'éteindre les privilèges des provinces, des villes, des communautés. Il est important aussi de faciliter partout les communications et les transports de marchandises par les réparations des chemins et la navigation des rivières. » François Quesnay (1694-1774), économiste, médecin et naturaliste.</p> <p>Exercice :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dans l'article « Liberté », relevez le groupe de mots qui montre que de Jaucourt rejette la monarchie absolue. 2. Dans cet article, comment l'auteur évite-t-il la censure royale (l'interdiction du roi) ? 3. Rappelez de qui les rois absolus disent tenir leur pouvoir. Selon Diderot (article « Autorité politique ») de qui le roi devrait tenir son pouvoir ? 4. À quoi s'oppose Quesnay dans l'article « Grains » ?

Quiz siècle des Lumières : <http://www.stephilo.fr/Quizz/4ieme/exo99.htm>

Associez les chiffres aux lettres ci-dessous :

1) Voltaire	A) Philosophe qui a voulu rassembler les connaissances pour instruire les hommes.
2) Rousseau	B) Il définit trois pouvoirs distincts et affirme que s'ils sont réunis entre les mains d'une même personne c'est la tyrannie.
3) Montesquieu	C) Philosophe qui a voulu rassembler les connaissances pour instruire les hommes.
4) Diderot	D) Il pense que la souveraineté appartient au peuple rassemblé.
5) D'Alembert	E) Il critique la société d'ordres.

LES ÉCONOMISTES

Lisez la présentation d'Adam Smith et le document suivant et

- 1) Faites une rapide présentation d'Adam Smith et de sa pensée.
- 2) Résumer le « fil conducteur » du texte.
- 3) Que veut prouver A. Smith à ses contemporains ?

Dans le domaine économique aussi, le XVIII^e siècle prit pour mot d'ordre la liberté. Jusqu'alors, on le sait, les gouvernements dirigeaient toute la vie économique, contraignaient les ouvriers à se grouper en corporations, réglementaient les procédés de fabrication, élevaient des barrières douanières pour combattre la concurrence étrangère. Or, dès la fin du règne de Louis XIV, certains industriels et commerçants avaient demandé que l'État renoncât à ce dirigisme, qu'il laissât libre jeu à l'initiative de chacun et à la concurrence. Ceux qui adoptèrent ces théories reçurent au XVIII^e siècle le nom d'Économistes. Leurs chefs furent en France un commerçant, Gournay, un médecin de Louis XV, Quesnay, et un intendant, Turgot. Hors de France, le plus célèbre fut l'Écossais Adam Smith.

Les économistes soutenaient qu'il existe des lois naturelles dans le monde économique aussi bien que dans le monde physique. De là le nom de Physiocratie, c'est-à-dire « toute-puissance de la nature », donné à leur doctrine et le nom de Physiocrates qui les désigne. Le gouvernement doit donc renoncer à réglementer la vie économique : plus de corporations, plus de règlements industriels, plus de douanes, plus d'exclusif à l'égard des colonies. Le mot d'ordre devrait être : *Laissez faire* (les lois économiques), *laissez passer* (les marchandises). Sous l'influence des Physiocrates, le gouvernement prit des mesures en faveur des paysans et l'agriculture devint à la mode.

LA PROPAGANDE PHILOSOPHIQUE

Ces idées nouvelles étaient exposées dans des livres et dans les articles de l'« Encyclopédie ». On en parlait dans les salons et dans les Académies, c'est-à-dire les sociétés où, dans chaque ville importante, les esprits cultivés se rencontraient pour entendre des conférences et discuter sur les sujets les plus divers. Elles furent ainsi largement diffusées, au moins dans le public éclairé des villes. Or ces idées n'allaient à rien de moins qu'à renverser toutes les institutions établies, c'est-à-dire à faire une révolution. La Révolution française de 1789 a emprunté aux Philosophes toutes ses doctrines. Sur les principes qu'ils avaient formulés et qu'elle a appliqués : liberté, égalité, souveraineté du peuple, s'est fondé et a vécu (au moins jusqu'en 1914), le monde contemporain.

Doc. Adam Smith (1723-1790)

Ne cherchez plus. Le penseur le plus influent des Lumières n'est ni Rousseau, ni Kant, ni Jefferson. Mais un honorable citoyen écossais né en 1723 dans l'austère bourgade de Kirkcaldy : Adam Smith, premier théoricien du libéralisme économique, dont la doctrine fête ses 230 ans et continue de faire tourner la planète.

« *La vie ici est ennuyeuse. Pour tuer le temps, j'ai commencé à écrire un nouveau livre* », écrit-il à son ami le philosophe David Hume. Douze ans plus tard paraîtra la « Richesse des nations », un best-seller qui inspirera bientôt la politique économique du Royaume-Uni et donnera naissance à l'économie politique classique.

Smith y réfute les « mercantilistes », qui préconisent que les nations soient gérées comme des maisons de commerce pour accroître indéfiniment la richesse et la puissance des monarques. Il vante au contraire les mérites d'un « libre-échange » où l'épargne détermine les investissements et où le libre jeu du marché fixe les « *prix réels* » des biens en fonction de la quantité de travail qu'ils contiennent. Témoin des débuts de la révolution industrielle à Glasgow, Adam Smith fait aussi un sort aux élucubrations des physiocrates. Ces libéraux, mené par l'économiste français François Quesnay, auteur d'un « Tableau économique », considèrent que la richesse d'une nation ne peut provenir que de l'agriculture. Smith, lui, fait grand cas de l'industrie et de la spécialisation du travail, créatrice de « plus-value ».

Et la morale dans tout ça ? Sans vergogne, Smith soutient que la poursuite des intérêts individuels contribue à l'intérêt général. Il fait intervenir la célèbre « *main invisible* » du capitalisme, censée transformer *in fine* la cupidité de chacun en un plus grand bien pour tous. A condition, précise-t-il, que les hommes soient guidés par la « *sympathie* », ce « *principe d'intérêt pour ce qui arrive aux autres* ». Devenu commissaire des douanes comme son père, Adam Smith retourne vivre à Kirkcaldy près de sa mère et meurt en 1790, sans fortune. On découvre alors que le théoricien du libéralisme a donné la plus grande partie de ses biens à des œuvres caritatives. La « *sympathie* » écrivait-il..

S. Courage, « *Le Nouvel Observateur* », 21 décembre 2006-3 janvier 2007

Texte : La division du travail

"Si toutes les parties d'un clou devaient être faites par un seul homme, si une même personne devait extraire le minerai ferreux de la mine, le forger en fils et transformer ces fils en clous, un homme probablement pourrait difficilement produire un clou par an. Le prix d'un clou serait donc au moins égal au prix de l'entretien dudit homme pour un an, ce que nous pouvons évaluer à environ 6 millions de livres.

Si le fil métallique lui était fourni déjà prêt, un seul homme pourrait produire à peine 20 clous par jour, c'est-à-dire 6.000 clous par an, en supposant que les journées de travail soient de 300 par an. Sans considérer le coût du fil et le bénéfice du marchand, un clou coûterait donc 1.000 livres (6.000.000: 6.000). Rien par rapport à 6 millions, mais toujours une énormité pour un clou!

Mais le fabricant de clous, justement divise le travail en un grand nombre d'ouvriers : un premier redresse le fil métallique, un second le coupe, un troisième le rend pointu, (...). Si dans l'ensemble 18 personnes sont impliquées, on peut calculer qu'elles produiront environ 36.000 clous par jour, c'est-à-dire 2.000 clous par personne, qui correspondent à 600.000 clous par an et par personne. Chaque clou coûterait donc, grâce à la division du travail, seulement 10 livres (6.000.000: 600.000). La division du travail détermine dans toutes les activités le même effet et permet donc une énorme augmentation de la productivité de chaque homme".

A. Smith (1723-1790), "*Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations* "

LE DESPOTISME ECLAIRE

En 1750, Voltaire se fixe à la cour du roi de Prusse, **Frédéric II**, pour éclairer ce souverain, ce « **despote éclairé** » qu'il veut bienfaiteur de son peuple et protecteur des gens de lettres.



FREDERIC II (1740-1786)

La langue française

Les bons auteurs français ont rendu leur langue universelle : elle remplace le latin ; c'est la langue des savants, des politiques, des courtisans, des femmes et elle est entendue partout. Voyagez de Lisbonne à Pétersbourg, de Stockholm à Naples, en parlant français, vous vous faites comprendre partout.

Frédéric II, *Histoire de mon temps*, 1740.

Frédéric II prône la tolérance

« Il est peu de pays où les citoyens aient les mêmes opinions sur la religion, la question s'éleve alors, faut-il que tous les citoyens pensent de même ? Ou peut-on permettre à chacun de penser à sa guise ?... Il est tout à fait évident que le souverain n'a aucun droit sur la façon de penser des citoyens ... et même cette tolérance est si avantageuse aux sociétés où elle est établie, qu'elle fait le bonheur de l'Etat. Dès que tout culte est libre, tout le monde est tranquille, au lieu que la persécution a donné lieu aux guerres civiles les plus sanglantes, les plus longues et les plus destructives... »

La politique économique de Frédéric II

Lorsqu'un pays a peu de productions à exporter, et qu'il est dans la nécessité d'avoir recours à l'industrie de ses voisins, la balance du commerce lui doit être défavorable.

Pour remédier à cet inconvénient, il n'y a d'autres moyens que celui d'augmenter les manufactures.

Dès l'année 1773, il y eut 264 fabriques nouvelles dans les provinces. Entre autres on établit une fabrique de porcelaine à Berlin qui, faisant subsister 5000 personnes, surpassa bientôt celle de Saxe. On établit une fabrication de tabac, dont une compagnie se chargea. Les revenus de la couronne en furent augmentés, et les actionnaires retirèrent 10 pour cent de leurs capitaux. (Le gouvernement) se proposa (...) de tirer parti de toute sorte de terrain, en asséchant les marais, en améliorant les terres par l'augmentation des bestiaux, et même en rendant le sable utile par les bois qu'on pouvait y planter...

Dès l'année 1773, la population, comparée à ce qu'elle était en 1756, avait augmenté de plus de 200.000 âmes. On ne s'en tint pas là : considérant que le nombre des habitants fait la richesse des souverains, on trouva le moyen d'établir dans la Haute-Silésie 213 nouveaux villages ; et l'on forma le plan d'augmenter le nombre des cultivateurs en Poméranie de 50.000, ce qui fut exécuté vers l'année 1780...

CATHERINE II (1762-1796)**L'extension du servage**

Pour permettre une perception sûre et certaine des revenus d'Etat et pour éviter toute fuite qui nuirait aux seigneurs et aux habitants restés dans les villages, il est ordonné à chaque paysan de rester au lieu et rang où il était enregistré jusqu'à la présente révision, hormis ceux qui sont partis avant la constitution de notre ordonnance.

Catherine II, *Décret*.

JOSEPH II (1780-1790)**Sur le servage**

Attendu que l'amélioration de l'agriculture et de l'industrie, la raison et la charité parlent en faveur de ce changement, nous avons décidé d'abolir dorénavant totalement le servage. Tout sujet est libre de quitter son maître, de s'établir ailleurs dans le pays ou de chercher un autre emploi.
Joseph II, *Loi sur l'abolition du servage*, 1781.

Sur les impôts

Un bon et juste système de taxe est certainement la plus grande cause de richesse pour un pays ... Il devrait y avoir égalité complète (devant les taxes) entre le noble et le paysan, entre les domaines de la Couronne et ceux de l'Eglise.

Edit de tolérance (1781)

S.M. étant convaincue, d'un côté, des suites préjudiciables qu'entraîne la gêne des consciences, et envisageant de l'autre côté les grands avantages qui résultent pour la Religion et pour l'Etat d'une véritable tolérance chrétienne, a, par décret du 13 octobre dernier, résolu d'accorder aux protestants de la confession helvétique et d'Augsbourg de même qu'aux Grecs non unis l'exercice privé de leur religion ; la religion catholique seule jouira de la prérogative d'un exercice public de son culte, mais les deux religions protestantes et la religion grecque non unie auront la permission d'exercer la leur d'une manière privée (...)

Exercice sur les différents documents :

- 1) Cherchez qui sont Frédéric II, Catherine II et Joseph II.
- 2) Cherchez, dans les documents, les éléments qui font de ces souverains des « despotes éclairés ».
- 3) Appliquent-ils totalement les principes des Lumières ?

L'Europe des Lumières

A/ L'esprit nouveau des Lumières.

1. **Revivants** : les Lumières.

- **Philosophes des Lumières** : Voltaire – Rousseau – Montesquieu.
- Comprendre le monde par la **Raison**.

2. Une connaissance établie par l'expérience.

- **Encyclopédie** de Diderot et d'Alembert
- Frères **Montgolfier**, **Lavoisier**



B/ La critique des philosophes.

1. Une critique politique

- **Monarchie absolue** ≠ limitée
- **Séparation des pouvoirs** : législatif – exécutif – judiciaire (**Montesquieu**)
- Liberté de pensée et d'expression

2. Une critique sociale

- Pour : **égalité des hommes**
- Contre : privilèges (**Rousseau**)

3. Une critique religieuse

- Contre : fanatisme
- Pour : **tolérance** (**Voltaire**)

4. Une critique économique

- Pour : **liberté de produire/commercer**
- Contre : entraves éco



C/ La diffusion des idées nouvelles.

1. Diffusion par les livres

- **Encyclopédie** = succès
- Malgré **censure**



2. Diffusion à travers l'Europe

- **Salons** - cafés
- sociétés savantes - bibliothèques

3. Diffusion chez les monarques

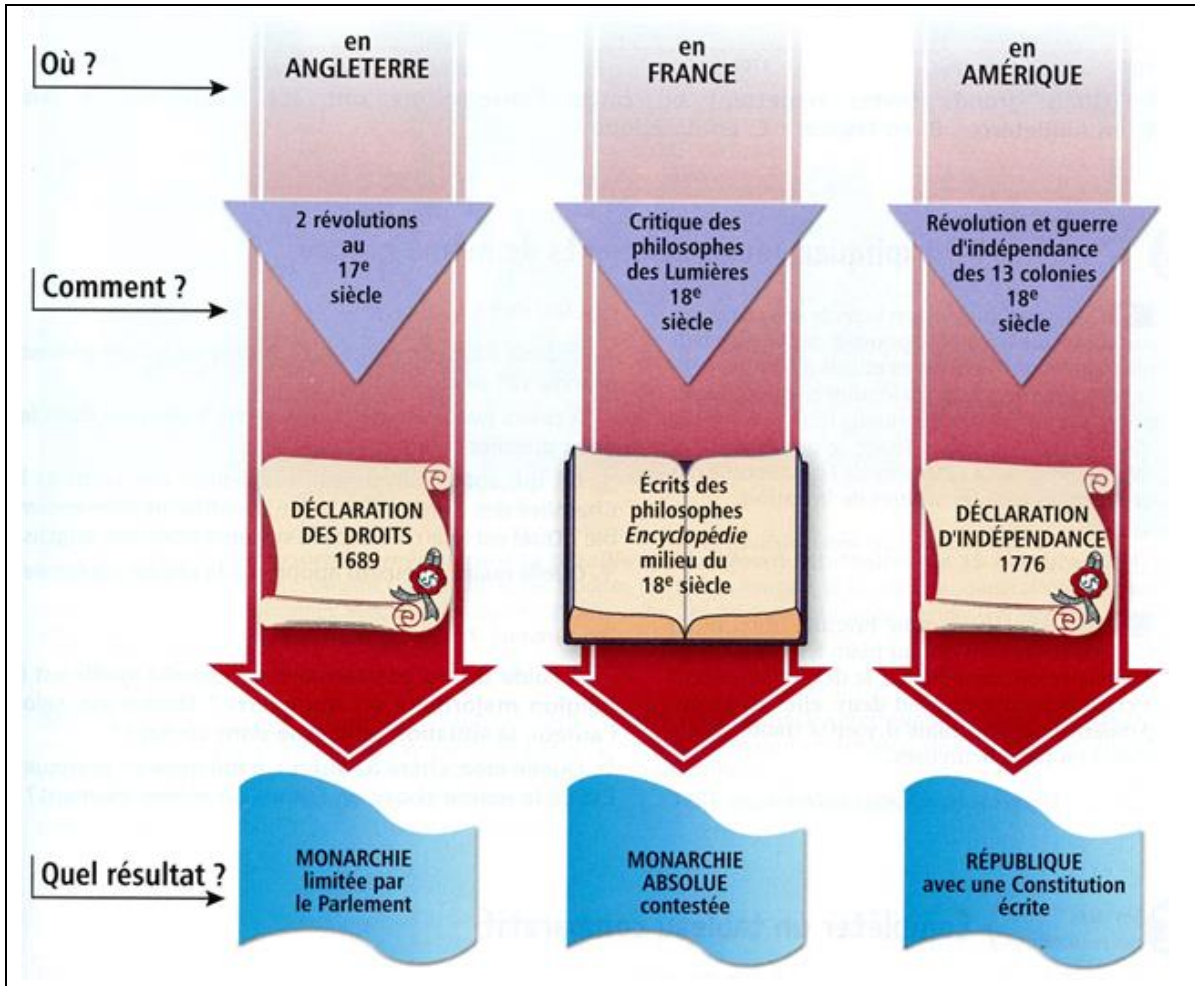
- philosophes français > Europe
- **Despotes éclairés** :
 - **Frédéric II de Prusse**
 - **Catherine II de Russie**



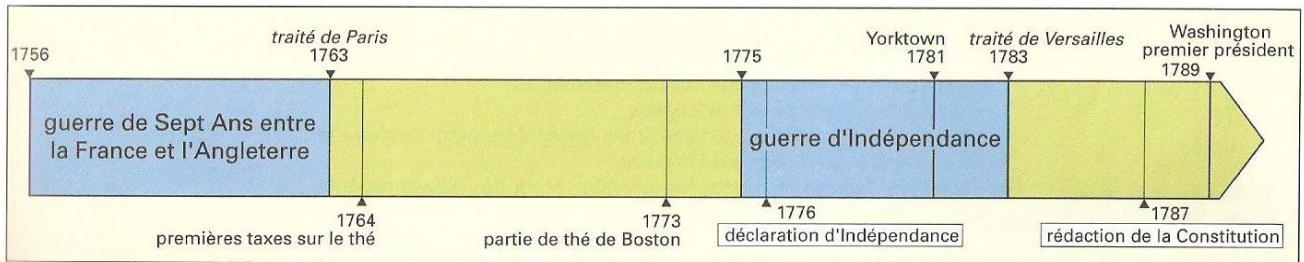
METHODOLOGIE : ENTRAINEMENT A LA COMPOSITION

« La monarchie absolue et sa remise en question »

A L'AIDE DE ce schéma, pensez à organiser vos idées, puis préparez un plan en 3 parties et rédigez l'introduction.



LA REVOLUTION AMERICAINE



BREF HISTORIQUE

1507-1773 : La colonisation européenne en Amérique du Nord

Quelques siècles en arrière....

Les premiers Européens ont accosté sur le continent nord-américain par le grand nord. Ces pionniers, sur lesquels planent encore beaucoup de mystère, sont des Vikings, sous la conduite d'un chef audacieux, Leif Ericsson, qui aurait fondé en l'An Mil une petite colonie sur la côte du Labrador, le *Vinland*. L'équipée, sans lendemain, tombera très vite dans l'oubli. Un demi-millénaire plus tard, d'autres Européens touchent la côte du futur Canada.

Explorations italiennes, françaises, espagnoles, anglaises, hollandaises et suédoises :

Le premier est un **explorateur italien** au service du roi d'Angleterre Henri VII. Il a comme nom **Jean Cabot** et aborde les îles de Cap-Breton et de Terre-Neuve, à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, le 24 juin 1497, 5 ans à peine après le premier voyage de Christophe Colomb dans les Antilles. À vrai dire, il se soucie assez peu de colonisation et de conquête. Il cherche un raccourci maritime vers la Chine et les Indes, le mythique passage du Nord-Ouest. Il en va de même du navigateur **Giovanni da Verrazzano** (1524), au service du roi de France François 1^{er}.

À la suite de **Jacques Cartier** (1534), les Français prennent possession de l'embouchure du Saint-Laurent, la Nouvelle-France. Le 27 mars 1513, le navigateur **espagnol** Juan Ponce de Léon aborde un rivage fleuri au nord des Antilles, ce qui fait de lui le premier Européen à fouler le sol des futurs États-Unis. Les premiers colons espagnols s'installent un demi-siècle plus tard en cet endroit encore connu sous le nom de Floride (ou *Florida*).

Les Anglais tardent à mettre le pied en Amérique du nord. Le navigateur **Francis Drake**, au cours d'un fameux tour du monde à la voile (le deuxième après celui de Magellan et del Cano), accoste sur la côte californienne, côté Pacifique donc, le 17 juin 1579. Plus chanceux est son rival Walter Raleigh (ou Raleigh). Ce courtisan organise à ses frais une expédition en vue de coloniser le littoral nord-américain. Les navigateurs accostent le 27 avril 1584 sur ce qui deviendra en 1607 la colonie (puis l'État) de Virginie, ainsi nommée en l'honneur d'Elizabeth 1^{ère}, la «*reine vierge*» (supposée telle car célibataire).

La *Compagnie néerlandaise des Indes orientales* confie en 1609 une mission d'exploration au capitaine anglais **Henry Hudson**. Celui-ci revient à **Amsterdam** avec un projet de colonisation à l'embouchure de la rivière qui portera son nom. Ce sera *La Nouvelle Amsterdam*, plus connue aujourd'hui sous le nom de... New York. En avril 1638, enfin, une cinquantaine de colons **suédois** s'installent à l'embouchure du Delaware, autour d'un fort baptisé Christina (ou Christiania) en l'honneur de la future reine Christine, fille du roi Gustave Adolphe. Mais cette colonie ne tarde pas à être conquise par les Hollandais.

Et les Indiens ?...

Ce vaste territoire est alors peuplé au sud, dans la zone sèche, par des **Indiens** qui pratiquent surtout la culture du maïs, et au nord, dans la Grande Prairie, par d'autres Indiens qui, eux, tirent leur subsistance des innombrables bisons. Au total environ un million d'âmes sur un espace de plus de 16 millions de km² (3 fois l'Europe).

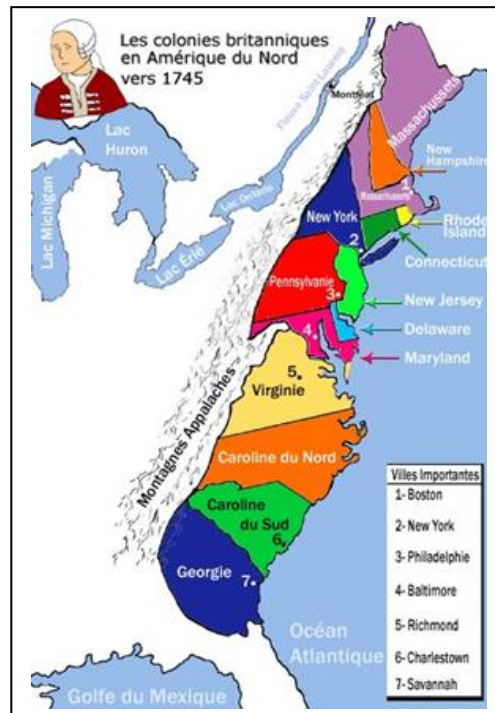
Vidéo de 6' sur l'indépendance américaine

<http://www.clg-rondeau-rambouillet.ac-versailles.fr/spip.php?article186>

Les États-Unis en gestation

Stimulés par le dynamisme de leur marine aux XVII^e et XVIII^e siècles, les Anglais ne tardent pas à déloger les Hollandais de la côte nord-américaine et fondent sur le littoral un total de Treize Colonies de peuplement.

Ces colonies ont toutes une personnalité propre du fait des circonstances de leur fondation et de leur histoire. C'est ensemble, néanmoins, qu'elles accéderont à l'indépendance en 1783, après une longue guerre d'indépendance, devenant les États-Unis d'Amérique. Ces colonies, pour la plupart, sont nées de l'octroi d'une charte de colonisation par le souverain à une personnalité amie. Cette dernière organise à ses frais l'installation des premiers colons et dirige son territoire comme elle l'entend. A l'expiration de la charte, la colonie revient à la Couronne qui nomme un gouverneur à sa tête.



1763-1775 : de la rébellion à la guerre

Au milieu du XVIII^e siècle, l'Angleterre règne en maître sur le continent nord-américain après en avoir évincé les Français. **Ses Treize Colonies se signalent par une forte identité née de leur histoire :**

Au nord, les quatre colonies de Nouvelle-Angleterre (Massachusetts, Connecticut, Rhode Island, New Hampshire) reposent sur l'agriculture vivrière et la petite propriété. Les habitants, au nombre d'un demi-million, viennent surtout d'Angleterre. Ils sont surnommés "Yankees" (sans doute d'après *Janke*, diminutif de *Jan*, qui était le nom que donnaient les Hollandais aux Anglais de la région). Inspirés par les préceptes calvinistes, ils sont groupés en communautés pieuses et instruites. L'amour du prochain est une obligation morale et la démocratie un fondement social.

Au sud, les colonies de Virginie, des Carolines, du Maryland et de Géorgie sont vouées à la culture du tabac (avant que n'arrive le coton à la fin du siècle) dans des propriétés de plus d'un millier d'hectares en général. Les propriétaires vivent à la manière des aristocrates européens dans de magnifiques manoirs entourés d'immenses dépendances. Leur richesse repose sur l'exploitation à bas prix de la main d'œuvre servile. Sur 700.000 habitants, les colonies du sud comptent environ 300.000 esclaves africains. Ces derniers sont, on s'en doute, peu instruits... mais c'est aussi le cas d'une grande partie des Blancs qui vivent dans la pauvreté faute d'avoir accès à la terre¹.

Au centre, les colonies de New York, New Jersey, Pennsylvanie et Delaware comptent un demi-million d'habitants originaires de diverses régions d'Europe. Parmi eux, une minorité d'esclaves africains. Les villes comme New York bénéficient de courants d'échanges importants grâce aux fleuves navigables qui mènent vers l'intérieur. Aussi y trouve-t-on une amorce d'activité industrielle.

¹ Cette situation inique n'empêche pas les grands propriétaires d'être très au fait des idées démocratiques qui circulent dans les milieux intellectuels européens. Cultivés et habiles en affaires, ils se montrent très revendicatifs à l'égard de Londres. Tels Washington, Jefferson... ils seront à la pointe du combat pour l'indépendance.

LES CAUSES

Premières flambées de colère : rapports tendus avec la métropole anglaise

En prévision de son entrée en guerre contre la France, le gouvernement de Londres souhaite que les Treize Colonies assument leur part de l'effort collectif. Après la **guerre de Sept Ans** (1756-1763) et le traité de Paris (1763), l'Angleterre, **endettée**, entend faire assumer par les colons leur part des coûts financiers occasionnés par le conflit. Mais les colons, que l'isolement et l'Histoire ont **accoutumés à gérer eux-mêmes** leurs affaires communes **s'indignent que le Parlement de Westminster leur impose des taxes sans leur demander leur avis**. [*«No taxation without representation»*] (*pas d'impôt sans représentants au Parlement*). L'année suivante, une loi sur le sucre, le *Sugar Act*, autorise la saisie de tous les navires qui importent en contrebande les mélasses des Antilles, destinées à être transformées en rhum par les négociants du Rhode Island et de Boston. En 1765, le Parlement récidive en votant l'impôt du timbre ou **Stamp Act**. La loi prévoit l'obligation d'un timbre fiscal sur une multitude de documents publics.

La réaction est immédiate. En Virginie, on appelle à la désobéissance civile. Un peu partout, les colons s'en prennent aux percepteurs, les suspendant à des mâts ou les enduisant de goudron et de plumes. Une organisation secrète, les *Fils de la Liberté*, multiplie les provocations. Au milieu de danses et de cortèges joyeux, ces dignes bourgeois érigent des « *mâts de la Liberté* » surmontés de masques diaboliques pour **dénoncer l'autoritarisme de Londres**. La troupe réagit avec violence, abattant les mâts et chargeant la foule à la baïonnette... En 1767, l'Angleterre promulgue une loi destinée à frapper d'un droit d'importation le thé destiné aux colonies d'Amérique. : l'Angleterre veut ainsi obliger les colons à commercer uniquement avec la métropole, en application du système de l'**exclusif**.

Système de l'exclusif colonial : régime commercial réglementant strictement les échanges entre la métropole et les colonies. Les colonies ne peuvent produire des denrées susceptibles de concurrencer celles de la métropole. Elles doivent orienter leurs activités vers des productions (coton, sucre, colorants tels que l'indigo) destinées à l'exportation vers la métropole.

Le massacre de Boston



Le 5 mars 1770, une échauffourée se solde à Boston par la mort de 5 manifestants. Ce « *Bloody massacre* » (*massacre sanglant*) engendre beaucoup de ressentiments contre le pouvoir de Londres.

Dans ces conditions survient la célèbre « **Tea-party** » de Boston : le **16 décembre 1773**, dans le grand port du Massachusetts, Samuel Adams et quelques amis déguisés en Indiens montent sur un vaisseau à l'ancre et **jetent sa cargaison de thé à l'eau** (343 caisses). C'est la rupture : à ce nouvel acte d'insubordination, le **roi George III réagit par cinq «lois intolérables»** qui

sanctionnent la colonie et **ferment le port de Boston** en attendant le remboursement de la cargaison de thé par les habitants.

Toutes les colonies d'Amérique font alors cause commune avec le Massachusetts. Une partie importante des colons **se prépare à entrer en rébellion contre la métropole**. 9 des 13 colonies se réunissent en congrès à New York le 14 octobre 1774 et rédigent un cahier de doléances («*Declaration of Rights and Grievances*») à l'adresse du gouvernement, souhaitant une plus grande autonomie. Le roi la rejette et la guerre d'Indépendance éclate.

La guerre d'Indépendance (1775-1783)

L'armée des insurgés est placée le 15 juin 1775 sous le commandement en chef de **Georges Washington**. Forte de 20.000 hommes, elle assiège Boston. Les soldats anglais devront évacuer la ville le 17 mars 1776. Le 10 janvier 1776, un pamphlet intitulé *Common Sense* dont l'auteur est Thomas Paine, un ami de Benjamin Franklin, appelle les Treize Colonies anglaises d'Amérique du nord à s'unir dans une grande nation libérée des servitudes et de la monarchie au nom du bon sens² (*common sense* en anglais). Toutefois, deux tiers des colons restent fidèles au roi George III ou au moins indifférents aux revendications des insurgés. Contre l'avis du jeune roi Louis XVI, le **marquis de La Fayette** (19 ans) arme une frégate à ses frais et rejoint les *Insurgents*. D'autres officiers se joignent au mouvement et leur expérience militaire sera précieuse aux insurgés (Retentissement européen). Les premiers combats ne sont pas favorables aux insurgés. George Washington est battu à Long Island le 27 août 1776. La ville de New York repasse aux mains des Anglais en octobre suivant. En désespoir de cause, les indépendantistes envoient le populaire Benjamin Franklin à Paris afin de négocier d'urgence l'appui de la France. Le soutien apporté par les nobles libéraux européens permet aux insurgés de retourner la situation en leur faveur. Ils remportent un premier succès d'estime à Saratoga le 17 octobre 1777. La contribution des troupes et de la flotte françaises permet aux insurgés de remporter enfin une victoire décisive à Yorktown le 19 octobre 1781. Pour le jeune marquis de La Fayette, qui partit très tôt combattre les Anglais auprès des Insurgents américains (= les révolutionnaires), l'occasion paraissait unique d'appliquer au gouvernement d'une nation toute neuve les principes philosophiques des Lumières. Et de fait, la constitution américaine prouvait les aspirations démocratiques de cette toute jeune nation. La lutte des États-Unis pour la liberté, leur victoire sur une métropole pourtant puissante, pouvaient apparaître comme l'aube d'une ère nouvelle.

Le marquis de La Fayette (1757-1834)



4 juillet 1776, Déclaration d'indépendance des Etats-Unis

Déclaration unanime des 13 Etats unis d'Amérique

Nous tenons ces vérités évidentes par elles-mêmes – que : tous les hommes naissent égaux, que leur Créateur les a dotés de certains droits inaliénables parmi lesquels la vie, la liberté et la recherche du bonheur ; que pour garantir ces droits, les hommes instituent des gouvernements dont le juste pouvoir émane du consentement des gouvernés , que si un gouvernement vient à méconnaître ces fins, le peuple a le droit de le modifier ou de l'abolir et d'instituer un nouveau gouvernement qu'il fondera sur ces principes.

Lorsqu'une longue suite d'abus tente de soumettre les hommes à un despotisme absolu, il est

² « Un seul honnête homme est plus précieux à la société et au regard de Dieu que tous les bandits couronnés qui ont jamais existé », écrit-il en guise de profession de foi républicaine.

de leur droit, il est de leur devoir de renverser le gouvernement qui s'en rend coupable. Telle est aujourd'hui la nécessité qui contraint ces colonies à changer leur ancien système de gouvernement. L'histoire de celui qui règne aujourd'hui sur la Grande-Bretagne est une histoire d'injustices et d'usurpations répétées ayant toutes pour objet l'établissement d'une tyrannie absolue sur nos Etats. Pour en faire la preuve, il suffit de soumettre les faits au jugement d'un monde impartial [...]

Il a soumis les juges à sa seule volonté :

Il a autorisé le cantonnement sur notre sol de troupes ;

Il a étouffé notre commerce avec toutes les parties du monde ;

Il nous a imposé des taxes sans notre consentement ;

Il a supprimé nos chartes, aboli nos lois les plus précieuses et modifié dans leurs principes fondamentaux la forme de nos gouvernements.

Il amène présentement des armées importantes de mercenaires étrangers pour achever son œuvre de mort, de désolation, de tyrannie [...]

Il a tâché de soulever contre les habitants de nos frontières les sauvages et impitoyables Indiens dont la règle de guerre bien connue est de détruire sans distinction les êtres de tous âges, sexes, et conditions.

Un prince dont le caractère s'affirme ainsi, en des actes qui tous, définissent un tyran, ne peut prétendre gouverner un peuple libre.

Nous n'avons pas davantage réussi à capter l'attention de nos frères britanniques. Nous leur avons dit que leur législature tentait d'étendre illégalement sa juridiction jusqu'à nous [...] Eux aussi sont restés sourds à la voix de la justice et de la consanguinité ; Nous devons donc nous incliner devant la nécessité, et proclamer la séparation.

En conséquence, Nous, représentants des Etats-Unis d'Amérique, réunis en Congrès, prenant le Juge suprême du monde à témoin de la droiture de nos intentions, au nom et par délégation du bon peuple de ces Colonies, affirmons, et déclarons solennellement.

Que ces Colonies unies sont et doivent être en droit des Etats libres et indépendants, qu'elles sont relevées de toute fidélité à l'égard de la Couronne britannique, et qu'elles ont, en tant qu'Etats libres et indépendants, plein pouvoir de faire la guerre, de conduire la paix, de contracter des alliances, d'établir des relations commerciales.

Déclaration signée par les représentants des 13 colonies anglaises d'Amérique, le 4 juillet 1776.

Exercice :

- 1) Expliquez *inaliénable*, *tyrannie*, *consanguinité*, *juge suprême*.
- 2) Quels grands principes sont affirmés concernant l'égalité, la liberté, les droits du peuple, l'insurrection ?
- 3) A quels droits les hommes peuvent-ils prétendre ? En quoi est-ce nouveau en 1776 ?
- 4) Le droit de vote est-il accordé à tous les hommes ?
- 5) Quels reproches la Déclaration contient-elle ?
- 6) A qui s'adressent ces reproches ?
- 7) Comment sont présentés les Indiens ? Est-ce en accord avec les principes affirmés ?

Le 4 juillet 1776, les représentants des 13 colonies, réunis en congrès à Philadelphie, **proclament leur indépendance**. Cette déclaration justifie à leurs yeux l'insurrection contre le roi d'Angleterre accusé de tyrannie. D'où le nom de « **Insurgents** » donné aux colons américains en rébellion.

Le roi se résigne à des négociations de paix. L'indépendance des États-Unis est officiellement reconnue à Versailles le 3 septembre 1783.

Les États conviennent de réunir leurs délégués à Philadelphie le 25 mai 1787. Ceux-ci adoptent la forme d'un Congrès d'États européens (en anglais « **Convention** » voir encadré ci-dessous) plutôt que celle d'un Parlement afin de mieux souligner l'autonomie de leurs États respectifs.

Ils n'en publient pas moins, le 17 septembre 1787, une Constitution encore en vigueur aujourd'hui.

Le premier président de la République entre en fonction le 30 avril 1789. Il s'agit de **Georges Washington**, héros de la guerre d'Indépendance. Un peu plus tard, le 15 décembre 1791, la Constitution est complétée par une Déclaration des Droits (*The Bill of Rights*) de dix articles. Tout est désormais en place pour l'avènement d'une grande nation à nulle autre pareille.

La bannière étoilée
("Stars and Stripes")

La nouvelle fédération s'est donnée un drapeau le 24 juin 1777 ; il compte 13 étoiles sur fond bleu, autant que de colonies, et autant de bandes horizontales rouge et blanc.



La Constitution des États-Unis, adoptée le 13 septembre 1787, est la plus ancienne de toutes celles qui existent aujourd'hui... Très concise et d'une grande clarté, la Constitution comporte en tout et pour tout **sept articles divisés en environ 70 alinéas**.

Le 4 juillet 1776 "Independence Day"



Le 4 juillet 1776, à Philadelphie, où ils sont réunis en congrès («*Convention*»), les représentants des 13 Colonies anglaises d'Amérique du nord proclament dans l'enthousiasme leur indépendance. L'idée disposant que les «*États-Unis sont, et doivent en droit être, des États libres et indépendants*» revient au Virginien R.H. Lee.

La résolution est appuyée par **John Adams**, délégué du Massachussetts (l'un des inspirateurs de la Tea-party). Un comité de cinq membres est aussitôt chargé de rédiger le texte. Le principal auteur de la Déclaration d'Indépendance est le président du comité, **Thomas Jefferson**, un riche planteur propriétaire de nombreux esclaves, notamment assisté de **John Adams** et **Benjamin Franklin**. La Déclaration énonce en des termes voués à l'immortalité le droit de tous les êtres humains à la quête du bonheur. L'anniversaire de ce jour a mérité de devenir la fête nationale des États-Unis d'Amérique même s'il n'a pas consacré l'indépendance effective du pays. Celle-ci attendra le traité de Versailles.

Le gouvernement, de type **fédéral**³, s'occupe des Affaires étrangères et de la Défense ; les Etats de l'administration locale, de la police de la justice et de l'éducation. La Constitution préserve soigneusement le caractère fédéral des États-Unis. Tout ce qui n'est pas expressément délégué à la Fédération revient aux États...

Elle s'inspire très directement des thèses exprimées par le philosophe anglais **John Locke** et son homologue français **Montesquieu** (*L'Esprit des Lois*, 1748). C'est ainsi qu'elle instaure une stricte **séparation des pouvoirs** avec :

- 1– un *Président de la République*, qui exerce le pouvoir exécutif, c'est-à-dire exécute les lois,
- 2– un *Congrès*, qui exerce le pouvoir législatif, c'est-à-dire vote les lois,

³ Fédéral : se dit d'un régime unissant plusieurs Etats particuliers en un Etat central auquel les premiers abandonnent une part de leurs pouvoirs souverains tout en conservant une certaine autonomie.

3– une *Cour suprême* qui exerce le pouvoir judiciaire, c'est-à-dire veille au respect de la Constitution et tranche en dernier ressort les différends consécutifs à l'interprétation des lois.

La Déclaration des Droits.

Peu après l'entrée en fonction du premier président de la République, Georges Washington, élu le 4 mars 1789, la décision est prise d'ajouter à la Constitution dix amendements relatifs aux droits individuels. C'est la Déclaration des Droits (en anglais *Bill of Rights*)⁴, publiée le 17 décembre 1791. Le *Bill of rights* comporte dix articles très courts, inspirés d'assez loin par les 17 articles de la **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789**. Parmi ces dix articles ou amendements, le deuxième et le quatrième posent d'une part le **droit pour chacun d'être armé** en vue de pouvoir s'associer à une milice de défense, d'autre part le droit pour chacun d'assurer sa sécurité et celle de ses biens. En vertu de ces deux amendements, les Américains peuvent librement acheter des armes et s'en servir sous le motif de légitime défense.

3 juin 1800 : Une nouvelle capitale pour les États-Unis

Le 3 juin 1800, John Adams, deuxième président des États-Unis d'Amérique, quitte Philadelphie pour Washington. La capitale sort du néant : **Washington**, ainsi nommée en l'honneur du premier président des États-Unis (mort en 1799), présente un plan géométrique avec des rues en damier coupées par des avenues obliques qui débouchent sur des places circulaires. Le **Capitole**, où siège le Congrès, la **Maison Blanche** et le *Memorial* de George Washington forment le triangle fédéral, bordé par les bâtiments administratifs.

(http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/usa_6-3histoire.htm)

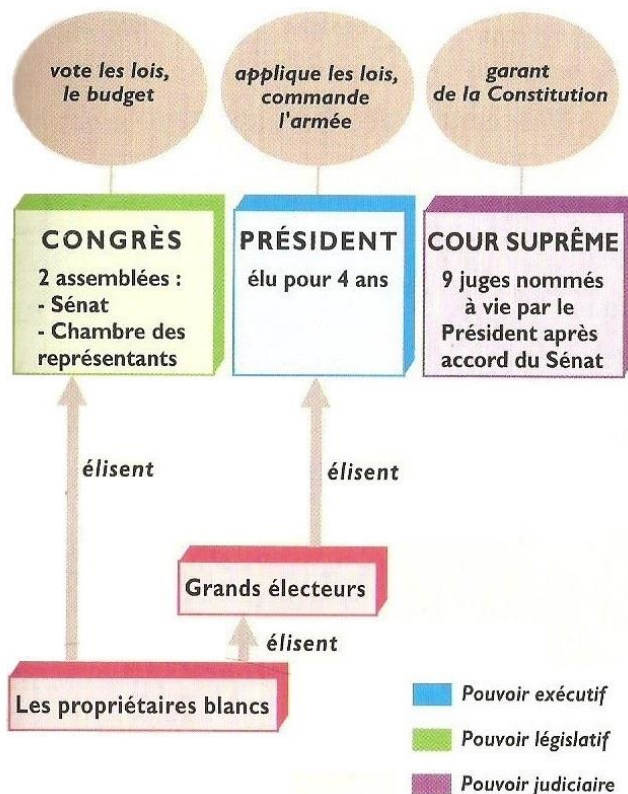
UN EXEMPLE POUR L'EUROPE

Cette révolution aura un grand retentissement en Europe. **Pour la première fois des colonies se séparent de leur métropole**. En France, « le vent d'Amérique » renforce les sentiments hostiles à la monarchie absolue. Benjamin Franklin est accueilli triomphalement dans les salons parisiens en 1778. **Le modèle américain influence directement les élites politiques dans les années 1780**. Tout comme La Fayette, ceux qui ont soutenu la révolution américaine vont jouer un rôle actif dans la diffusion des idéaux démocratiques et dans l'élaboration de la Déclaration des droits de l'homme (1789) et de la première constitution française.

Pourtant, ce modèle américain présente encore bien des imperfections : seuls les propriétaires blancs sont reconnus comme citoyens. Les Noirs sont maintenus dans l'esclavage et les Indiens rejetés à l'extérieur de la nation. La route vers l'égalité si clairement proclamée est encore longue.

⁴ Il y a déjà eu un précédent avec le vote d'une première *Bill of rights* par le Congrès de la colonie de Virginie, le 12 juin 1776, à l'initiative d'un certain George Mason. L'expression elle-même dérive de l'acte agréé par le roi d'Angleterre Guillaume d'Orange en 1688.

La Constitution des Etats-Unis



Questions :

- 1) De quel philosophe français se sont inspirés les auteurs de cette constitution ?
- 2) Montrez que les pouvoirs sont effectivement séparés.
- 3) Qui vote ?
- 4) Comment peut-on qualifier cette constitution ?

Une aussi grande cause

L'oppression ravage chaque recoin du Vieux Monde. La liberté a été pourchassée sur toute la surface du globe. L'Asie et l'Afrique l'ont bannie depuis longtemps. L'Europe la regarde comme une étrangère, et l'Angleterre lui a signifié son congé. [...]

Le soleil n'a jamais éclairé une aussi grande cause. Ce n'est point l'affaire d'une ville, d'un comté, d'une province, d'un royaume, mais d'un continent. Ce n'est point l'intérêt d'un jour, d'une année, d'un siècle : la postérité entière est comprise dans cette querelle. [...]

Dans les gouvernements absolus, le roi est la loi ; dans les gouvernements libres, la loi doit être le roi.

Thomas Paine (journaliste américain favorable aux « Insurgents », en 1792, il sera député à la Convention, en France), *Le Bon Sens*, 1776.

Un député anglais à la Chambre des Communes

Dans le caractère des Américains, le trait dominant, celui qui le marque et le distingue dans l'ensemble, c'est l'amour de la liberté [...]

Tout d'abord cette population des colonies est de descendance anglaise. L'Angleterre est une nation qui respecte encore son indépendance, et qui l'a jadis adoré... Les colonies tiennent de vous, comme elles tiennent leur sang vital, ces idées et ces principes. Comme chez vous, leur amour de la liberté s'est fixé et attaché à cette question spécifique de l'impôt...

Les gouvernements de ces Américains sont, dans une large mesure, des gouvernements populaires [...] et cette représentation du peuple à leur gouvernement normal ne manque jamais de lui inspirer des sentiments élevés et une aversion rigoureuse pour tout ce qui le prive de cette primordiale importance...

La religion, qui est toujours un principe d'énergie, n'est aucunement usée ou affaiblie chez ce peuple neuf ; et la forme qu'elle revêt chez eux est une autre raison majeure de cet esprit de liberté.

Discours de Burke, homme politique et philosophe anglais, à la Chambre des communes, le 22 mars 1775.

Questions :

- 1) Quelle est la situation dans les colonies américaines au moment où Burke prononce ce discours ?
- 2) A qui l'auteur est-il favorable ?

Lettre de La Fayette à sa femme

Défenseur de cette liberté que j'idolâtre, libre moi-même plus que personne, en venant comme ami offrir mes services à cette république si intéressante, je n'y porte que ma franchise et ma bonne volonté, nulle ambition, nul intérêt particulier ; en travaillant pour ma gloire, je travaille pour leur bonheur. [...] Le bonheur de l'Amérique est intimement lié au bonheur de toute l'humanité ; elle va devenir le respectable et sûr asile de la vertu, de l'honnêteté, de la tolérance, de l'égalité et d'une tranquille liberté.

Marquis de La Fayette, lettre écrite sur le bateau *La Victoire*, le 7 juin 1777.

Questions :

- 1) A quel « ordre » appartient La Fayette ?
- 2) Expliquez « bonheur de l'Amérique » ?
- 3) D'après cette lettre, pour quelle raison La Fayette part-il combattre aux côtés des « Insurgents » ?

Evolution du drapeau américain



Question:

En quoi le drapeau américain est-il un résumé de l'histoire américaine ?

Quiz révision Indépendance américaine

<http://www.stephilo.fr/Quizz/4ieme/exo108.htm>

La Révolution aux Etats-Unis influence l'action en France :

- par le poids des dépenses militaires
- en stimulant la contestation contre la monarchie absolue et la société divisée en ordres.
- la Déclaration d'indépendance est fortement inspirée de la pensée des Lumières (Montesquieu, Rousseau, Voltaire...)

La Déclaration d'indépendance (1776) contient des principes :

- sur les droits de l'homme : l'égalité des hommes, des droits inaliénables : la vie, la liberté, la recherche du bonheur
- sur les buts d'un gouvernement : garantir les droits des gouvernés
- sur l'origine du pouvoir d'un gouvernement : le pouvoir du gouvernement doit venir de l'accord des gouvernés
- sur les droits du peuple contre le gouvernement : le peuple a le droit de rejeter un gouvernement s'il est despotique.

La constitution des Etats-Unis reprendra alors ces principes fondateurs.

Liens

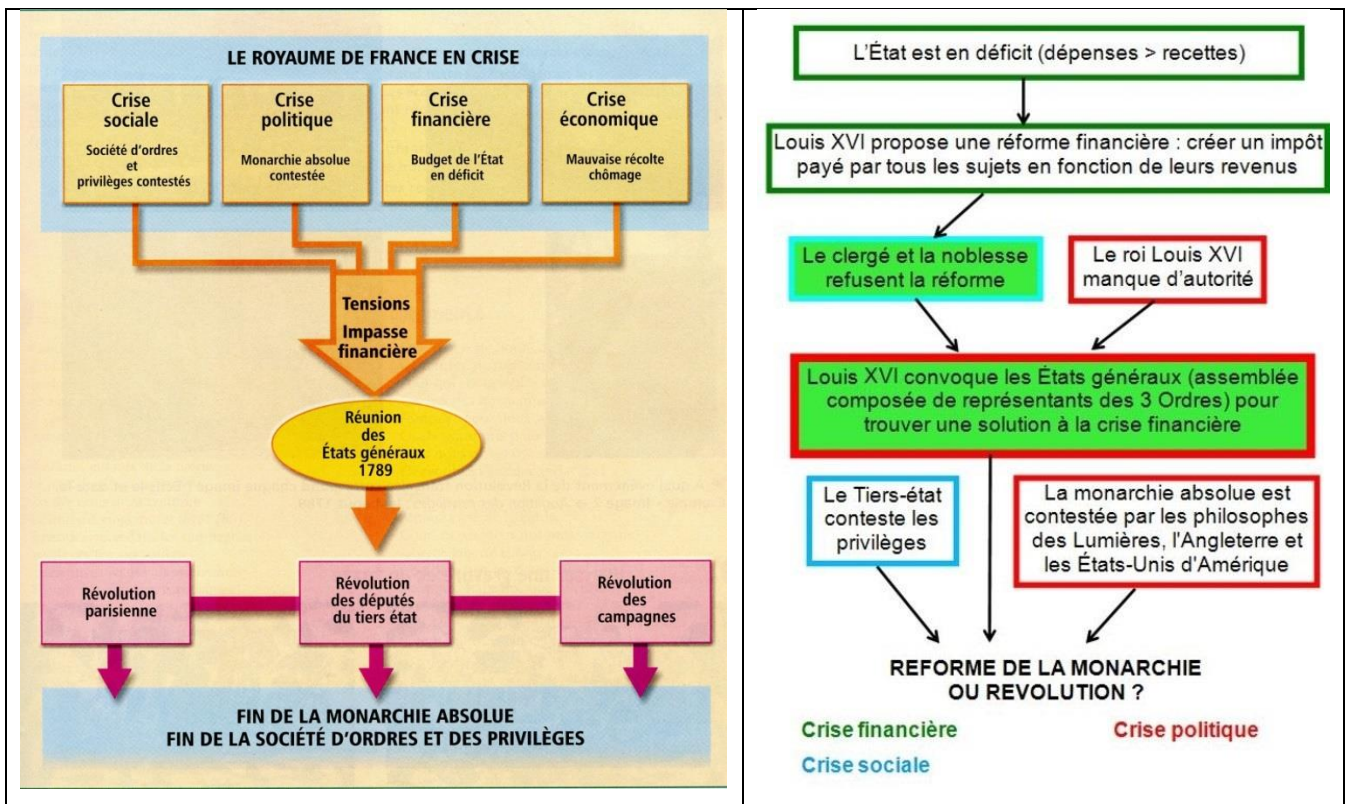
- 1) <https://www.youtube.com/watch?v=Sjyza-CPTNs&t=262s> (5'50)
 - a) Quelles étaient les points communs et les différences entre les 13 colonies ?
 - b) Quelles étaient les relations des colonies avec la métropole ?
 - c) Quelles étaient les causes du mécontentement des colonies ?
- 2) <https://www.youtube.com/watch?v=DNhC4c8nzYY> (9'40)
 - a) Quelles étaient les causes du mécontentement des colonies ?
(Pas d'extension à l'ouest / Sugar Act / Stamp Act / Massacre de Boston)
 - b) Comment le mécontentement se transforme-t-il en révolution ?
(Tea Act / Intolerable Acts / Premier Congrès continental)
- 3) <https://www.youtube.com/watch?v=rPI9G7isk4I> (11'37)

(Second Congrès continental / Vers la victoire)

 - a) Comment les Américains ont-ils organisé leur nouvel Etat ?
(Séparation des pouvoirs / Fédéralisme)
 - b) Et les Amérindiens ?

LA REVOLUTION FRANCAISE

LES CAUSES DE LA REVOLUTION FRANCAISE



1. Un profond malaise politique et social

a. La crise de la monarchie

● Les critiques des Lumières

Les philosophes des Lumières, sans être républicains ni démocrates (sauf Rousseau), rejettent la monarchie absolue. Dans leurs œuvres, ils dénoncent les excès du long règne autoritaire de Louis XIV et affirment leur préférence pour une monarchie contrôlée à la manière de l'Angleterre. Les philosophes s'accordent pour réclamer que la souveraineté soit accordée au peuple. Ces idées se répandent chez les élites cultivées.

● La profonde crise financière

L'État monarchique souffre d'une grave faiblesse : il semble incapable de résoudre le problème financier qui se pose tout au long du XVIII^e siècle. La France est très endettée, et cette situation empire sous le règne de Louis XVI, du fait de la participation à la guerre d'Indépendance des États-Unis. La solution passe par une réforme du système des impôts, mais les privilégiés ne l'acceptent pas.

● L'opposition des Parlements

Depuis plusieurs années, le pouvoir monarchique doit faire face à l'opposition des Parlements, et notamment de celui de Paris. Simple cour de justice à l'origine, le Parlement de Paris est composé de nobles qui aimeraient disposer de réels pouvoirs politiques comme en Angleterre. Ils sont chargés d'enregistrer les édits (c'est-à-dire les décisions) du roi, mais ils n'hésitent pas à s'opposer au roi et à refuser l'enregistrement de ces édits.

Sous Louis XV, le Parlement de Paris se révolte en 1770 et se met en grève ; ce coup de force est réprimé par le roi et son ministre qui suppriment les Parlements. Mais le nouveau roi

Louis XVI revient sur cette décision et rétablit le Parlement de Paris. Or, il n'a pas la même autorité que son aïeul et le conflit tourne à l'avantage du Parlement dans les années 1787-1788.

b. Les tensions sociales à la fin du XVIII^e siècle

● Une société figée

La société française du 18^e siècle est divisée en trois ordres : **le clergé, la noblesse et le tiers état**. Le clergé et la noblesse ne représentent que 2 % de la population, mais ils détiennent les richesses et possèdent des privilèges honorifiques, judiciaires et surtout fiscaux : ils échappent au paiement de la plupart des impôts. Cette situation est critiquée par les philosophes des Lumières ; elle est de plus en plus mal vécue par le tiers état, qui supporte toutes les charges financières.

● Les difficultés du monde rural

Les paysans représentent 85 % de la population. Leurs revendications sont multiples : ils souhaiteraient notamment une fiscalité plus juste, et l'abolition de certains droits féodaux comme le monopole seigneurial de la chasse. Les paysans sont vulnérables, car les récoltes subissent les aléas climatiques ; et même quand les récoltes sont bonnes, les bénéfices sont faibles, une fois payés les impôts dus au roi, au seigneur et au clergé.

Dans les campagnes, les troubles sont donc fréquents et les paysans se révoltent régulièrement contre leurs seigneurs.

● La crise des élites

Les élites nobles et bourgeoises se détournent du régime et n'ont plus confiance dans la monarchie absolue. La noblesse aspire à un certain libéralisme aristocratique. Gagnée par l'esprit des Lumières, elle aimerait participer davantage au pouvoir politique.

La haute bourgeoisie, enrichie et conquérante, voit son ascension arrêtée par la réaction nobiliaire. Cette réaction nobiliaire se caractérise par le refus de la noblesse de voir des bourgeois accéder aux places réservées jusque-là aux nobles. Les bourgeois ne peuvent ainsi avoir accès aux grands emplois de l'État et aux grands commandements dans l'armée.

Ainsi, pour des raisons différentes, les élites bourgeoises et nobles aspirent à des réformes. Sur ces bases politiques et sociales fragiles, une forte crise éclate, qui précipite le pays vers la Révolution.

2. Les causes immédiates : une conjonction de crises

a. Une triple crise

● Une crise économique

Le règne de Louis XVI correspond à une conjoncture économique difficile : baisse des prix agricoles, marasme de l'industrie textile. Les pluies et les inondations de 1787, la sécheresse puis la grêle de juillet 1788 ont eu pour conséquence une très mauvaise récolte en 1788. L'hiver 1788-1789 est très rigoureux. Au printemps 1789, la mauvaise récolte de céréales de l'année précédente provoque une flambée des prix partout en France. A Paris, le prix du pain double.

● Une crise sociale

Cette flambée des prix oblige les Français à consacrer tous leurs revenus à l'achat du pain. Les artisans et les manufactures ne parviennent pas à écouler leurs marchandises. La production textile baisse de moitié en 1789. Les faillites se multiplient, créant du chômage. Le vagabondage et la mendicité se développent. Des troubles éclatent un peu partout.

● Une crise politique

Dans cette période particulièrement troublée, Louis XVI ne présente pas les qualités d'un grand monarque. De caractère faible, il n'aime pas sa fonction de roi et l'assume sans enthousiasme. Ses contemporains critiquent ses hésitations. Quant à la reine Marie-Antoinette (fille de Marie Thérèse d'Autriche) elle est très impopulaire auprès des Français, qui lui

reprochent ses dépenses et ses frivolités.

La monarchie est donc affaiblie. Elle ne parvient pas à faire face à la révolte de la noblesse au sein du Parlement de Paris

b. La révolte nobiliaire

● L'échec des réformes avant 1789

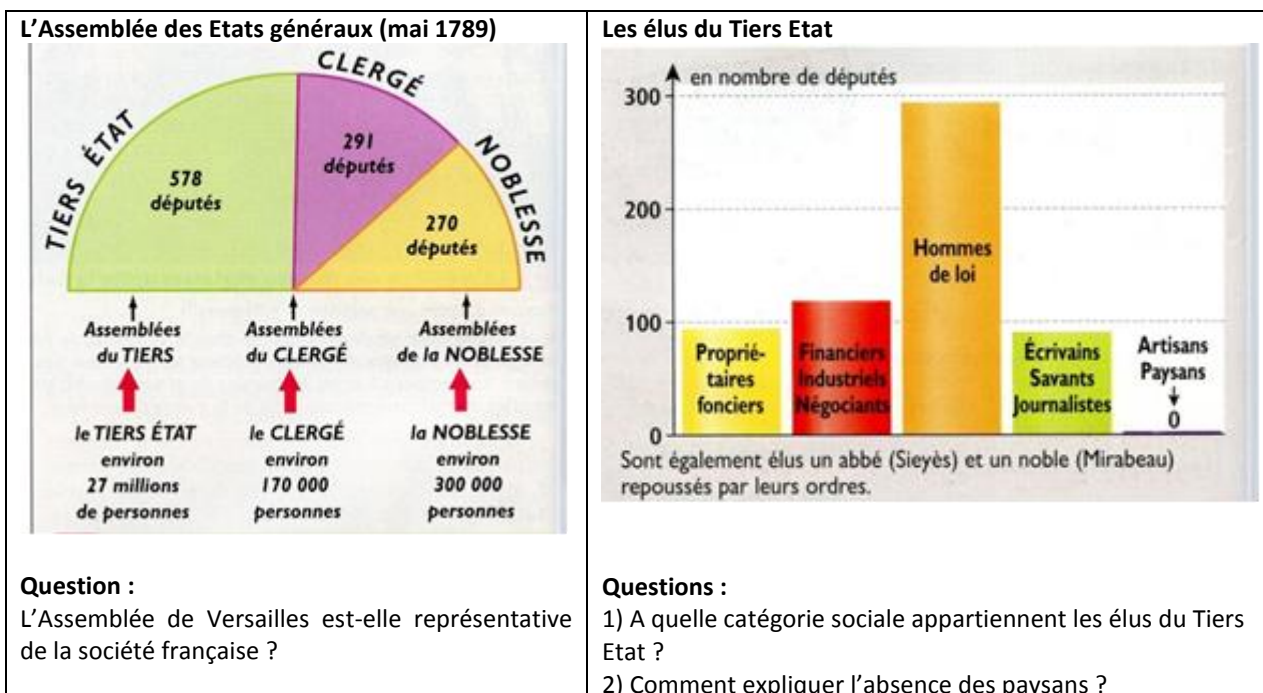
Pour faire face au déficit des finances qui empoisonne le règne de Louis XVI, il aurait fallu faire d'importantes réformes fiscales, notamment pour faire payer les privilégiés. C'est le sens des projets déposés par Calonne, contrôleur général, en 1787. Mais les nobles refusent le projet et Calonne est renvoyé. Son successeur se heurte également à l'opposition du Parlement de Paris. Celui-ci invoque une loi non écrite qui interdit au roi de lever un nouvel impôt sans convoquer les Etats généraux.

● La révolte des parlementaires et la pré-révolution

Louis XVI tente de résister et fait exiler les parlementaires à Troyes. Mais face à la contestation, le roi cède et rappelle le Parlement de Paris. Celui-ci ne désarme pas et continue à défier le roi. Les nobles s'affirment comme les défenseurs de la liberté face au pouvoir royal. L'agitation gagne la province où ont lieu des troubles et des émeutes.

● La convocation des Etats généraux

Dans ces conditions on peut se demander pourquoi l'Etat n'arrive pas à engager les réformes nécessaires à sa survie.



Conclusion

Cédant à la pression, Louis XVI se résigne à convoquer les Etats généraux pour mai 1789 pour réformer en profondeur le système politique et économique. Le mécontentement est tellement fort qu'il n'a pas beaucoup de marges de manœuvre pour garder son pouvoir tout en changeant une partie du système. Les Parlements sont rétablis dans tous leurs pouvoirs. La monarchie absolue a capitulé. Or ce sont les privilégiés qui ont porté les premiers coups à l'Ancien Régime.

L'année 1789 commence par l'effervescence des élections et de la rédaction des cahiers de doléance. Le peuple prend la parole. La révolution va commencer.

Fiches d'activités

La volonté de changements politiques et sociaux

<p>Cahier de plaintes. Doléances et remontrances du Tiers-Etat de la ville de Baugency (Rédigé et recopié le jeudi 5 mars 1789)</p> <p>Article 1^{er}- Demander provisoirement et avant toute communication de la dette nationale, ses causes progressives, ensemble l'état des recettes et dépenses annuelles.</p> <p>2- Qu'il ne soit établi aucun impôt sans le consentement des Etats Généraux, tenus à des époques fixées.</p> <p>4- Proposer à cet effet un impôt général sur tous les sujets du royaume, à raison des biens, facultés, commerce et industrie, ledit impôt pour tenir de capitation, taille, vingtième et être supporté proportionnellement, sans aucune distinction de privilèges, droits et qualités, même par les domestiques tant des villes que des campagnes.</p> <p>8- Pour la confection et entretien des grandes routes et chemins, demander une contribution personnelle et générale sur tous les individus de l'Etat sans aucune exception.</p>	<p>43- La suppression des gabelles, que le sel soit rendu marchand, après avoir acquitté certains droits ...</p> <p>44- Règlement pour l'uniformité des poids et mesures dans tout le royaume.</p> <p>45- Suppression des banalités tant des moulins que des fours et pressoirs ...</p> <p>48- Demander que les lettres de cachet (<i>lettre qui permet une arrestation immédiate sans justification</i>) ne puissent être accordées que sur la réquisition des familles et sur un avis des parents les plus proches.</p> <p>49- Suppression des péages tant sur les rivières que sur les routes, à cause des entraves qu'ils mettent au commerce, à l'exception du péage du pont de Baugency ...</p> <p>58- Admission du Tiers-Etat dans le service militaire en qualité d'officiers.</p> <p>60-... Démolition ou vente de tous châteaux et maisons royales inutiles.</p>
<p>Exercice :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Soulignez les demandes politiques en rouge. 2) Soulignez les demandes sociales en vert. 3) Soulignez les demandes fiscales et économiques en bleu. 4) Quel article s'oppose au pouvoir absolu du roi ? 5) Quelles sont les deux privilèges dont disposent le clergé et la noblesse et dont le tiers-état réclame la suppression ? 6) Est-elle conforme au sentiment de la population de Baugency en 1789 ? 	

Doc 1. Cahier du tiers état de la ville de Vendôme (extrait)

« Etaient présents différents corps de métier : avocats, aubergistes, boulangers, couteliers.

Article 1. Qu'à l'avenir, aucun acte public ne soit réputé loi s'il n'a été demandé et consenti par les Etats généraux.

Article 5. Que la capitation, les tailles et vingtièmes¹ soient supprimés et qu'il soit établi à la place une imposition générale sur toutes les terres du royaume, sans Qu'une personne de quelque ordre et condition soit exemptée de cette imposition.

Article 20. Que la liberté de la presse soit accordée. »

¹Impôts versés au roi.

Doc 2. Cahiers de la noblesse du baillage d'Ament (extraits)

« La conservation des exemptions personnelles¹ et des distinctions dont la noblesse a joui de tous les temps sont les attributs qui la distinguent essentiellement et qui ne pourraient être attaqués et détruits qu'en opérant la confusion des ordres [...]

La noblesse n'entend en aucune manière se dépouiller des droits seigneuriaux honorifiques et utiles tels que justice haute, moyenne et basse², chasse, pêche, corvées, colombiers, cens, redevances et autres. »

¹ Privilèges

² Certains seigneurs ont le droit de rendre la justice pour certains délits.

Doc 3. Cahier du clergé du baillage d'Orléans (extraits)

« Que Sa Majesté, à l'exemple de ses prédécesseurs, emploie tout son zèle pour la défendre des attaques multipliées de l'impiété et de la philosophie moderne, qu'elle réprime par des lois sévères la licence effrénée de la presse qui inonde la capitale et les provinces d'écrits scandaleux de toute espèce [...].

Que la foi catholique, qui depuis Clovis a toujours été la foi du royaume très chrétien, y soit la seule permise et autorise sans mélange d'aucun autre culte public. »

Doc 4.

Gravure de 1789, (Musée Carnavalet, Paris).

**Exercice :****Doc 1**

- 1) De quel ordre et de quel groupe social le cahier exprime-t-il les doléances ?
- 2) Selon le cahier qui doit détenir le pouvoir de faire les lois ?
- 3) Quelle liberté demande le tiers état de Vendôme ?
- 4) Quel privilège veut-il abolir ?

Doc 2

- 5) Quel ordre exprime ses doléances ?

Doc 3

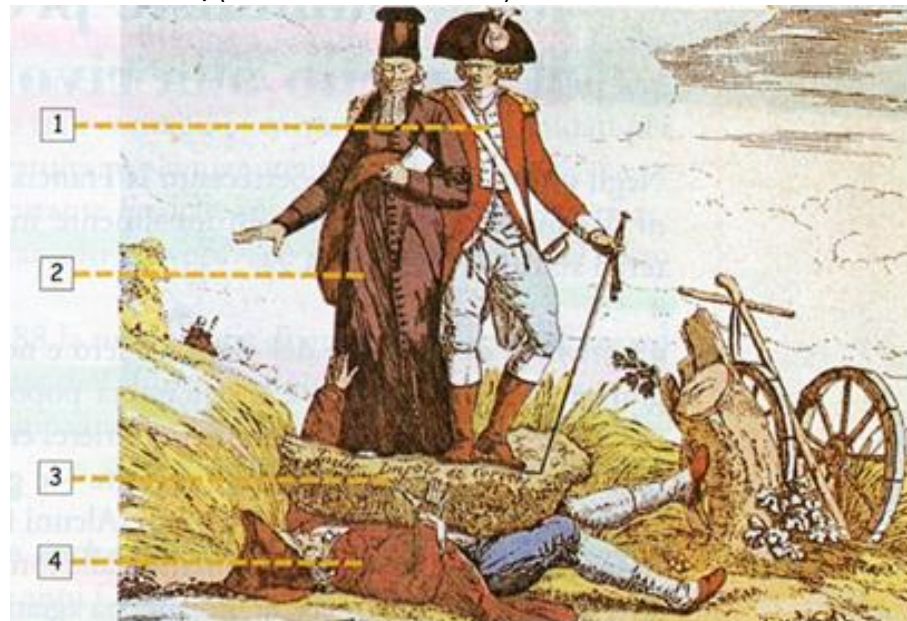
- 6) Quelles sont les deux libertés refusées par le clergé ?

Doc 4

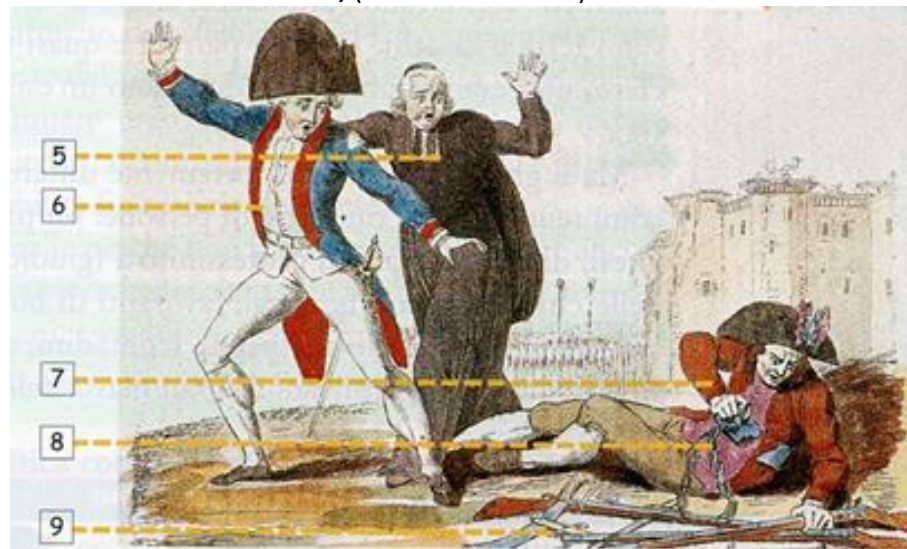
- 7) Quel ordre représente chaque personnage ?
- 8) Que dénonce la gravure ?
- 9) De qui prend-elle part ?

A LA VEILLE DE LA REVOLUTION EN FRANCE

Les Trois Ordres, (Photo Lauros-Giraudon).



Le réveil du Tiers-Etat Paris, (Musée Carnavalet).



ETUDE DE DOCUMENTS :

Deux gravures du temps de la Révolution

A) Associez les numéros et le vocabulaire suivant :

Tiers Etat, noblesse, clergé, bloc de pierre (symbolisant les impôts), chaînes brisées, armes.

B) Analyse des deux gravures :

1) Décrivez les personnages (ce qu'ils symbolisent, leur attitude, la signification des chaînes brisées, des armes ...).

2) Y a-t-il justice entre les trois ordres ?

3) Que laisse prévoir la 2^{ème} gravure ?

4) La situation va-t-elle changer ? Pacifiquement ou violemment ?

APPROFONDISSEMENT : LES ACTEURS IMPORTANTS DE LA REVOLUTION

1. Les sans-culottes

Figures emblématiques de la Révolution française, les sans-culottes incarnent l'intervention du peuple dans les bouleversements politiques et sociaux qui se jouent en cette fin de XVIIIe siècle. Révolutionnaires radicaux issus des catégories populaires, ils influent à de nombreuses reprises sur le cours de la Révolution.

Qui sont-ils ?

Une appartenance sociale distincte ? Lorsque l'on désigne les **sans-culottes**, on parle avant tout des révolutionnaires issus des **couches populaires** des grandes villes et en particulier Paris. **Ils ne correspondent pas à une catégorie sociale homogène**. Ils appartiennent tous à la partie modeste et laborieuse du peuple et sont en premier lieu des **travailleurs manuels**. Parmi eux se trouvent des travailleurs manuels ou des artisans comme des tapissiers, des ouvriers du meuble..., mais aussi des **petits commerçants**, des **boutiquiers**. Ce milieu ne définit pas une classe économique en tant que telle, mais les sans-culottes se retrouvent autour d'intérêts communs. Ce qui les touche et intéresse avant tout est le problème des subsistances, c'est-à-dire la question des pénuries et le douloureux problème de l'augmentation des produits de consommation.

Les sans-culottes cherchent surtout à se démarquer des catégories sociales supérieures dirigeantes. Animés par le désir d'égalité, ils méprisent la richesse incarnée par l'aristocratie et la grande bourgeoisie. Aussi est-il important d'affirmer à travers leur tenue et leur comportement, les valeurs du discours qu'ils défendent.



La tenue vestimentaire est un langage à part entière : la manière de s'habiller traduit le discours politique. Le sans-culotte est donc identifiable à cette tenue : il porte un **pantalon long en bure rayée** (la bure est un tissu de laine assez grossier) qui l'oppose à l'aristocrate, vêtu de la culotte courte et de bas de soie. Cette absence de la culotte explique le nom porté par ces révolutionnaires qui affirment ainsi leur rang.

Il est également revêtu de la **blouse** et du **gilet** ou de la **veste courte à gros boutons** : la **carmagnole**. Cette carmagnole donne lieu à une chanson créée en 1792 qui illustre le mépris de la famille royale.

Il est chaussé de sabots, parfois remplis de paille, pour là aussi marquer cette appartenance au peuple des travailleurs.

Il est enfin coiffé du **bonnet phrygien rouge** qui rappelle l'affranchissement des esclaves et les révoltes populaires du 17^e siècle. Sur ce bonnet est arborée une cocarde tricolore. Ce bonnet était aussi utilisé à l'origine pour protéger la chevelure dans certaines professions.

La tenue vestimentaire est complétée par un symbole révolutionnaire que l'on porte pour certaines occasions : la **pike**. Cette arme symbolise la victoire du peuple souverain : c'est sur la pointe en fer que l'on fiche les têtes tranchées des ennemis de la Révolution.

L'affirmation de l'identité propre est soulignée par **le langage qui contribue à répandre les usages démocratiques**. Les sans-culottes se tutoient et s'appellent « citoyens ». Désormais il n'existe plus de distinctions. Ils renoncent également aux vieux patronymes de leur baptême et adoptent des noms glorieux de l'Antiquité.

Un engagement politique actif : Quel est le discours politique de ces sans-culottes ?

Les sans-culottes sont des **républicains convaincus** qui défendent avant tout le principe de **souveraineté populaire**. Cette souveraineté de la nation, les sans-culottes la défendent contre tous ceux qui la menacent. Il s'agit des ennemis de l'intérieur, partisans d'un régime royaliste, mais aussi ceux de l'extérieur, c'est-à-dire les monarchies européennes en guerre contre la France révolutionnaire.

Animés d'un idéal de **démocratie**, d'**égalité** entre citoyens, ils réclament le **droit à la subsistance**, à l'accès à la nourriture et ils souhaitent, pour cela, que l'État plafonne les prix, qu'il réglemente le commerce. Ils poussent parfois la passion politique jusqu'au fanatisme pour que le gouvernement révolutionnaire prenne en compte leurs revendications.

Comment se traduit leur engagement politique ?

Les sans-culottes ne sont pas en mesure de s'exprimer par le vote. La Constitution de 1791 fixe un droit de vote restreint : les députés sont élus au **suffrage censitaire**, c'est-à-dire que seuls les citoyens qui paient des impôts obtiennent le droit de vote. Ce droit est alors déterminé par le cens, le montant des impôts payés. Les sans-culottes ne sont donc pas des citoyens actifs pouvant voter. Il leur faut trouver d'autres moyens d'expression et de pression pour se faire entendre.

Ils participent ainsi activement aux débats politiques qui animent les **sociétés populaires**. Ces sociétés apparaissent à Paris avant de gagner les provinces. On y veille à la sauvegarde des droits de la nation et on y discute des lois.

Les sans-culottes se rassemblent également au sein des **sections**. Les assemblées de sections sont des organismes présents dans chaque quartier de la ville. Ils sont institués en 1790 pour recevoir des citoyens actifs mais de plus en plus de sans-culottes les intègrent pour y débattre. Les derniers espaces de débats sont les **clubs**, des associations où les citoyens débattent là aussi de questions politiques. Les lieux de réunion de ces clubs sont souvent d'anciens couvents qui vont leur donner leur nom comme le club des **cordeliers** ou des **jacobins**. Ces clubs sont des instruments privilégiés dont les sans-culottes se servent pour faire pression sur les députés de l'Assemblée.

Outre ces espaces de débats, les sans-culottes bénéficient de l'appui des journalistes. Ainsi **les journaux** de Jean-Paul Marat, *l'Ami du peuple*, ou de Jacques René Hébert qui est à l'origine du *Père Duchesne*, sont des relais efficaces du discours politique des sans-culottes. Ces journalistes appuient leurs revendications.

Un rôle déterminant à l'occasion de certains événements révolutionnaires

Les sans-culottes sont des acteurs directs de certains moments importants de la Révolution. Dès le début de celle-ci, ils jouent un rôle décisif en permettant la **prise de la Bastille**, puis ils luttent activement contre la monarchie constitutionnelle à partir de juin 1791. Louis XVI, à cette date, quitte la capitale : c'est l'épisode de la **fuite de Varennes**, le roi perd alors la confiance du peuple. Le 17 juillet 1791, le club des cordeliers organise une manifestation sur le **Champs de Mars** pour obtenir la déchéance du roi. Celle-ci se termine dans un bain de sang : le maire de Paris ordonne de tirer sur la foule, provoquant une cinquantaine de morts. La chute de la monarchie constitutionnelle est consommée avec la **journée du 10 août 1792**. Après plusieurs assauts, **les sans-culottes prennent le palais des Tuileries**. Sous la pression des insurgés, l'Assemblée suspend le roi et procède à son emprisonnement.

La proclamation de la République en septembre 1792 marque le moment où les sans-culottes exercent une influence politique croissante. En juin 1793, ils multiplient les pétitions réclamant l'arrestation des Girondins qui dirigent cette république et qui sont jugés trop modérés ou trop proches des bourgeois. Ils soutiennent ensuite le **Comité de Salut Public** et le gouvernement de **Terreur** mis en place par Robespierre à partir de l'été 1793. Ils contrôlent les **comités de surveillance** qui ont pour tâche de dénoncer les traîtres à la Révolution et participent aux **tribunaux révolutionnaires**. Il faut attendre juillet 1794 et l'exécution de Robespierre pour que les sans-culottes perdent leur influence et leur pouvoir.

La République proclamée en 1792 est confrontée aux périls extérieurs et aux oppositions intérieures. Pour affronter ces difficultés, **la Terreur**, menée par Robespierre, est instaurée. Après la chute de Robespierre en 1794, un nouveau régime est institué : le Directoire. Fragile et contesté, ce régime prend fin avec le coup d'Etat de Bonaparte en 1799.

2. Georges Danton, le révolutionnaire indulgent

Contrairement à Robespierre, Danton a un physique massif, c'est un bon vivant, au caractère explosif. Il a le même âge que Robespierre, la même profession, les mêmes convictions, mais il s'est fortement enrichi au cours de ses missions.

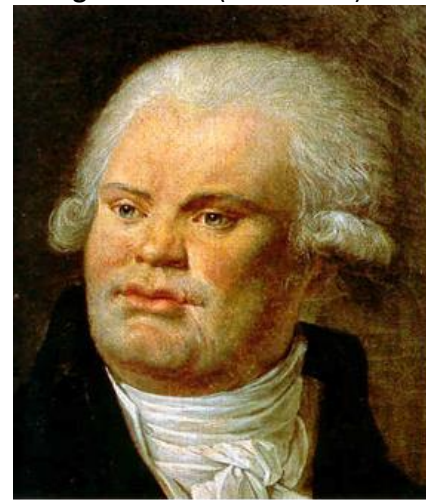
Il est né en Champagne, s'enflamme pour la Révolution quand il s'installe à Paris, crée le club des Cordeliers, ouvert au petit peuple qui est subjugué par son éloquence.

Après la tentative de fuite de Louis XVI à Varennes, Danton réclame la République. Il veut la chute du roi. Il est nommé ministre de la Justice dans le gouvernement provisoire puis des Affaires de la guerre, et Danton organise la résistance contre les Prussiens : « De l'audace, toujours de l'audace, et la patrie sera sauvée ! » et en effet il y aura la victoire de Valmy (20 septembre 1792), et le prestige de Danton est alors énorme.

Comme Robespierre, il est élu député de la Convention et siège parmi les Montagnards. Après la révolte en Vendée et face au risque de nouvelle invasion, Danton veut renforcer l'autorité de l'Etat et est favorable à la Terreur, il est l'instigateur du Comité de salut public. Mais les défaites s'accumulent, Danton est jugé trop mou, se retire et sera remplacé au Comité par Robespierre.

Danton revient de sa retraite à l'automne 1793 pour réclamer la fin de la Terreur : « Je demande qu'on épargne le sang des hommes » ... Danton est arrêté et accusé d'être nuisible à l'action du gouvernement, et il sera exécuté après un procès rapide le 5 avril 1794. Quelques instants plus tôt, passant devant la maison de son ancien ami, il avait hurlé : « Robespierre, je t'entraîne avec moi ».

Georges Danton (1759-1794)



Exercice :

- 1) A quel ordre social appartient Danton à la veille de la Révolution ?
- 2) Quel rôle joue-t-il pendant les années allant de 1791 à 1793 ?
- 3) A quel groupe politique est-il rattaché à la Convention ?
- 4) Quelle critique exprime-t-il au Comité de Salut public et quelle en est la conséquence ?

3. Maximilien de Robespierre, l'homme de la Terreur

Il est né à Arras, fait brillamment ses études à Paris puis entre à la Faculté de Droit pour devenir avocat. Il s'enthousiasme pour les idées de Jean-Jacques Rousseau.

En 1789, il est élu représentant du tiers état pour Arras et se fait connaître à l'Assemblée constituante comme démocrate. Il y réclame le suffrage universel, veut la liberté de la presse, l'enseignement obligatoire, est contre la peine de mort et défend la cause du peuple. C'est à lui que l'on doit la devise « Liberté, Egalité, Fraternité ». C'est un brillant orateur, très méticuleux, et peu à peu devient célèbre. Il devient même bientôt président du Club des Jacobins.

On le surnomme « l'Incorruptible ». Il apparaît calme et réfléchi, est de caractère ombrageux et méfiant et pense souvent qu'en toute chose lui seul a raison. Quand il est élu député de Paris au sein des Montagnards, aux côtés de Danton, il montre son adversité contre les Girondins, « ces bourgeois égoïstes qui n'aiment pas le peuple ». En dépit de ses convictions, il vote la mort du roi.

En 1793, Robespierre entre au Comité de salut public et devient chef du gouvernement provisoire. Les Français, à tort ou à raison, lui attribuent tout ce qui se fait de bien ou de mal dans le pays : le maximum des prix, la levée en masse, la loi des suspects... qui plonge la France dans la Terreur. Robespierre arrive alors au sommet de sa puissance, fait guillotiner tous ceux qui barrent son chemin. Il voudrait même instaurer une religion nouvelle : le culte de l'Être Suprême. Son attitude déplaît à de nombreux Français : « Il ne lui suffit pas d'être maître, il veut être Dieu ». Plus personne ne se sent à l'abri, la Convention est terrifiée, extrémistes et modérés se liguent contre Robespierre qui est arrêté le 27 juillet 1794 et guillotiné sans jugement le lendemain.

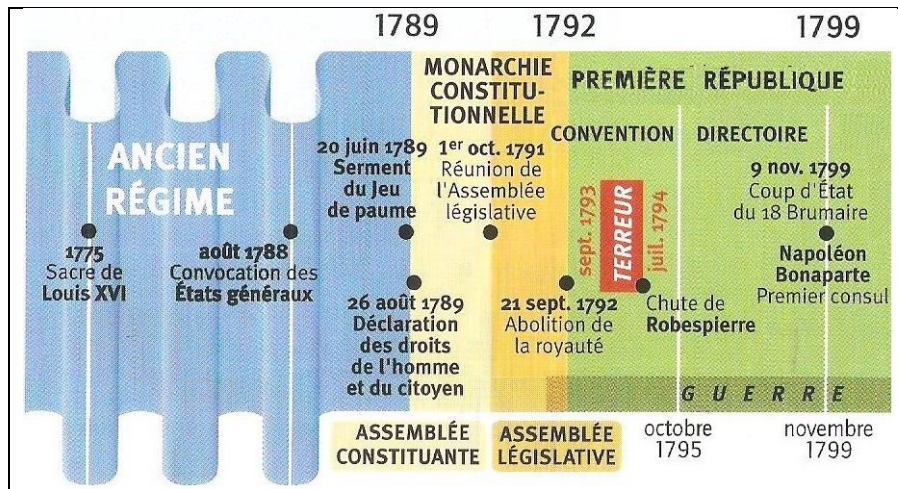
Maximilien de Robespierre (1758-1794)



Questions :

- 1) A quel ordre social appartient Robespierre à la veille de la Révolution ?
- 2) Quelles idées défend-il au début de la Révolution ?
- 3) Où siège-t-il à la Convention ? Quand devient-il chef du Gouvernement ?
- 4) Quelles mesures contribue-t-il à mettre en place ?
- 5) Pourquoi Robespierre est-il arrêté et guillotiné ?

LE DEROULEMENT DE LA REVOLUTION FRANÇAISE



Site de référence pour la Révolution Française : <http://home.nordnet.fr/blatouche/revolution.html>

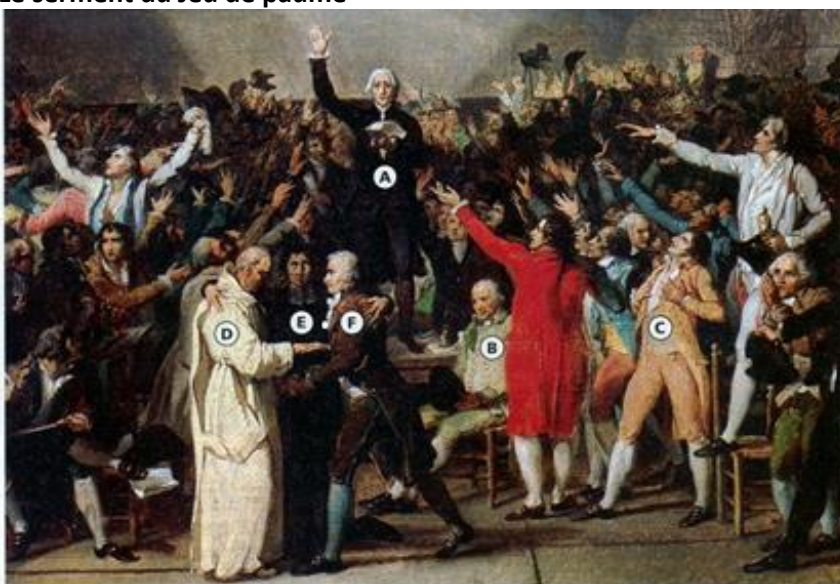
La Révolution française de 1789 à 1793

1. L'année 1789 : l'effondrement de l'Ancien Régime

a. La réunion des États généraux

Pour résoudre la crise financière, Louis XVI décide de convoquer les États généraux. Le 5 mai 1789, les représentants de la noblesse, du clergé et du tiers état se réunissent à Versailles. Très vite, le Tiers-Etat conteste le vote par ordre. Sur la proposition de l'abbé Sieyès, auteur de *Qu'est-ce que le tiers état ?* les députés du Tiers Etat se proclament « **Assemblée nationale** » le 17 juin 1789. Ils affirment ainsi le principe de la souveraineté populaire, contre la monarchie de droit divin. Le 20 juin 1789, les députés se rassemblent dans la salle du Jeu de paume et décident de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France : c'est le **serment du Jeu de paume**. Ils prennent alors officiellement le nom d'« **Assemblée nationale constituante** » le 9 juillet 1789.

Le serment du Jeu de paume



Le serment du Jeu de Paume (détail), le 20 juin 1789, d'après J.-L. David, musée Carnavalet, Paris. • La salle où ils se réunissent ayant été fermée par ordre du roi, les députés du tiers état se réfugient dans la salle du Jeu de Paume. Ils jurent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution au royaume.
A. Bailly, B. Sieyès, C. Robespierre, D. un moine, E. un abbé, F. un pasteur protestant.

Explication de l'œuvre « Le serment du Jeu de paume »

Le dessin de David date de 1791. Il s'agit d'une préparation pour un tableau qui n'a pas pu être fait pour diverses raisons, en particulier parce qu'à partir de 1793, de nombreuses personnes figurant sur le dessin ne devaient plus être montrées. Pourtant ce dessin est très célèbre.

David a voulu en particulier montrer à quel point les députés présents dans la salle du jeu de paume étaient excités de vivre un tel moment historique. Le moment représenté est celui du serment lui-même, mais il règne un grand désordre, une très vive animation.

De nombreux députés discutent, font de grands gestes. Parmi eux :

- Bailly, député du tiers-état, est monté sur une chaise. Il lit le serment et lève la main droite.
- Trois figures connues de l'assemblée, deux membres du clergé catholique et un pasteur protestant : l'idée est ici la réconciliation de deux des religions du royaume.
- Marat, en train de rédiger « l'Ami du peuple », ce qui est un anachronisme.

Des gens du peuple regardent la scène, ainsi que de jeunes enfants (ceux de David) : la Révolution, c'est l'avenir. Le vent, très fort, soulève les rideaux : c'est le symbole des changements à venir qui vont dans une large mesure balayer le passé. David montre ici la Révolution dans toute sa gloire, à l'heure où les révolutionnaires n'ont qu'un but commun. Tous les mouvements convergent vers Bailly qui prête serment, tous sont animés de la même ferveur. Chaque visage est précisément dessiné, de manière à ce que chacun soit aisément reconnaissable : David fait de tous les hommes présents des héros de la Révolution.

Les événements de l'année 1789

4-5 MAI • Ouverture des États généraux à Versailles.

17 JUIN • Le tiers état se déclare Assemblée nationale.

20 JUIN • Serment du Jeu de Paume.

1^{er} JUILLET • Louis XVI concentre des troupes autour de Paris.

12 JUILLET • Renvoi de Necker.

14 JUILLET • Insurrection parisienne et prise de la Bastille.

16 JUILLET • Les troupes royales sont éloignées de Paris, Necker est rappelé.

15-30 JUILLET • Révoltes paysannes dans toute la France.

4 AOÛT • Abolition des privilèges.

26 AOÛT • Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

5-6 OCTOBRE • Marche des Parisiennes sur Versailles. La famille royale est ramenée à Paris.

2 NOVEMBRE • Nationalisation des biens du clergé.

b. La prise de la Bastille

Le renvoi de Necker, responsable des désordres selon le roi, provoque la colère du peuple. Celui-ci se rend le 14 juillet 1789 à la Bastille et prend d'assaut cette prison symbole de l'absolutisme. Le roi cède et rappelle Necker. Puis il se rend à Paris où il accepte d'arborer la cocarde tricolore.

c. La fin de l'Ancien Régime

L'Assemblée dans la nuit du 4 août

« La séance du mardi soir, 4 août, est la séance la plus mémorable qui se soit jamais tenue. Les ducs d'Aiguillon, du Châtelet, proposèrent que la noblesse et le clergé prononcent le sacrifice de leurs privilèges. L'insurrection générale, les provinces en partie ravagées, plus de cent cinquante châteaux incendiés, les titres seigneuriaux recherchés avec fureur et brûlés, l'impossibilité de s'opposer au torrent de la Révolution, tout nous prescrivait la conduite que nous devions tenir. Il n'y eut qu'un mouvement général. Le clergé, la noblesse se levèrent et adoptèrent toutes les motions proposées. Il eût été inutile, dangereux même de s'opposer au vœu général de la nation. »

Marquis de Ferrières (député de la noblesse de Saumur), *Mémoires*, 1821.

Exercice :

- 1) Quelle est la nature du texte ?
- 2) A quel ordre appartient l'auteur du texte ?
- 3) Quelle décision prennent la noblesse et le clergé ?
- 4) Qu'est-ce qui pousse à prendre cette décision ?
- 5) Expliquer la phrase soulignée ?

En province, un sentiment de panique s'empare des paysans : c'est la Grande Peur, qui culmine du 20 juillet au 6 août 1789. Des révoltes éclatent, les paysans s'en prennent aux nobles. Pour tenter de rétablir le calme, les députés décident dans **la nuit du 4 août la suppression des privilèges** : tout l'édifice social de l'Ancien Régime s'effondre. **Le 26 août 1789, la Déclaration des droits de l'homme** est adoptée ; elle définit les nouveaux principes de la société.

Comme le roi refuse de signer ces décrets, la foule marche sur Versailles. Le roi doit accepter les nouvelles mesures, et le peuple le contraint le 6 octobre 1789 à quitter Versailles pour venir vivre à Paris.

UNE PRISON VIDE POUR UN IMPACT REVOLUTIONNAIRE (Prise de la Bastille, 14 juillet 1789)

Le peuple pensait que la Bastille logeait beaucoup de victimes de l'arbitraire, mais il fallut se rendre à l'évidence : il n'y avait là qu'une poignée de faussaires, un fou, un noble incestueux et un complice de Damiens, l'auteur d'une tentative d'assassinat sur Louis XV ; les autres prisonniers avaient déjà été transférés ailleurs. L'image révolutionnaire a largement contribué à entretenir le mythe d'une Bastille abritant des cachots où croupissaient les victimes de la monarchie. Cette prison était en effet l'emblème de la tyrannie monarchique.

La reddition de la Bastille, symbole du despotisme, fit l'effet d'un séisme, en France comme en Europe, jusque dans la lointaine Russie impériale. Elle marque symboliquement le début de la Révolution française.



Ce symbole du despotisme est tombé. Cette toile représente la prise de la Bastille le 14 juillet 1789. Dans la première cour envahie par le peuple, le marquis de Launay (à droite), gouverneur de la prison, est arrêté par un grenadier des Gardes françaises. A gauche, deux canons sont chargés et prêts à tirer. En arrière-plan, on peut reconnaître la Bastille et à droite la maison du gouverneur, par les fenêtres de laquelle sortent des flammes.

METHODOLOGIE : ENTRAINEMENT A LA COMPOSITION

A l'aide de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (page suivante), répondez à la question ci-dessous :

« En quoi peut-on dire que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen constitue l'acte de décès de l'Ancien Régime ? »

Vous veillerez à présenter votre devoir en faisant :

- Une introduction
- Un développement en plusieurs parties (à déterminer les axes et sous-parties)
- Une conclusion

LA DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN



① L'Être Suprême.
L'œil symbolise la vigilance, le triangle, l'égalité et le soleil, la raison.

② La France, habillée aux couleurs nationales, portant des fers ouverts, car libérée, associés au manteau bleu et à la couronne des rois.

③ La pique des révolutionnaires, entourée du faisceau des licteurs (force de la loi) et coiffée du bonnet phrygien (liberté).

④ L'Ange ou la Loi, annonciateur d'un monde nouveau fondé sur la justice (le sceptre) et la raison (qu'il pointe).

⑤ Les lauriers et le serpent qui se mord la queue sont des symboles de gloire empruntés à l'Antiquité.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (26 août 1789)

Préambule – Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs; afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous.

En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être Suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen.

Art. 1. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Art. 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

Art. 3. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Art. 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui: ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

Art. 5. La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

Art. 6. La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens, étant égaux à ces yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

Art. 7. Nul homme ne peut être accusé, arrêté ou détenu que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi doit obéir à l'instant; il se rend coupable par la résistance.

Art. 8. La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

Art. 9. Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

Art. 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

Art. 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

Art. 12. La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.

Art. 13. Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable; elle doit être également répartie entre les citoyens, en raison de leurs facultés.

Art. 14. Les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

Art. 15. La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

Art. 16. Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution.

Art. 17. La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

Les bases de la France nouvelle

Après avoir lu le document ci-dessus (DDHC), répondez aux questions suivantes :

- 1) Qui a voté la DDHC ?
- 2) Selon l'art. 2, quels sont les droits naturels et imprescriptibles de l'homme ?
- 3) Repérez les 3 articles qui suppriment les privilèges et établissent l'égalité des droits.
- 4) Sous l'Ancien régime, qui possédait la souveraineté ? Et selon l'article 3 ?
- 5) Sous l'Ancien régime, qui faisait la loi ? et selon l'article 6 ?
- 6) Quels articles traitent de la liberté de culte et de presse ?
- 7) Quelle loi anglaise est reprise par l'article 7 ?
- 8) Quel article interdit la torture ?

2. L'échec de la monarchie constitutionnelle

a. La Constitution de 1791

La période 1790-1791 est marquée par une intense vie politique et le développement d'une opinion publique avec notamment la multiplication des clubs et des journaux. L'Assemblée (**La Constituante**), fidèle à son serment, rédige en 1791 une Constitution, qui établit une monarchie constitutionnelle et consacre la **séparation des pouvoirs** :

- le pouvoir exécutif appartient au roi, qui doit prêter serment à la Nation ; il nomme les ministres, conduit la politique extérieure et peut suspendre l'exécution d'une loi pendant un certain temps (droit de veto).
- le pouvoir législatif appartient à une Assemblée qui vote les lois. Les députés sont élus au suffrage censitaire.

L'unanimité semble régner, comme le prouve la **fête de la Fédération**, organisée le 14 juillet 1790 au Champ-de-Mars. **Louis XVI y prête serment de fidélité à la Nation et à la Constitution.**

b. L'échec du compromis avec le roi

Mais des difficultés surgissent. **Le problème financier est le plus préoccupant** : pour y remédier, on décide la **nationalisation des biens du clergé**. En contrepartie, le 12 juillet 1790, la **Constitution civile du clergé** fait des ecclésiastiques des fonctionnaires salariés par l'Etat. Les prêtres doivent prêter serment à la Nation et au roi. Certains refusent et très vite s'affrontent deux clergés : le **clergé constitutionnel** et le **clergé réfractaire**⁵, qui a la préférence de Louis XVI. **Le roi accepte mal** ces nouvelles mesures. Pourtant, le roi n'a jamais vraiment accepté la Révolution, il se méfie des révolutionnaires et désapprouve leurs mesures, notamment religieuses. Il rejette en effet, la Constitution civile du clergé, condamnée par le pape. Le roi soutient le clergé réfractaire, ce qui aggrave la méfiance des **sans-culottes** à son égard.

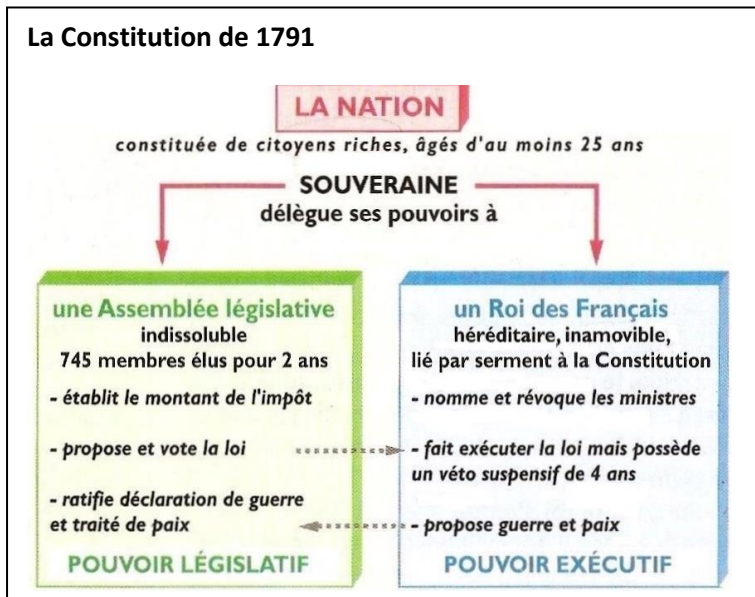
D'autre part, le **roi sollicite secrètement l'aide de souverains étrangers** afin de rétablir la monarchie absolue. Le roi s'enfuit le 20 juin 1791 dans l'espoir de rejoindre ces puissances étrangères. Reconnu et arrêté à Varennes, le roi est reconduit à Paris.

Les conséquences de cette fuite sont immenses. Le roi a perdu la confiance du peuple. Au sein de l'Assemblée, les députés se divisent sur l'attitude à adopter. Les plus modérés parviennent à faire voter l'innocence du roi en prétendant qu'il a été enlevé. Mais les sans-culottes se rassemblent pour réclamer la déchéance du roi : la garde nationale tire, faisant quinze morts.

Discours de Danton

« L'individu déclaré roi des Français, après avoir juré de maintenir la Constitution, s'est enfui, et j'entends dire qu'il n'est pas déchu de sa couronne. Mais cet individu déclaré roi des Français a signé un écrit par lequel il déclare qu'il va chercher les moyens de détruire la Constitution. Il est criminel, à moins qu'on ne le répute imbécile. Et s'il est imbécile, il ne peut plus non plus être roi. »
Discours de Danton au club des Jacobins, le 25 juin 1791.

⁵ Cette Constitution civile du clergé provoque la division du clergé français avec d'un côté les prêtres réfractaires et de l'autre les prêtres jureurs.



Document

« J'entendis un grand caquetage de blanchisseuses dans ma rue et quelques mots parvinrent à mon oreille : « Il est parti c'te nuit. Le roi, la reine, Madame Elisabeth, le Dauphin... »

Le 25 juin tout était en rumeur. Le fugitif ne devait arriver que le soir. Je vis sa rentrée. La Garde nationale formait depuis les boulevards jusqu'au château des Tuileries une double haie, les armes renversées ; un silence profond régnait, ou n'était rompu que par quelques injures étouffées.

Louis cependant ne fut pas puni ! L'Assemblée constituante, fidèle à son principe décrété que la France était une monarchie, excusa le monarque et crut se l'affectionner en lui laissant toute la considération qu'elle pouvait encore lui laisser ».

Restif de la Bretonne, *Les nuits de Paris*, 1794.

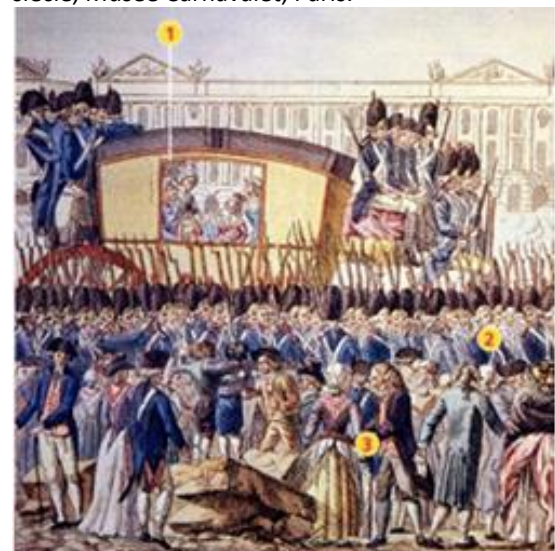
Questions :

- 1) Qui sont les fuyards ?
- 2) Quelle phrase montre la réprobation des Parisiens ? Comment considèrent-ils le roi ?
- 3) Quelle est la décision de l'Assemblée ? Justifiez-la.

L'arrestation du roi à Varennes, estampe de Jean-Louis Prieur, (musée de la Révolution française, Vizille, département de l'Isère).



Le retour du roi de Varennes, gravure du XVIII^e siècle, Musée Carnavalet, Paris.



c. Le renversement de la monarchie

Les souverains étrangers s'inquiètent de l'évolution politique de la France. La situation s'aggrave brusquement au printemps 1792 avec le 20 avril, la déclaration de guerre contre l'Autriche. La France connaît une série de défaites et l'ennemi se rapproche de plus en plus de la capitale. La menace d'invasion plane sur la Révolution et on déclare la **patrie en danger**. Les Parisiens soupçonnent le roi de **complicité** avec l'ennemi.

Le manifeste de Brunswick¹ (25 juillet 1792)

“Un but qui tient au cœur des deux souverains², c'est d'arrêter les attaques portées au trône et à l'autel³, de rétablir le pouvoir légal, de rendre au Roi la sécurité et la liberté dont il est privé.

La ville de Paris et tous ses habitants seront tenus de se soumettre sur le champ et sans délai au Roi, de lui rendre sa pleine et entière liberté, et de lui assurer, ainsi qu'à toutes les personnes royales, le respect que doivent les sujets à leur souverain. Si le château des Tuileries est attaqué, s'il est fait la moindre violence, le moindre outrage au Roi, à la reine ou à la famille royale, alors leurs majestés impériale et royale en tireront une vengeance exemplaire et à jamais mémorable : ils livreront la ville de Paris à une exécution militaire, et les révoltés coupables d'attentats auront les supplices qu'ils méritent.”

¹ Brunswick est le chef des armées prussienne et autrichienne.

² Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche.

³ L'autel, c'est-à-dire l'Eglise.

Questions :

- Au nom de qui s'exprime Brunswick ?
- A quel roi veut-il rendre la sécurité et la liberté ?
- Quelle menace profère-t-il ?
- Quelle peut être la réaction des Parisiens ?

La tension est à son comble quand les Parisiens prennent connaissance du **manifeste de Brunswick**, commandant de l'armée prussienne, qui déclare que « s'il est fait la moindre violence à la famille royale, l'Autriche et la Prusse en tireront une vengeance exemplaire en livrant la ville de Paris à une exécution militaire ». La réaction à Paris est très vive. **Les Parisiens prennent d'assaut les Tuileries le 10 août 1792**. Le roi se réfugie à l'Assemblée mais les députés, sous la pression populaire, **voient sa déchéance**. Le roi est emprisonné au Temple. L'assemblée vote la déchéance du roi : **c'est la fin de la monarchie**.

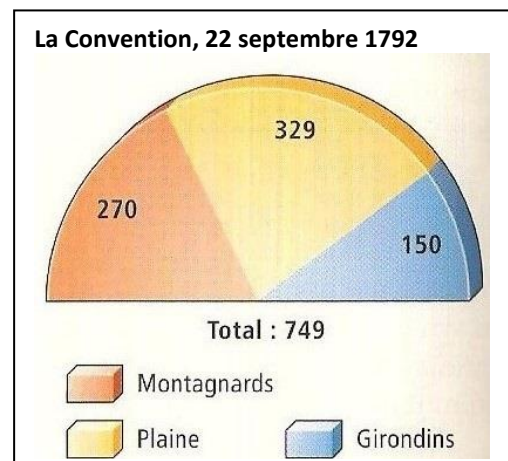
La Révolution française de 1792 à 1799

1. Les premiers temps de la République (1792-1795)

La proclamation de la République

Après le vote de la déchéance du roi, une nouvelle Assemblée, la **Convention**, est élue au suffrage universel masculin. Le 22 septembre 1792, la **Convention proclame la République**. Bientôt, des divisions apparaissent au sein de cette Assemblée entre **Girondins**, plus modérés, et **Montagnards**, plus radicaux.

Après la **chute de la royauté le 10 août 1792**, les frontières de la France sont menacées par les troupes austro-prussiennes et les défaites successives exposent le territoire à une invasion ennemie, entretenant ainsi un très fort



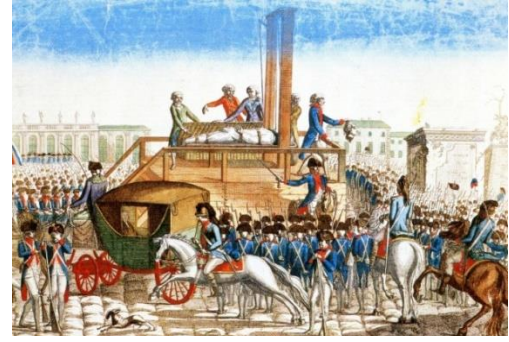
climat de peur et ce malgré la levée de 30 000 hommes.

C'est la Convention qui va décider de l'avenir du roi, un roi qui assume seul sa défense, mais sans grande conviction (il refusa d'ailleurs des avocats). La Convention est divisée et les Montagnards soutiennent la peine capitale, seul moyen de faire triompher la République. Exemple cette phrase de Marat : « *Je ne croirai à la République que quand la tête de Louis ne sera plus sur ses épaules* ». Après plus d'un mois de débats

passionnés, alimentés notamment par la découverte de la correspondance complice avec des nobles émigrés, le « citoyen Louis » ou « Louis le dernier » est reconnu coupable de « conspiration contre la liberté publique et la sûreté générale de l'État » ou encore d'être un « ennemi étranger au corps de la Nation ». **Louis XVI est condamné à mort à une très faible majorité, 387 voix contre 331. Il est guillotiné le 21 janvier 1793**, place de la Révolution (aujourd'hui place de la Concorde), et sa tête est ensuite présentée au peuple sous les cris de « Vive la Nation ! Vive la République ! ».

Début septembre, la situation s'aggrave car les troupes ennemies dirigées par le duc de Brunswick pénètrent sur le territoire français et foncent sur Paris. Le 20 septembre, **la bataille s'engage à Valmy**. Les Français combattent avec une grande détermination aux cris de « Vive la Nation ! » et finissent par l'emporter

Exécution du roi Louis XVI, 21 janvier 1793, Musée Carnavalet.



2) La République en danger

Après la mort du roi, la République apparaît menacée de toutes parts : presque tous les pays d'Europe forment une coalition militaire contre la France. A l'intérieur du pays aussi la crise est générale : agitations dues à la crise économique, oppositions contre-révolutionnaires en Vendée.



Questions :

1) Quels sont les deux types de danger qui menacent la France ?

2) Comment réagit le gouvernement révolutionnaire ?

Menace extérieure

L'exécution de Louis XVI, le 21 janvier 1793, apparaît comme un défi à l'Europe des monarchies. L'Angleterre prend alors l'initiative d'une coalition contre la France, et s'allie avec la Russie, la Sardaigne, l'Espagne, la Prusse, l'Autriche et le Portugal. **Toute l'Europe s'unit contre la France. Cette coalition dispose d'un écrasant avantage numérique.** De mars à octobre 1793, les armées françaises essuient défaite sur défaite.

Menace intérieure : Le soulèvement de l'Ouest

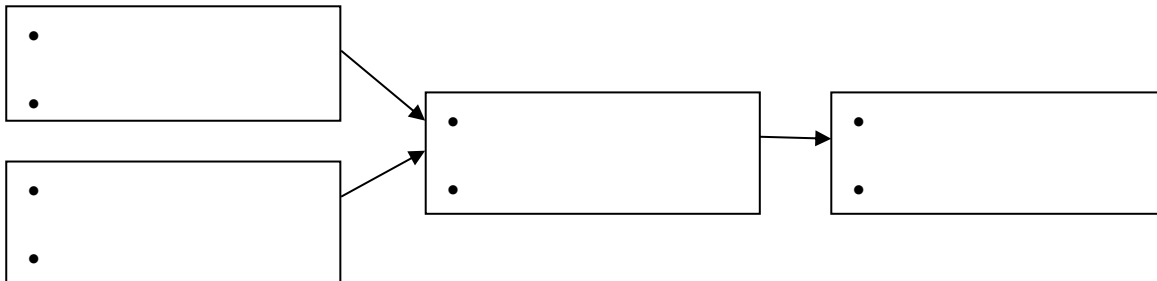
Au printemps 1793, une **partie des départements de l'Ouest** (Vendée, Deux-Sèvres, Maine-et-Loire) **se soulève contre la Révolution**. Le mécontentement suscité par la Constitution civile du clergé qui heurte les catholiques est à l'origine de cette révolte. Ce mécontentement grandit avec la mort du roi en janvier 1793 et explose en mars, quand la **Convention** décide la levée de 300 000 hommes pour faire face à la menace étrangère.

Les jeunes paysans refusent d'aller servir aux frontières la cause révolutionnaire. Rapidement, ils s'organisent en une véritable armée catholique et royale avec comme signe de reconnaissance un cœur surmonté d'une **croix**. Ils connaissent plusieurs succès et restent invaincus jusqu'en octobre 1793 : ils s'emparent notamment des villes de Cholet et de Saumur. L'addition de toutes ces menaces et de la crise économique rendent la situation désespérée. Les émeutes se multiplient. Discrédités, les **girondins sont évincés par les montagnards** à la Convention. Les montagnards, en appliquant une politique de **Terreur**, parviennent finalement à redresser la situation et à sauver la République fin 1793.

EXERCICE

Compléter le schéma ci-dessous avec les dates et les mots suivants :

Nuit de Varennes – Prise des Tuileries – Louis XVI guillotiné – Manifeste de Brunswick – juin 1791 – août 1792 – juillet 1792 – janvier 1793



La révolte vendéenne

En 1793, les paysans vendéens se soulèvent contre la République, au nom du roi et de la religion. Ils rejoignent les prêtres réfractaires et se mettent sous les ordres d'anciens nobles. C'est le début de la guerre de Vendée qui les oppose aux armées de la République.

Henri, comte de la Rochejaquelin, chef vendéen



Un insigne vendéen



Les débuts du soulèvement vendéen

« Il se présenta dans le bourg, une quantité de gens attroupés et armés de fusils, brocs, fourches, faux et autres instruments, ayant tous des cocardes blanches et décorés d'une petite étoffe carrée sur lesquelles sont brodées différentes figures telles que des croix. Tous ces gens criaient : « Vive le roi et nos bons prêtres, nous voulons notre roi, nos prêtres et l'Ancien Régime », et voulaient égorger tous les patriotes¹ [...]. Toute cette troupe se jeta sur tous les patriotes qui s'étaient réunis pour s'opposer à leurs entreprises, en tua plusieurs, en fit plusieurs prisonniers et dispersa les autres. Ils s'emparèrent de la ville : »

Dépositions de deux témoins, le 23 mars 1793, archives départementales du Maine-et-Loire.

¹. Les républicains.

Les massacres

a) Massacre de soldats républicains

« Les rebelles après avoir gagné à Montaigu une grande bataille ont rempli de nos soldats vivants un puits de 8 mètres de profondeur, situé dans le château de cette place [...]. Ils ont coupé en morceaux les braves grenadiers de Blossé. »
Adjudant général Legros, 21 septembre 1793.

b) Massacre de paysans vendéens

« Les soldats s'étant répandus dans les maisons, et en ayant retiré les femmes et les filles des brigands, les emmenaient dans les rues où elles étaient entassées et égorgées sur le champ à coup de baïonnette ou de sabre. »

Commissaire du département de Maine-et-Loire, 12 décembre 1793.

Questions sur les documents :

- 1) A quelles catégories sociales appartiennent les contre-révolutionnaires vendéens ?
- 2) Que réclament les paysans vendéens ?
- 3) Quels insignes portent-ils ? Contre qui se battent les paysans ? Avec quelles armes ?
- 4) Montrez que la répression de la révolte vendéenne est féroce ?

L'œuvre de Robespierre

1. L'arrivée au pouvoir

a. Les montagnards prennent le pouvoir

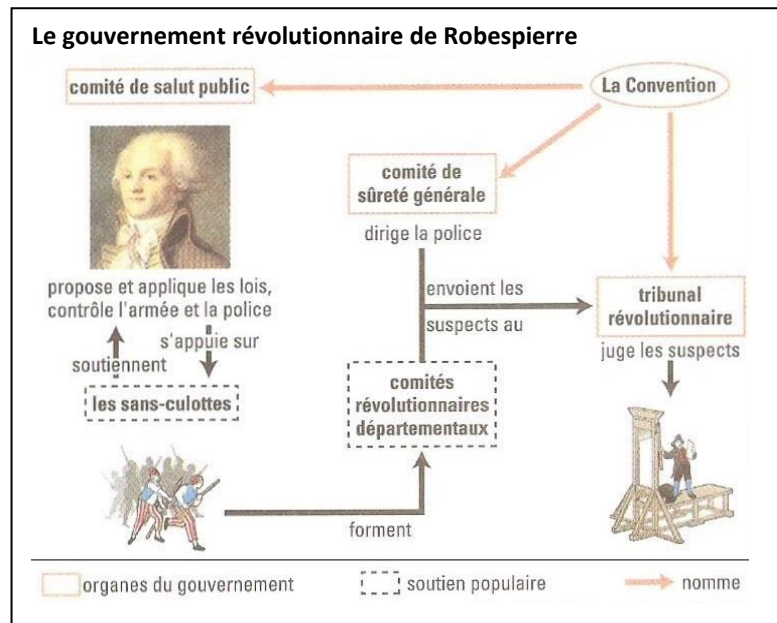
La République a été proclamée le 22 septembre 1792 en France, mais doit d'emblée faire face à un double péril : à l'extérieur, la France est assiégée par l'Europe coalisée, et à l'intérieur, une véritable guerre civile oppose les contre-révolutionnaires (Vendée) au reste de la France.

A la Convention, les Girondins gouvernent, mais doivent faire face à l'opposition grandissante des Montagnards, proches des sans-culottes parisiens. Les chefs girondins sont arrêtés fin mai 1793, puis exécutés. A partir de **juin 1793, les montagnards sont au pouvoir et forment un gouvernement révolutionnaire.**

b. Robespierre et le Comité de salut public

Ce gouvernement révolutionnaire repose sur un Comité de salut public qui exerce la réalité du pouvoir. Composé de 14 membres, ce Comité comprend des hommes comme Couthon, Saint-Just, Robespierre...

Né à Arras en 1758, et avocat de formation, Robespierre avait été élu député aux Etats généraux. Membre du Club des jacobins, député montagnard à la Convention, il entre en juillet 1793 au Comité de salut public. Très rapidement, il exerce un grand ascendant au sein de ce Comité. Ses idées et sa formation intellectuelle sont fortement marquées par l'œuvre et la pensée de Jean-Jacques Rousseau, et notamment par son idéal démocratique.



2. Le redressement par la Terreur

a. La Terreur : pour faire face aux dangers intérieurs et extérieurs, la Terreur est mise à l'ordre du jour en septembre 1793 par le **Comité de salut public**. Elle se caractérise par des mesures d'exception.

La loi des suspects

Art.1. Immédiatement après la publication du présent décret, tous les gens suspectés qui se trouvent dans le territoire de la République et qui sont encore en liberté seront mis en état d'arrestation.

Art. 2. Sont réputés suspects :

1. Ceux qui, soit par leur conduite, soit par leurs relations, soit par leurs propos ou leurs écrits, se sont montrés partisans de la tyrannie ou du fédéralisme et ennemis de la liberté [...]
 3. Ceux à qui il a été refusé des certificats de civisme.
 4. Les fonctionnaires suspendus ou destitués de leurs fonctions par la Convention nationale ou par ses représentants.
 5. Les nobles, les maris, les femmes, pères, fils ou filles, frères ou sœurs, qui n'ont pas constamment manifesté leur attachement à la Révolution.
 6. Ceux qui ont émigré du 1^{er} juillet 1789 au 8 avril 1792, bien qu'ils soient rentrés en France.
- Décret du 17 septembre 1793.

Exercice :

- 1) Est-il facile d'être considéré comme un suspect ?
- 2) Montrez que les suspects ne sont pas seulement les opposants à la Révolution.
- 3) Qu'arrive-t-il à toute personne accusée d'être un suspect ?

Sur le plan politique, la **loi des suspects** ordonne l'arrestation de tous ceux qui sont soupçonnés d' "être partisans de la tyrannie ou ennemis de la liberté ". Cette Terreur politique se traduit par de très nombreuses exécutions dans toute la France⁶.

Sur le plan économique, le Comité de salut public énonce l'édit du Maximum.

<p>La loi du maximum (1793) "Les objets que la Convention nationale a jugés de première nécessité et dont elle a cru devoir fixer le maximum ou le plus haut prix sont : le pain, la viande, le vin, les grains, farines, légumes, fruits, le beurre, le vinaigre, le cidre, l'eau-de-vie, le charbon, le bois, l'huile, le savon, le sel, les viandes et poissons, le miel, le sucre, le papier, le chanvre, les laines, les cuirs, le fer et l'acier, le cuivre, les draps, la toile et toutes les étoffes, les soieries exceptées. Le maximum du prix des denrées et marchandises sera le prix que chacune d'elles avait en 1790." <i>Loi du maximum, 1793.</i></p> <p>Questions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Qui décide du maximum des prix et quel est-il ? 2) Quels sont les deux types de produits concernés ? 3) A qui doit surtout profiter cette loi ? 	<p>La levée en masse (1793) "Dès ce moment jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en état de réquisition permanente pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat ; les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances ; les femmes serviront dans les hôpitaux ; les enfants mettront le vieux linge en charpie, les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République." <i>Décret sur la levée en masse, 23 août 1793.</i></p> <p>Questions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Quelle est la durée du service militaire ? 2) Qui doit partir au combat ? 3) Quel doit être le rôle des vieillards ?
--	--

Par la **loi du maximum**, le prix des aliments de première nécessité est fixé pour lutter contre l'inflation, cette mesure s'imposera aussi aux salaires bloqués afin de réduire les inégalités.

En matière militaire, la Convention décrète la **levée en masse**, c'est-à-dire le service militaire obligatoire. Une stricte discipline est instaurée au sein des armées.

b. La déchristianisation

La Terreur fut aussi marquée par une tentative de déchristianisation, à partir d'octobre 1793. On fait fermer les églises, Notre-Dame de Paris est transformée en temple de la Raison. Un calendrier révolutionnaire est adopté où toute fête religieuse est exclue. Conscient de l'impopularité des mesures anticléricales, Robespierre énonce les dangers de la déchristianisation et tente d'instituer en 1794 une religion républicaine : le **culte de l'Etre suprême**.

c. Le redressement

Les succès intérieurs et extérieurs se précisent à partir d'octobre 1793. Les soulèvements fédéralistes et royalistes sont noyés dans le sang. Lyon et Marseille sont reprises, et les

⁶ En politique intérieure, le Comité de Salut public va mener une grande politique populaire. Par la **loi de l'accapement**, tous les biens des émigrés et des suspects sont distribués aux citoyens patriotes dans le besoin. Cette mesure augmentera cependant la **délation et les divisions entre les Français**.

Vendéens sont vaincus définitivement en décembre 1793. Aux frontières, la menace est écartée à la fin 1793. Les Autrichiens sont repoussés au-delà du Rhin, les Espagnols au-delà des Pyrénées et Kellermann reprend la Savoie.

3. La chute de Robespierre

a. L'apogée de Robespierre

Depuis juillet 1793, **Robespierre est l'homme politique le plus important en France**. Son intransigeance, ses talents oratoires et son honnêteté (on le surnomme **l'Incorruptible**) l'ont rendu populaire. Ardent démocrate, il prône l'égalité politique et l'égalité sociale. Son œuvre est guidée par une très grande vigilance à l'égard de la Révolution : **la sauvegarde de la Révolution justifie selon lui l'exercice de la Terreur**. Robespierre a le **culte de la vertu** : il souhaiterait que la République soit fondée sur la morale, l'honnêteté des citoyens dévoués au bien public. Enfin, Robespierre impose le culte de l'Être suprême (c'est-à-dire de Dieu), et compte sur cette religion civile et patriotique pour unir le peuple français autour des principes révolutionnaires. **La fête de l'Être suprême**, qu'il organise le 8 juin 1794 au Champ-de-Mars, marque **l'apogée de son pouvoir**.

b. La lutte contre les factions

Malgré les victoires militaires, Robespierre durcit encore le régime. Cette « grande Terreur » se caractérise par **l'élimination de tous les opposants**. Robespierre et le Comité de salut public font **arrêter et guillotiner** les chefs hébertistes (Hébert) en mars 1794. Après avoir éliminé cette faction « ultra révolutionnaire », Robespierre fait guillotiner en avril 1794 les « Indulgents », notamment **Danton et Camille Desmoulins**, qui protestaient contre les excès de la Terreur. Robespierre exerce désormais un **pouvoir personnel et tyrannique**. Il fait voter la loi du 22 Prairial qui institue une justice expéditive contre les « ennemis du peuple » ; cette loi suscite l'indignation d'une grande partie de la Convention. **Robespierre se trouve isolé**.

c. L'arrestation

La dictature de Robespierre apparaît désormais insupportable. Les Français n'en peuvent plus des exécutions (on estime que la Terreur a fait près de 20 000 victimes). Les députés de la Convention, craignant pour leur propre sort, font voter la mise en accusation de Robespierre pour dictature. Arrêté le 9 Thermidor (27 juillet 1794) avec Saint-Just et ses amis, **il est exécuté le lendemain**.

La république thermidorienne

1. La réaction thermidorienne

a. Une réaction antijacobine

Le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) inaugure une période nouvelle. Le Comité de salut public perd l'essentiel de ses pouvoirs, **la Terreur est abandonnée**. Les responsables de la Terreur sont condamnés à mort. Des **bourgeois modérés, attachés à la Révolution mais hostiles à ses excès**, arrivent au premier plan, comme Cambacérès. Sur le plan religieux, la liberté des cultes est instaurée.

La presse antijacobine se déchaîne. Une véritable « Terreur blanche » sévit dans le Sud-Est de la France : des jacobins sont massacrés pendant l'hiver 1795-1796.

b. Les derniers mouvements populaires

Les conséquences de la **suppression de l'édit du Maximum sont catastrophiques**. Inflation, chômage et famine se conjuguent, alors que dans le même temps, des spéculateurs font fortune. Le désespoir fait place à la révolte : au printemps 1795, plusieurs insurrections ont lieu, mais elles sont fortement réprimées par le pouvoir de la bourgeoisie parisienne. Le mouvement populaire est brisé. C'est la fin du mouvement des sans-culottes parisiens. Les

thermidoriens parviennent également à triompher d'un autre péril : le danger royaliste, repoussement d'un débarquement d'immigrés au nord).

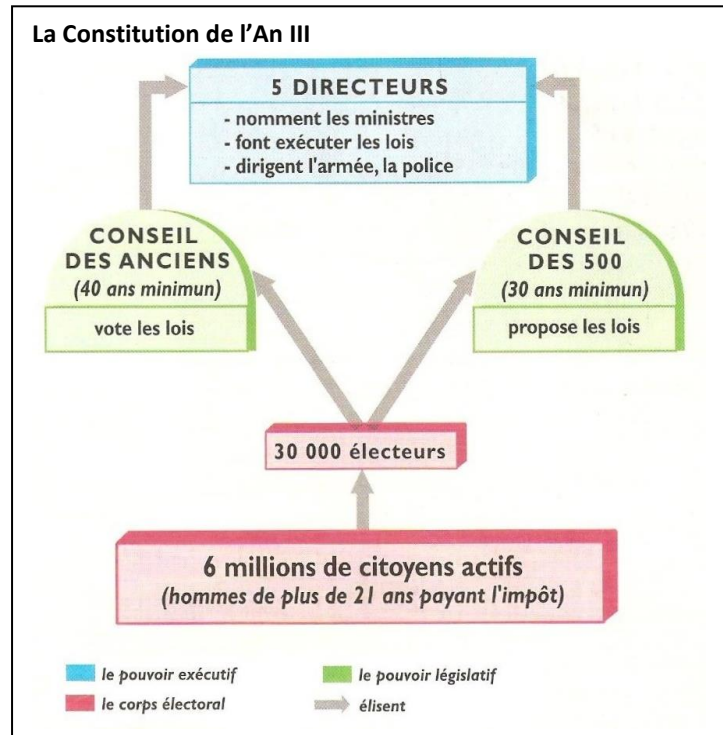
2. Les fragilités du nouveau régime

a. La Constitution de l'an III et ses faiblesses

Ayant ainsi fait face à l'émeute populaire et à la menace royaliste, il reste aux thermidoriens à établir le **nouveau régime**. La Convention se sépare en octobre 1795 après avoir voté une nouvelle constitution : celle de l'an III, qui institue le **Directoire**, et cherche à **éviter toute dictature et tout pouvoir personnel**. C'est pourquoi le pouvoir législatif appartient à deux chambres et le pouvoir exécutif est aux mains de **cinq directeurs**, élus pour cinq ans mais renouvelables à raison d'un par an. Le pouvoir législatif est également divisé puisque deux conseils législatifs sont créés : le conseil des Cinq-Cents et le conseil des Anciens. Il s'agit d'une **République bourgeoise**, car le peuple est tenu à l'écart du pouvoir. En effet, les citoyens désignent des électeurs, pris parmi les plus riches, qui ont pour rôle d'élire les membres des deux conseils législatifs : il s'agit donc d'un régime censitaire.

Très vite, les faiblesses

institutionnelles apparaissent : l'exécutif ne dispose que de peu de pouvoir, et doit s'appuyer sur l'armée pour rétablir l'ordre. Ainsi le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), les royalistes se soulèvent et il faut faire appel aux généraux **Bonaparte et Murat** pour mater la rébellion.



b. La lutte contre les extrêmes

Le Directoire rétablit d'autre part la liberté économique mais il doit faire face à des problèmes intérieurs importants, et notamment à une grave crise financière. L'assignat ne valait plus rien. L'activité économique est donc considérablement freinée. Ces désordres monétaires ont des conséquences sociales : les classes populaires sont touchées par la misère, mais **toute une bourgeoisie de nouveaux riches fait rapidement fortune**.

Le régime est gravement **menacé à droite par les royalistes, et à gauche avec l'opposition jacobine** dirigée par Gracchus Babeuf qui, profitant de ces difficultés, tente un coup d'Etat en 1796. Il prépare une insurrection contre le régime, sous le nom de **conjuraison des Egaux**. Pour faire face à ces dangers, le Directoire doit faire appel à l'armée à plusieurs reprises. Leur programme : ils réclament la Constitution de l'An I et du pain pour le peuple, mais aussi la distribution des richesses et des terres pour obtenir « la parfaite égalité » et « le bonheur commun ». Précurseurs du socialisme, **Babeuf et les Egaux seront exécutés ou déportés**.

A droite, les royalistes continuent de constituer un danger. Ils connaissent un succès incontestable aux élections de 1797, et le pays semble s'orienter vers une restauration de la monarchie. Les directeurs, et notamment Barras, décident de faire appel à l'armée. Les élections sont annulées, et les députés royalistes arrêtés.

Le Directoire poursuit sa politique du juste milieu, réprimant les oppositions de gauche comme celles de droite. Mais la nécessité de l'appel à l'armée montre sa fragilité.

Doc 1. La « Conspiration des Egaux » est née notamment pour critiquer la société du Directoire. La bourgeoisie est atteinte d'une fureur de divertissement et d'un appétit de jouissance. Elle a profité du retour au calme pour s'enrichir par tous les moyens (spéculation boursière, corruption...). A Paris où la prostitution et la folie du jeu s'étalent, ces nouveaux riches vont mener une vie faite de luxe et de plaisirs arrogants. Opulence d'un côté mais misère de l'autre. Pour la masse de la population, les conditions de vie se détériorent. L'inflation et la famine font leur retour, la criminalité et l'insécurité augmentent. Toutes les insurrections populaires réclamant du pain seront violemment réprimées, assimilées à des insurrections révolutionnaires.

Doc 2. Un salon sous le Directoire (La Bouilloire, estampe de Jean-François Bosio, 1798, Musée Carnavalet, Paris)



Doc 3. "De temps immémorial, on nous répète avec hypocrisie : les hommes sont égaux et, de temps immémorial, la plus monstrueuse inégalité pèse sur le genre humain. Nous ne voulons pas seulement l'égalité inscrite dans les droits de l'homme [...]. Nous ne pouvons plus souffrir que la majorité des hommes travaille et sue au service et pour le bon plaisir d'une petite minorité.

Disparaissez, révoltantes distinctions entre riches et pauvres, grands et petits, maîtres et valets, gouvernants et gouvernés. L'instant est venu de fonder la République des Egaux.

Manifeste des Egaux, 1797.

Exercice :

- 1) Présentez le document.
- 2) Quelle égalité est inscrite dans les droits de l'homme ?
- 3) Quelle égalité réclame Gracchus Babeuf ?
- 4) Comparez les 2 documents illustrés.

Doc 4. La soupe populaire, Gouache de Le Sueur, XVIII^e siècle, Musée Carnavalet, Paris.



c. Les succès extérieurs de la République thermidorienne

Pendant ce temps, la situation extérieure s'améliore. D'éclatantes victoires assurent la sécurité du territoire national et poussent les conquêtes jusqu'aux Pays-Bas. La coalition des puissances européennes est disloquée. Signé avec la Prusse, le traité de Bâle (avril 1795) laisse la rive gauche du Rhin à la République. Le traité de La Haye (mai 1795) avec la Hollande reconnaît l'occupation de la Belgique.

Sous le Directoire, la guerre continue contre l'Autriche. Mais elle contribue à miner le régime en permettant l'ascension de chefs militaires aux ambitions personnelles.

3. La montée des généraux

L'ascension de Bonaparte

Le Directoire va continuer la guerre. Mais la guerre n'est plus pour défendre la Nation et les libertés mais elle **devient une guerre de conquête classique**. L'armée française est à présent forte d'un million d'hommes et d'une certaine expérience. Ses adversaires ne sont alors plus que **l'Angleterre et l'Autriche**, tous les autres pays se sont retirés du conflit.

En 1796, le Directoire lance un grand plan d'offensive contre l'Autriche. L'armée doit traverser l'Allemagne pendant qu'une petite armée (30.000 hommes) dirigée par le général Bonaparte doit faire diversion en passant par l'Italie. En réalité, pendant que l'armée est bloquée sur le Rhin, **Bonaparte**, qui a réorganisé et motivé ses troupes⁷, **est vainqueur des Piémontais puis envahit tout le Nord de l'Italie**, où il est bien accueilli par des groupes de Jacobins italiens qui prennent les armes. **Napoléon arrive finalement à Vienne et l'Autriche capitule. La première campagne d'Italie** se termine en octobre 1797 par le **traité de Campoformio** : on reconnaît à la France **l'annexion de la Belgique et du Piémont**, les autres territoires deviennent des **Républiques-sœurs** (à l'exception de **la Vénétie**, la seule République plus ou moins indépendante de l'Autriche auparavant, laissée en compensation aux Autrichiens), comme la **République batave (Hollande), helvétique (Suisse) et en Italie les républiques Cisalpine (la plaine du Pô)⁸ et Ligurienne (Gênes)**.

Puis, en 1798-1799, **l'armée française envahit le Sud de l'Italie** et fonde la **république romaine** (où le **pape Pie VI** est chassé et perd ses territoires) **et parthénopéenne** (l'ancien royaume de Naples, où Ferdinand IV s'enfuit et se réfugie en Sicile, protégé par les Anglais). Enfin des Jacobins italiens se révoltent sans l'appui des Français et fondent la **République Etrusque** (en Toscane).

Dans ces Républiques sœurs, les Français **exportent leur révolution et leurs lois** : l'Ancien Régime est aboli, les ordres religieux et les corporations supprimés, l'égalité civile et les libertés sont proclamées. La présence française est au départ bien accueillie par la population. Mais ces Républiques sœurs seront en réalité dirigées pour les intérêts de la France. Les impôts et les œuvres d'art s'enfuient à Paris et l'armée maintient son autorité par la brutalité. On est loin de l'idéal révolutionnaire de liberté et d'émancipation des peuples.

Au printemps 1798, le Directoire confie à Bonaparte la **campagne d'Égypte**, territoire ottoman. Il s'agit d'affaiblir l'Angleterre, en menaçant son contrôle sur la riche route des Indes,⁹ pour la contraindre à la paix. Finalement, la flotte anglaise commandée par l'amiral Nelson¹⁰, ainsi que les armées turques détruisent les ambitions françaises. Bonaparte rentre en toute discrétion en France à la fin de l'été 1799 et il profitera de la crise politique qui atteint alors le Directoire.

Voir site campagne d'Égypte (vidéo 40' [https //www.youtube.com/watch?v=YOa32GhbOu8](https://www.youtube.com/watch?v=YOa32GhbOu8))

En Égypte, cette courte « visite » de Bonaparte initie **l'intérêt des savants français pour l'égyptologie**, car de nombreux historiens, botanistes, dessinateurs accompagnent alors

⁷ "Soldats, vous êtes mal nourris et presque nus [...]. Je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde. Vous y trouverez honneur, gloire et richesses."

⁸ La République Cisalpine prendra comme emblème le drapeau tricolore vert, blanc, rouge.

⁹ Pourquoi cette conquête de l'Égypte ? Les historiens pensent que le Directoire a voulu écarter l'ambitieux général Bonaparte qui commençait à être très populaire.

¹⁰ Après des succès, la **flotte française est détruite à Aboukir par l'amiral Nelson**.

l'armée. Les monuments des pharaons sont étudiés, la Pierre de Rosette est découverte par un soldat français. Malgré l'apparente stabilité du Directoire, il existe en réalité de fortes tensions. La Constitution de l'An III a séparé les pouvoirs mais ne prévoit **aucune institution pour arbitrer les conflits entre les Directeurs (l'exécutif) et les Conseils (le législatif)**. De plus, à l'été 1799, les dernières élections voient la progression des monarchistes et des jacobins, deux factions pourtant illégales. La guerre a repris du fait de la **formation d'une nouvelle coalition anti-française** comprenant l'Empire ottoman, la Russie, l'Autriche, Naples et l'Angleterre, et amène de graves défaites en Allemagne et en Italie. La **levée en masse** est une nouvelle fois décrétée, et des mesures quasi révolutionnaires sont prises, comme la **loi des otages**, qui rend responsable de tout désordre les parents des émigrés ou des royalistes insurgés. Cette réapparition des mesures révolutionnaires effraye les grands bourgeois.

Bonaparte rentre alors d'Égypte et il est accueilli comme le sauveur, le seul qui pourra rétablir l'ordre en France.

L'idée d'un coup d'Etat de Bonaparte prend force, les Directeurs pensant pouvoir ensuite le manipuler. Il dispose pour cela de nombreux appuis : il est très populaire dans l'armée, et il dispose de complices chez les Directeurs (comme **Sieyès**, qui lui propose le coup d'Etat) et au Conseil des Cinq Cents (son frère **Lucien** est le président du Conseil des Cinq Cents). Sous le prétexte d'attentats jacobins, les Conseils sont transférés hors de Paris, à Saint Cloud.

Le 18 brumaire An VIII, soit le 9 novembre 1799, l'armée contrôle Paris pour éviter toute émeute populaire. Deux des Directeurs (Sieyès et Ducos) démissionnent, et forcent les autres à faire de même. **Bonaparte se rend le lendemain au Conseil des Cinq Cents et le dissout**. C'est un **coup d'Etat**. Les députés résistent (« A bas le dictateur ! ») mais l'armée est envoyée, appelée par son frère Lucien.

Le pouvoir est confié à trois consuls provisoires : Ducos, Sieyès et Bonaparte. Bonaparte déclare alors « *Citoyens, la Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée, elle est finie.* »

Napoléon Bonaparte (1769-1821) : le début de sa carrière

Napoléon est né en Corse à Ajaccio en 1769, deuxième d'une famille de neuf enfants. Il est issu d'une famille de la petite noblesse. Grâce à une bourse, il quitte la Corse très jeune pour aller faire des études à l'École militaire de Brienne. Il y sera souvent victime de moqueries en raison de son accent et de son origine modeste. Le jeune Napoléon se réfugie alors dans la lecture et dévore des livres d'histoire et des écrits philosophiques. Il est admis à l'école militaire de Paris et en ressort en 1785, avec des responsabilités de famille, puisque son père est décédé.

Il s'illustre pour la première fois au siège de Toulon en 1793 contre les Anglais et fait la connaissance de Barras et se lie d'amitié avec le frère de Robespierre, ce qui lui vaudra même un emprisonnement. Quand Barras devient un des chefs du Directoire, il rappelle Napoléon auprès de lui, l'introduit dans les salons. L'année 1796 va être plutôt décisive, car il tombe amoureux de Joséphine de Beauharnais, une amie de Barras, qu'il épouse civilement. Elle a déjà 2 enfants, Eugène et Hortense. Le Directoire va alors lui confier

Bonaparte franchissant le grand Saint-Bernard,
Jacques-Louis David, Château de la Malmaison.



l'armée d'Italie, la plus pauvre et petite des troupes contre l'Autriche... Il va promettre à ses troupes « honneur, gloire et richesses » et va voler de victoire en victoire (Lodi, Arcole, Rivoli...). Il se révèle un très grand stratège et un bon diplomate. Il a compris l'importance de la propagande et commence à construire sa légende : « Le Courier de l'armée d'Italie », son propre journal, exalte ses exploits et est distribué un peu partout. Après le traité de Campoformio, il est accueilli à Paris en héros.

Le Directoire l'envoie alors en Egypte, et il y va accompagner de savants et d'artistes. Il a pour but de couper la route des Indes aux Anglais. Mais cela tourne mal et la flotte française est coulée par les Anglais à Aboukir. Adieu donc à son rêve de conquête de l'Orient ! Lorsqu'il rentre à Paris, il trouve le Directoire en pleine crise. Impliqué dans le coup d'Etat pour le renverser (il frôle l'échec), il parvient à se faire nommer Consul provisoire en 1799.

Questions :

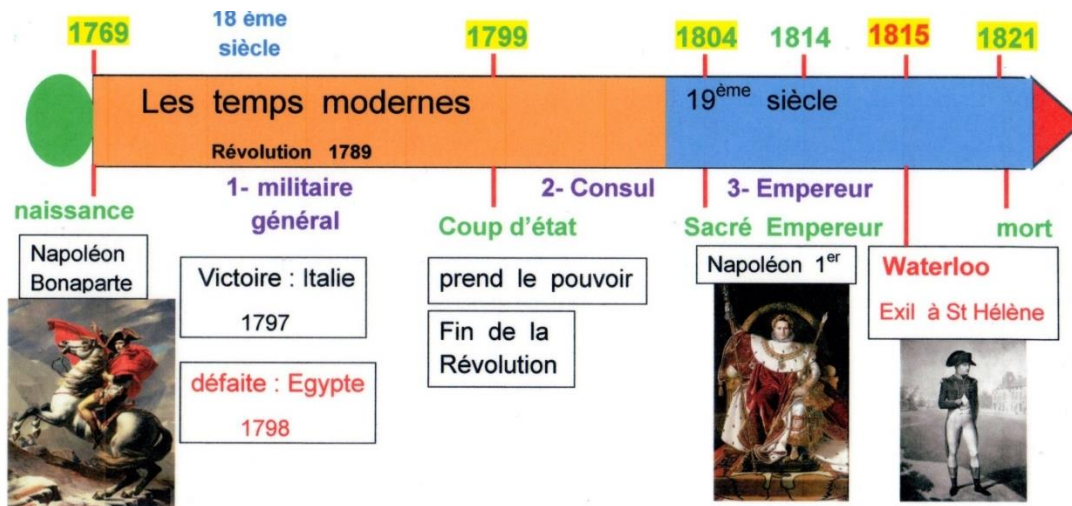
- 1) Où et quand est né Napoléon Bonaparte ?
- 2) Quel type de formation a-t-il reçu ?
- 3) A quelle occasion peut-il mettre en pratique ses connaissances militaires ?
- 4) A-t-il des amis précieux ?
- 5) Savez-vous quelque chose sur sa vie sentimentale ?
- 6) A quelle occasion donne-t-il preuve de son premier grand succès ? Comment l'alimente-t-il ?
- 7) Quelles qualités possède-t-il ?
- 8) Connaît-il le même succès en Egypte ?
- 9) Que fait-il à son retour d'Egypte ?
- 10) Le tableau de J-L. David représente-t-il bien le personnage dont vous avez lu le portrait ?

EXERCICE : TABLEAU RECAPITULATIF SUR LA REVOLUTION A COMPLETER

Date	Événement	Lieu	Acteur(s)	Conséquences
20 juin 1789		Versailles		
	Prise de la Bastille		Peuple de Paris	
		Versailles		Abolition des privilèges
26 août 1789			Députés de l'Assemblée nationale	
		Paris		Chute de la monarchie
9 Thermidor An II			Thermidoriens	
	Coup d'État		Bonaparte	

LE CONSULAT ET L'EMPIRE

Frise Napoléon Bonaparte



Biographie

- 1769 - Naissance de Napoléon Bonaparte.
- 1779 – 1785. Élève à l'école militaire de Brienne puis de Paris.
- 1792 - La France déclare la guerre à l'Autriche.
- 1796 - 1797 Napoléon se couvre de gloire pendant la campagne d'Italie.
- 1798 - Campagne d'Égypte.
- 1799 - Coup d'État du 19 Brumaire, Bonaparte devient consul.
- 1800 - Bonaparte remporte la victoire à Marengo.
- 1802 - Il profite de la paix pour faire adopter la Constitution de l'an X et devient consul à vie
- 1804 - Napoléon est sacré empereur des Français à Notre-Dame de Paris.
- 1805 - Victoire d'Austerlitz.
- 1805 -1814. Guerres de conquête contre la Prusse, l'Autriche, la Russie, l'Angleterre, l'Espagne.
- 1812 - Retraite de Russie, bataille de la Bérézina.
- 1814 - Paris est envahi et capitule devant l'armée des coalisés, Napoléon abdique et est exilé à l'île d'Elbe.
- 1815 - Napoléon s'échappe de l'île d'Elbe et revient en France.
Battu à Waterloo, il abdique et est envoyé en exil sur l'île Sainte Héléne.

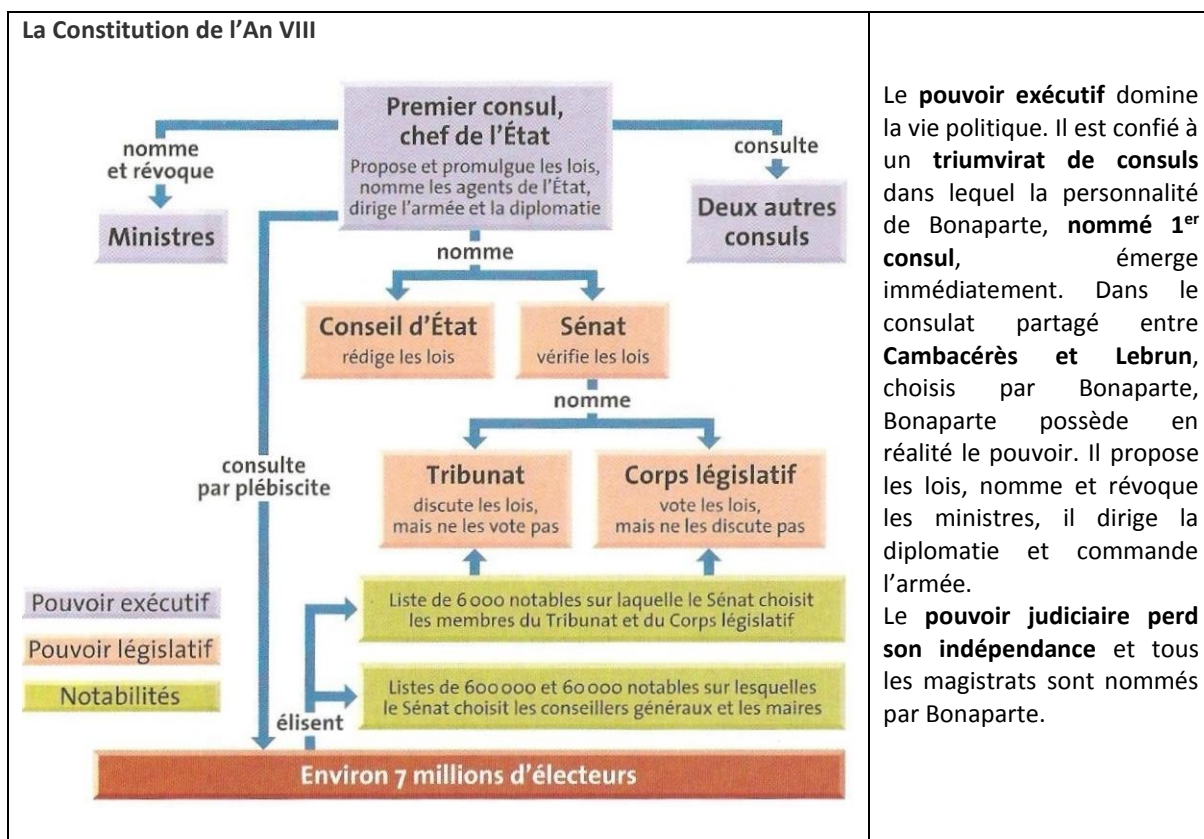
1. Le Consulat ou la fin de la Révolution (1799-1804)

a. Bonaparte, premier consul

Quand les 3 consuls reçoivent le pouvoir après le coup d'Etat du 18 Brumaire, ils ont comme mission de **stabiliser le pays** après 10 années de difficultés économiques et de changements politiques. La majorité des Français ont accepté le coup d'Etat dans l'indifférence, fatigués de l'instabilité politique et confiant dans les promesses de Napoléon de maintenir les acquis de la Révolution. En quelques semaines, les Consuls rédigent une Constitution.

La Constitution de l'an VIII (1799) est essentiellement l'œuvre de Bonaparte. Elle cherche avant tout à remédier à la faiblesse des institutions qui avaient caractérisé le Directoire. Cette nouvelle constitution établit un pouvoir exécutif fort et un pouvoir législatif très affaibli. Le suffrage universel (masculin de plus de 21 ans) est rétabli, mais la souveraineté du peuple ne peut s'exprimer que par plébiscite, c'est-à-dire en répondant par oui ou non aux questions qui lui sont posées. Ceci est une façon pour Napoléon d'instaurer un lien direct avec les Français. En réalité, chaque plébiscite est le fait de **campagnes de propagande**, le vote n'est pas secret et l'armée surveille les élections. Bonaparte décide en fait d'instaurer le suffrage universel pour **prouver l'adhésion du peuple au gouvernement**.

Le **pouvoir législatif** est divisé à l'extrême, est très affaibli et n'a **aucun pouvoir de décision**. Il est divisé en **4 assemblées** : le Conseil d'Etat, le Tribunat, le Corps législatif et le Sénat. Le Conseil d'Etat élabore les lois, les tribuns les discutent, le Corps législatif les votent sans les discuter et le Sénat veille au respect de la Constitution. Ces assemblées ont pour but de discuter les lois mais en réalité tous les membres sont nommés par le 1^{er} Consul selon les fidélités, plus de 99%, comme toutes les grandes décisions de Bonaparte. En réalité, chaque plébiscite est le fait de **campagnes de propagande**, le vote n'est pas secret et est surveillé par l'armée.



Une fois la Constitution approuvée par un plébiscite massif (3 millions de « oui » contre un peu plus de 1500 « non »), Bonaparte va réformer la France et inaugure un gouvernement autoritaire. Commence à naître **le mythe de la personnalité de Napoléon**. Il a alors 30 ans,

déjà un passé de grand général et on lui attribue une personnalité coléreuse, une capacité de travail impressionnante (12 à 18h par jour) et un grand sens de l'organisation. Son fort sentiment de supériorité et son esprit de décision est apprécié dans l'armée. Il multiplie les déclarations démagogiques, annonçant qu'il veut le bonheur des Français. Enfin rien ne lui paraît impossible, il est très ambitieux et son désir de gloire est sans limites.

L'opposition existe pourtant mais survit dans la clandestinité. Elle organisera **deux attentats**, qui seront des échecs mais qui serviront de prétexte à Bonaparte pour affirmer son pouvoir. A la fin de l'année 1800, il échappe à un premier attentat. Il en profite pour **éliminer tous ses adversaires politiques, royalistes comme jacobins**, et prend des mesures autoritaires. Il s'appuie sur une **police omniprésente** aux pouvoirs étendus. La police dirigée par son ministre **Fouché** viole le secret des correspondances, espionne la société et emprisonne arbitrairement les opposants. On assiste à la **suppression progressive des libertés de presse et de la vie intellectuelle**. Les journaux sont censurés et les artistes pour continuer de mener leur train de vie se mettent au service de la propagande de Bonaparte. Les rares intellectuels opposants seront notamment **Chateaubriand** et **Madame de Staël**. Autoritaire, le pouvoir de Bonaparte deviendra **de plus en plus personnel**. Il décide de **supprimer toute opposition parlementaire**, nommant des députés qui lui sont fidèles, et fait **réviser la Constitution pour se faire nommer consul à vie**. Il est un véritable « roi sans couronne ».

b. L'œuvre de Bonaparte pendant le Consulat

- **la réorganisation de la France** : en arrivant au pouvoir, Bonaparte affirme : « La Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée, elle est finie. » Le premier consul entend réconcilier les Français et mettre fin aux divisions de l'époque révolutionnaire. Bonaparte cherche à **reconstruire les bases de la société française**. Il réorganise l'administration, en renforçant la **centralisation**, l'efficacité et l'**uniformité**. Tout le territoire doit obéir à la même gestion administrative ; dans chaque département, **un préfet** nommé par le Premier consul est chargé de faire appliquer la politique du gouvernement et de faire régner l'ordre. Chaque département est découpé en arrondissements, à la tête desquels se trouve un **sous-préfet**, et en communes, dirigées par un **maire**. La réorganisation judiciaire institue une hiérarchie de juridictions où les juges sont nommés par le Premier consul.

Les « masses de granit jetées sur le sol de France » : par cette expression, Bonaparte affirme qu'il veut donner à la France des bases nouvelles et solides, qui puissent défier le temps et maintenir la concorde intérieure.

La plus grande réforme du Consulat est **l'adoption d'un code de loi**, commun à tout le pays et qui s'exportera dans les territoires sous sa dépendance. En **1804** est adopté un **code civil**, appelé aujourd'hui le **code Napoléon**. Ce code civil se veut l'héritier de la Révolution et reprend **l'égalité des citoyens devant la loi, la liberté individuelle, l'abolition de la féodalité**. Mais ce code présente en même temps un certain **conservatisme**. Par exemple, les libertés sont maintenues mais tant qu'elles ne menacent pas l'ordre public, la propriété est une valeur prépondérante et le code renforce l'autorité de l'homme dans la société.

En 1802, il crée les **lycées d'Etat**, qui doivent former la future élite de la France.

La **Légion d'honneur** voit également le jour ; elle est destinée à récompenser les meilleurs serviteurs de l'Etat. Pour créer une nouvelle élite, il crée une médaille du mérite : **la légion d'honneur**.

Elle récompense ses collaborateurs fidèles et les gens qui ont rendu des « services à la nation ». En réalité pour Bonaparte, ces récompenses sont « des hochets offerts à la vanité de ceux qui veulent être distingués du reste de la société ». Napoléon est en effet convaincu que la société a besoin de hiérarchies pour que l'ordre soit maintenu. Enfin, il donne à la France une nouvelle

Le franc germinal



monnaie : le **franc germinal**. Il institue également la **Banque de France**.

L'œuvre de pacification

1) Pacification intérieure

Napoléon Bonaparte se veut au-dessus des partis, et cherche à réconcilier les Français entre eux. Il souhaite apaiser les querelles nées de la Révolution. Il garantit la propriété des biens nationaux acquis sous la Révolution.

Bonaparte sait que la paix intérieure passe surtout par l'apaisement de la question religieuse. C'est pourquoi il négocie avec le pape Pie VII un Concordat, signé en juillet 1801.

En France, Bonaparte est conscient de la force du catholicisme et réussit à **réconcilier les catholiques avec l'Etat français**. Rappelons que dès les débuts de la Révolution, le pape Pie VI avait condamné la politique française. La formation d'une République sœur à Rome lui fait perdre tous ses territoires et **Pie VI meurt prisonnier en France**. Son successeur **Pie VII accepte de se soumettre** « à l'autorité du victorieux



La signature du Concordat en 1801

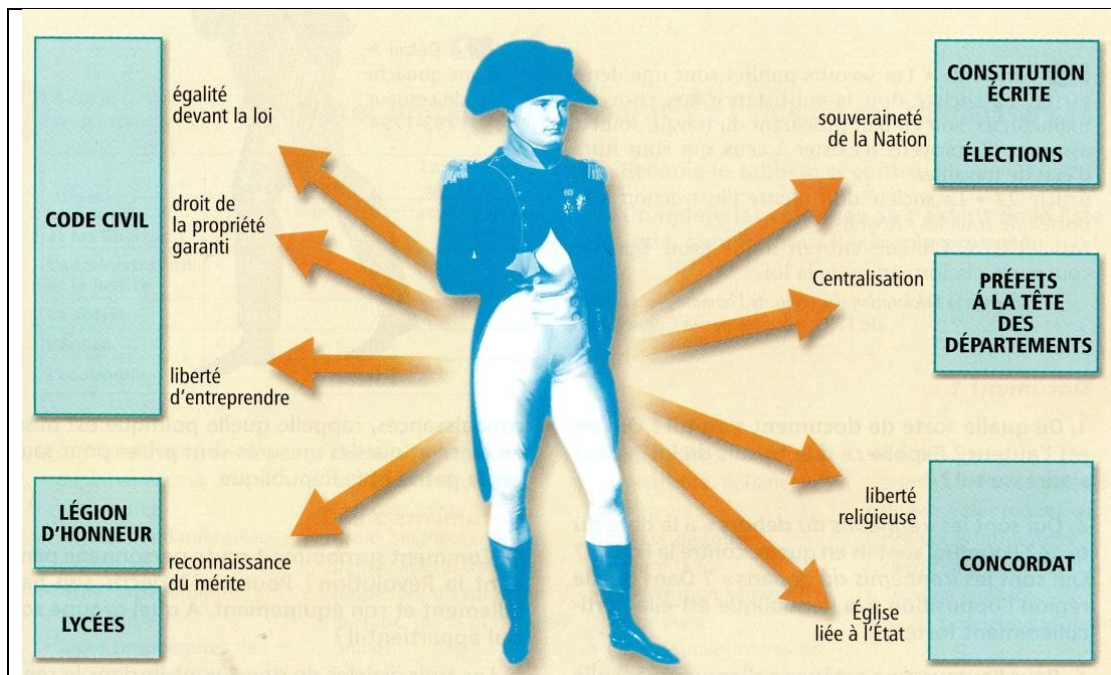
Gravure anonyme. Musée Carnavalet, Paris.

général de l'armée française ». Après des négociations, Pie VII et Bonaparte signent le **Concordat de 1801** qui fixe officiellement la situation de l'Église catholique en France.

Les évêques et prêtres sont nommés par le Premier consul et investis par le pape. Ils sont rémunérés par le gouvernement français. Le nouveau clergé mêle des prêtres réfractaires et des prêtres constitutionnels, là encore pour réconcilier les Français.

Le pape **renonce à récupérer les biens perdus du clergé mais il peut retourner à Rome**, la pratique du culte est protégée et la **religion catholique est reconnue comme religion d'Etat**. Bonaparte va **contrôler le clergé**, nommant les évêques qui jurent fidélité au gouvernement mais en échange d'un très bon salaire. Le clergé français deviendra le « gendarme moral » de Bonaparte car l'Église glorifiera l'empereur, « **honorer Napoléon c'est honorer et servir Dieu lui-même.** »

Poursuivant cette **politique de réconciliation nationale**, Napoléon accorde également **l'amnistie aux émigrés** qui retrouvent alors le droit de retourner en France. **De nombreux nobles vont ainsi se rallier au régime** et la propagande présente Napoléon comme l'homme qui a permis la réconciliation nationale.



Exercice

A l'aide de vos connaissances, expliquez et développez le schéma ci-dessus.

Première distribution de la croix de la Légion d'honneur en 1804,
(Tableau de J.-B Debret, 1804, détail, Musée du château, Versailles.)



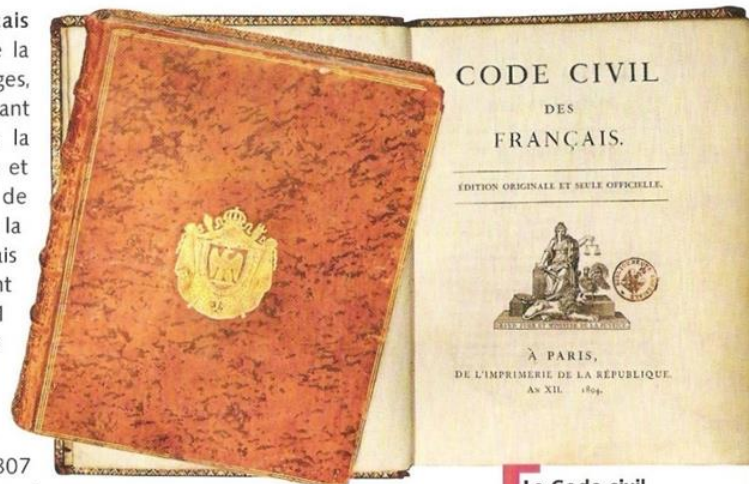
Selon la loi du 19 mai 1802, la légion d'honneur est surtout réservée aux militaires mais pourront y être nommés « les citoyens qui, par leur savoir, leurs talents, leurs vertus, ont contribué à établir et à défendre les principes de la République. »



Le Code civil

L'unification du droit français devient nécessaire parce que la Révolution a aboli les privilèges, proclamé l'égalité de tous devant la loi et décidé de faire de la France une République « une et indivisible ». La Constitution de 1791 prévoyait explicitement la rédaction d'un Code civil, mais les différents projets n'aboutirent pas. Napoléon charge en 1801 quatre juristes, dont Portalis, de rédiger enfin ce Code et de le faire voter par les députés.

- Le Code civil, promulgué le 21 mars 1804, est baptisé en 1807 **Code Napoléon**. Il est conservé ensuite par tous les régimes et progressivement adapté à l'évolution des mœurs. Son bicentenaire en 2004 a été l'occasion de saluer cet aspect de l'œuvre de Napoléon. Le Code civil, à travers ses 2 281 articles, **confirme les acquis de 1789** (égalité civile, laïcisation de l'état civil) et **fonde l'ordre social sur la propriété et la famille**.



Le Code civil
(édition originale de 1804)

Quelques articles du code civil

Le Code civil est un recueil d'articles de lois qui comprend trois parties : une sur les personnes, une sur les biens, une sur les moyens d'accéder à la propriété.

Art. 212. Les époux se doivent mutuellement secours et assistance.

Art. 213. Le mari doit protection à sa femme, et la femme obéissance à son mari.

Art. 214. La femme est obligée d'habiter avec son mari et de le suivre partout où il juge à propos de résider ; le mari est obligé de la recevoir et de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie selon ses facultés et son état.

Art. 229. Le mari pourra demander le divorce pour cause d'adultère de sa femme.

Art. 230. La femme pourra demander le divorce pour cause d'adultère de son mari, lorsqu'il aura tenu sa concubine dans la maison commune.

Art. 371. L'enfant, à tout âge, doit honneur et respect à ses père et mère.

Art. 372. L'enfant reste sous l'autorité de ses parents jusqu'à sa majorité.

Art. 373. Le père exerce seul cette autorité durant le mariage.

Art. 544. La propriété est le droit de jouir et de disposer des biens de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou les règlements.

Art. 545. Nul ne peut être contraint de céder sa propriété, si ce n'est pour cause publique et moyennant une juste et préalable indemnité.

Art. 1424. Le mari administre seul les biens de la communauté. Il peut les vendre, aliéner et hypothéquer sans le concours de la femme.

Art. 1781. Le maître est cru sur son affirmation pour le montant des gages, pour le paiement des salaires de l'année échue, et pour les acomptes pour l'année courante.

Exercice

- 1) Qui possède l'autorité au sein de la famille ?
- 2) Quelle est la place donnée à la femme dans le Code civil ?
- 3) Montrez que le patron et l'employé ne sont pas placés sur un pied d'égalité.



« Chaque lycée, limité au chiffre de deux cents élèves en moyenne, n'a que six professeurs : trois pour les lettres françaises et latines, trois pour les mathématiques. Passé douze ans, les élèves apprennent aussi l'exercice militaire sous la direction d'un adjudant qui commande tous les mouvements effectués dans la journée. Les élèves sont divisés en compagnie de vingt-cinq, chaque compagnie a un sergent et quatre caporaux choisis parmi les meilleurs élèves. Chaque lycée a une bibliothèque de quinze cents volumes ; le catalogue de ces bibliothèques est identique partout, aucun livre nouveau n'est introduit sans l'autorisation spéciale du ministre de l'Intérieur. »

Reichardt (envoyé prussien), *Un hiver à Paris sous le Consulat*, XIX^e siècle.

Exercice :

- 1) Qu'apprend-on dans les lycées ?
- 2) Au lycée, qu'est-ce qui rappelle l'armée ?
- 3) Qui contrôle les lectures des élèves ? Pourquoi ?

La mission du préfet

« Vous êtes appelés à seconder le gouvernement dans le noble dessein de restituer à la France son antique splendeur, d'y ranimer ce qu'elle a produit de grand et de généreux, et d'asseoir enfin ce magnifique édifice sur les bases inébranlables de la liberté et de l'égalité [...]

Faites que les passions haineuses cessent, que les ressentiments s'éteignent, que les souvenirs douloureux s'effacent. Dans vos actes publics et jusque dans votre conduite privée, soyez toujours le premier magistrat du département, jamais l'homme de la Révolution [...]

Je vous recommande de vous occuper sans délai de la levée de la conscription, de la prompte rentrée des contributions. Aimez, honorez les agriculteurs, protégez le commerce. Visitez les manufactures et distinguez par des témoignages d'une haute estime les citoyens qui leur donnent de l'activité. Donnez des soins à l'éducation publique. Formez des hommes, des citoyens, des Français. »

Lettre de Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur, aux préfets, 26 avril 1800.

Exercice :

- 1) Expliquez le mot souligné.
- 2) Montrez que le préfet doit favoriser l'activité économique.
- 3) Relevez les groupes de mots montrant que le préfet doit ramener la paix civile.
- 4) Quelles sont les autres missions du préfet ?

2) Pacification extérieure

Le Consulat va très vite chercher à s'imposer dans les affaires européennes. Au moment où les consuls prennent leur fonction, la France se trouve à nouveau en guerre contre toute l'Europe, avec notamment l'**entrée en guerre de la Russie**. Certains Etats s'inquiètent de la politique d'expansion française en Méditerranée, d'autres Etats comme l'Italie s'inquiètent du traitement réservé au pape Pie VI et se soulèvent contre la présence française. La France sait qu'elle est impuissante sur les mers face à l'Angleterre, première flotte européenne. Bonaparte décide alors d'attaquer une nouvelle fois l'Autriche, à la fin de l'année 1799.

Il dirige personnellement la seconde campagne d'Italie, traversant les Alpes avec son armée (ce qui est un exploit à l'époque, voir tableau ci-contre de David, Bonaparte au col du grand Saint-Bernard) et après les victoires de Montebello (9 juin 1800) et de Marengo (14 juin 1800) il écrase l'armée impériale en Bavière. Depuis 1792, la France n'a cessé d'être en guerre. Après la victoire de Marengo, Bonaparte contraint l'empereur d'Autriche François II à signer la paix de Lunéville en 1801. Puis il se tourne vers l'Angleterre, qui accepte de signer la paix d'Amiens en mars 1802. La France retrouve enfin la paix.

Il décide également de **rétablir l'esclavage dans les colonies**, pourtant aboli depuis 1793¹. On remet les chaînes aux esclaves et Bonaparte envoie l'armée rétablir l'ordre à Saint-Domingue

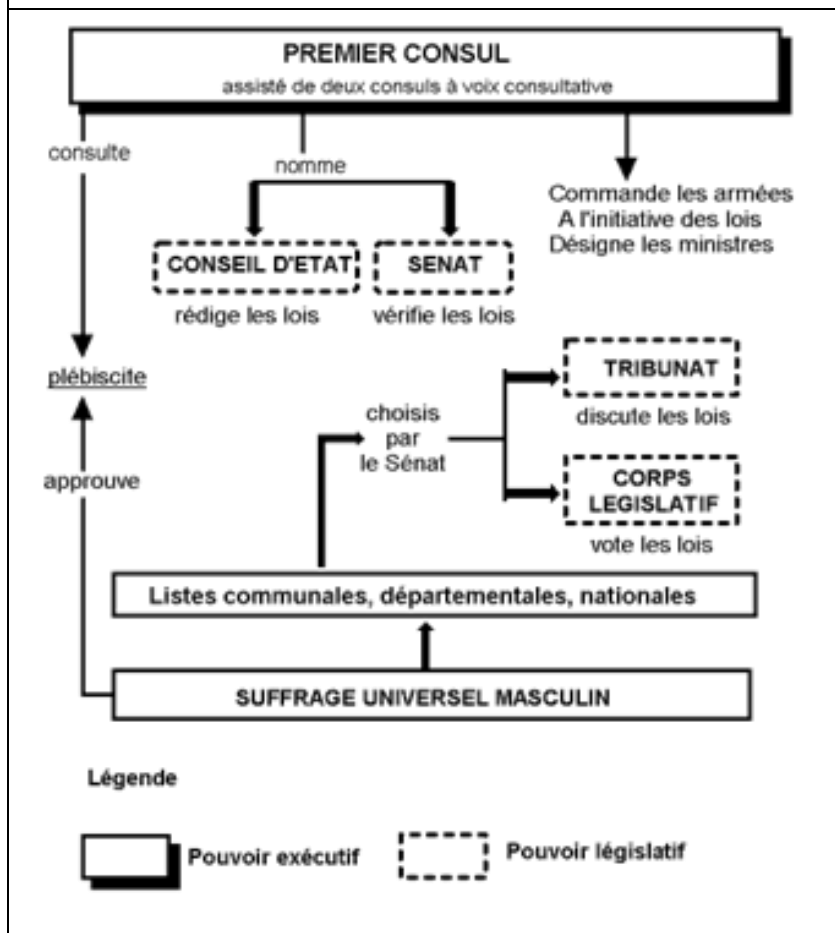
Ce sera près de 2 ans de guerre où, malgré la brutale répression de l'armée française, **la République indépendante de Haïti est proclamée en 1804. C'est la première fois qu'une colonie noire est indépendante.**

Le prestige que Bonaparte acquiert grâce à toutes ces mesures lui permet de renforcer son pouvoir personnel. En 1802, Bonaparte se fait nommer **consul à vie** et a le droit de désigner son successeur. C'est le **retour à un pouvoir monarchique.**

En **mai 1804, Bonaparte est proclamé « empereur des Français » Napoléon Ier.** Les Français sont une nouvelle fois **consultés par plébiscite et légitiment le changement de régime.** Napoléon établit l'EMPIRE.

Bonaparte franchissant le Grand Saint Bernard,
Jacques-Louis David, musée du château de Malmaison.



METHODOLOGIE : ENSEMBLE DOCUMENTAIRE sur l'Etat napoléonien**Doc.1.****Constitution de l'an VIII, 1799, créant le Consulat****Doc 2. Le catéchisme impérial**

Question. Quels sont les devoirs des chrétiens à l'égard des princes qui les gouvernent, et quels sont en particulier nos devoirs envers Napoléon I^{er}, notre empereur ?

Réponse. Les chrétiens doivent aux princes qui les gouvernent, et nous devons en particulier à Napoléon I^{er}, notre Empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'Empire et de son trône ; nous lui devons encore des prières ferventes pour son salut et pour la prospérité spirituelle et temporelle de l'État.

Question. Pourquoi sommes-nous tenus de tous ces devoirs envers notre empereur ?

Réponse. C'est parce que Dieu qui crée les empires et les distribue selon sa volonté, en comblant notre empereur de dons, soit dans la paix, soit dans la guerre, l'a établi notre souverain, l'a rendu le ministre de sa puissance et son image sur la terre. Honorer et servir notre Empereur est donc honorer et servir Dieu même.

Catéchisme impérial de 1806.

Doc 3. La réorganisation administrative**A. Les préfets**

" Art. 2. Il y aura dans chaque département un préfet et un conseil général de département.

Art. 3. Le préfet sera chargé seul de l'administration [...].

Art. 18. Le Premier consul nommera les préfets, les maires et les adjoints dans les villes de plus de 5000 habitants [...].

Art. 20. Les préfets nommeront les maires et adjoints dans les villes au-dessous de 5000 habitants. "

Loi du 28 Pluviôse an VIII (17 février 1800).

B. L'administration centralisée

" Toute idée d'administration serait détruite si chaque préfet pouvait prendre pour règle de conduite son opinion personnelle sur une loi ou sur un acte de gouvernement [...]. Les idées générales doivent partir du centre, c'est de là que doit venir l'impulsion uniforme et commune : et je vois avec peine que quelques-uns de vous s'occupent du soin d'interpréter les lois [...]. Ce n'est pas ainsi que le gouvernement désire qu'on administre [...] et je vous préviens que le gouvernement est disposé à ne voir dans ces actes qu'un reste des errements révolutionnaires."

Lettre de Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur, aux préfets (26 avril 1800).

Exercice :

① Que concluez-vous de ce schéma ? (**doc. 1**)

Questions sur lesquelles réfléchir :

Qui est le premier consul ?

Quel titre prend-il en 1804 ?

Qui détient le pouvoir exécutif ?

Comment les membres des 4 assemblées qui ont le pouvoir législatif sont-ils choisis ?

Quel est le troisième pouvoir qui n'apparaît pas sur ce schéma ?

Qui le détient ?

Comment les représentants de ce troisième pouvoir sont-ils choisis ?

② Quels sont les devoirs du chrétien envers Napoléon 1er ? Au nom de quel principe lui sont-ils rendus ? (**doc. 2**) **EVITEZ LA PARAPHRASE !**

③ A l'aide de ces documents, présentez la figure du préfet (**doc. 3**) (Questions sur lesquelles vous devez vous interroger pour répondre correctement à la question :

Qu'est-ce qu'un préfet ? Par qui est-il nommé ? Quelle est sa mission ? Que doit-il éviter de faire ?

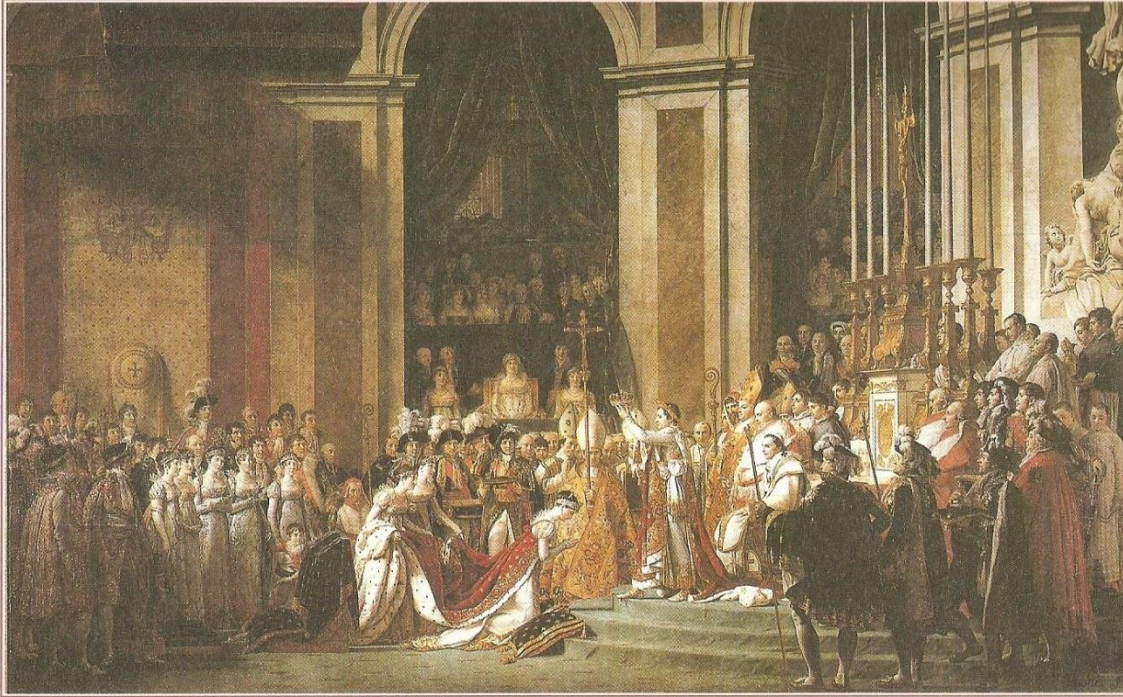
Rédiger un paragraphe

A partir des documents 1, 2, 3 et de vos connaissances, rédigez un paragraphe argumenté pour montrer que l'État napoléonien est un régime autoritaire.

Napoléon tient son pouvoir du peuple qui a approuvé l'Empire et il le détient aussi de Dieu. Le **2 décembre 1804**, Napoléon légitime son pouvoir impérial par une cérémonie à Notre-Dame de Paris où il est sacré par le pape, ou plutôt il se sacré lui-même, se posant la couronne sur la tête, sous les yeux de Pie VII, preuve de mégalomanie évidente mais surtout Napoléon a voulu prouver la supériorité du pouvoir politique sur le pouvoir spirituel.

ANALYSE DU TABLEAU DE Jacques-Louis DAVID

Lien : <http://fr.slideshare.net/LBCLW/etude-du-sacre-de-napolon-par-david>



Le sacre de Napoléon I^{er}

De la cérémonie du sacre, le peintre David a représenté le couronnement de l'impératrice Joséphine par Napoléon I^{er}. L'empereur, en costume d'apparat, est entouré de sa famille, des grands personnages de l'État et de l'Église.

Peinture de Jacques-Louis David, 980 x 620 cm, 1804-1808. Musée du Louvre, Paris.

a. Une monarchie impériale

En mai 1804, une nouvelle constitution élève Napoléon au titre **d'empereur des Français**. Napoléon est sacré à Notre-Dame de Paris le **2 décembre 1804**. Le régime prend un caractère monarchique. A partir de là, le régime devient de plus en plus **autoritaire** ; **Napoléon concentre tous les pouvoirs**. Les assemblées ne jouent plus aucun rôle. L'empereur ne laisse pas d'initiative à ses ministres et décide seul de tout. Les libertés sont étouffées.

L'empereur fait étroitement surveiller la population par la police, et la presse est censurée. En 1806, un « *catéchisme impérial* » est rédigé : il incite les Français à honorer et à servir l'empereur.

Napoléon sur le trône impérial

Peinture de Dominique Ingres, 1806, Musée de l'armée, Paris.



Lien utile pour exposés OU BILAN sur la carrière de Napoléon

https://www.napoleon.org/wp-content/uploads/2016/04/Nathan_livret4e_nov2014.pdf

2. Un bilan économique

Les années 1800-1810 sont des années de prospérité et de croissance économique, même si cette croissance est chaotique. Dans le domaine économique, la propagande officielle attribue le retour de la prospérité économique à l'œuvre de Bonaparte. Il crée une **nouvelle monnaie**, le **franc germinal** et il a le **soutien de la bourgeoisie**. La prospérité sera en réalité surtout due au contexte général de croissance économique, au **pillage de l'Europe par les armées françaises** et aux **impôts des Républiques sœurs** profitant uniquement à Paris.

Napoléon veille sur l'économie. Il intervient **dans le domaine industriel** en favorisant les entreprises. L'essor industriel repose sur le textile (notamment le coton), la chimie, l'industrie mécanique et les mines. La **production agricole** augmente et de nouvelles cultures sont encouragées, comme la pomme de terre, et surtout la betterave à sucre. En **matière financière**, Napoléon cherche à garder un bon équilibre des finances publiques. **En revanche, le commerce est victime de la politique extérieure de Napoléon.**

Le **blocus continental** perturbe les échanges, et les ports comme Marseille ou Bordeaux sont véritablement ruinés.

Dans l'ensemble, cette prospérité ne s'est pas accompagnée d'un réel dynamisme. La France prend du retard par rapport à la modernisation de l'Angleterre.

3. Le triomphe des notables

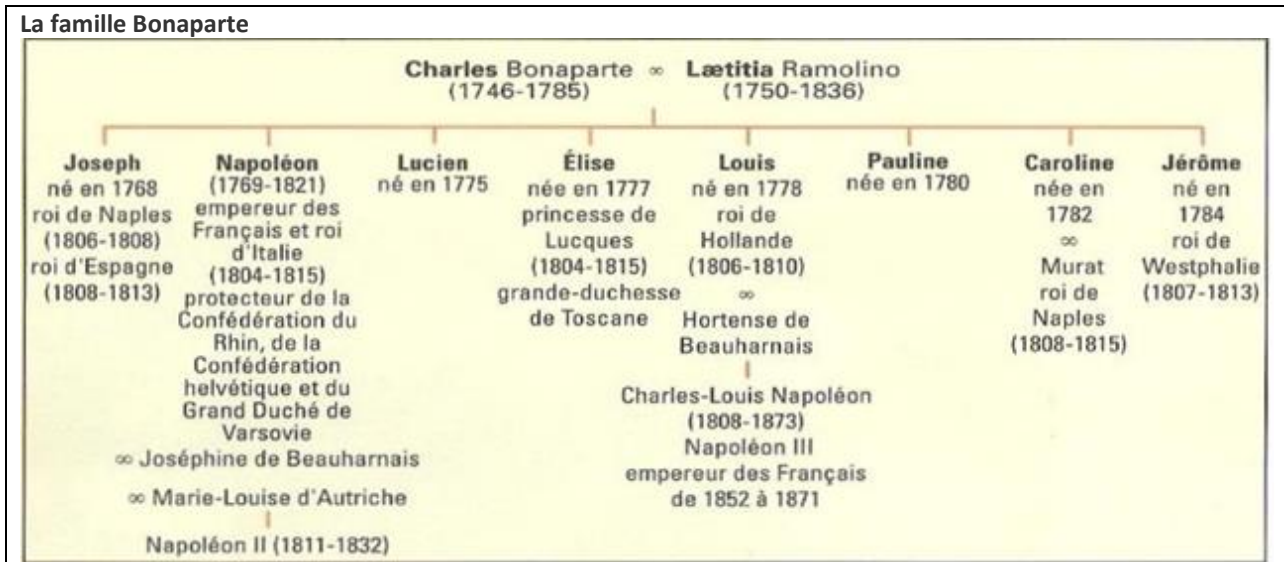
L'Empire favorise de **nouvelles élites**. Napoléon rassemble autour de lui une véritable cour et crée une nouvelle noblesse, la **noblesse d'Empire**. L'anoblissement récompense les efforts faits au service de l'empereur.

Ce sont les notables qui bénéficient le plus du régime et qui dominent la société. Ces bourgeois, hommes d'affaires, hauts fonctionnaires ou banquiers **sont favorisés par le régime**. Le Code civil protège la propriété et consacre les valeurs familiales de cette société de

notables.

Les paysans voient leurs conditions de vie s'améliorer et profitent de la croissance et de la hausse des prix agricoles.

Les ouvriers sont encore peu nombreux. Malgré des conditions de travail difficiles, et la surveillance policière qui pèse sur eux, ils vivent mieux et voient leurs salaires augmenter. La période ne connaît que peu de chômage.



Napoléon empereur imposera alors **SA** dynastie en Europe et ses frères seront placés à la tête des territoires conquis, comme en Italie. Napoléon prend le titre très prestigieux de **roi d'Italie**, le duché de Piombino et Lucques est donné à sa sœur **Elise**, le **royaume de Naples** à son frère **Joseph** puis à son général préféré et beau-frère **Murat**. Dans tous ces territoires, **l'armée française maintient l'ordre, les institutions françaises sont introduites, les impôts et les œuvres d'art envoyés au Louvre.** (La Sardaigne reste fidèle à la maison de Savoie, la Sicile aux Bourbons. Toutes deux sont protégées par la marine anglaise.)

Il va aussi **créer une véritable cour impériale**, et même de nouveaux **titres de noblesse impériale**. Cette cour est formée de ses plus proches généraux et des ministres fidèles qui gouverneront l'Empire. Sont également organisées de grandes fêtes qui ressemblent à celles de l'Ancien Régime.

REVISION

L'empereur prête serment sur le Code Napoléon.

A.L. Girodet de Roucy Triosson, 19^{ème} siècle.

1. D'après tes connaissances, comment Napoléon Bonaparte parvient-il au pouvoir en 1799? Comment s'est-il fait connaître avant cette date? En quelle année devient-il empereur? Quel artiste a peint la cérémonie du sacre?

2. Compare ce tableau avec celui qui représente Louis XIV en costume de sacre : quels sont les points communs? quelles sont les différences? Quelle sorte de pouvoir a mis en place Napoléon?

3. Quel autre nom est donné au Code Napoléon? Quel est le contenu de ce Code? Que veut signifier le geste du personnage?

4. Quel est le point commun à toutes les mesures suivantes? **A.** Concordat, **B.** préfet, **C.** Légion d'honneur, **D.** Franc germinal, **E.** lycée, **F.** livret ouvrier

Relie-les à leur contenu respectif:

1. Redressement financier, monnaie stable, **2.** Récompense des mérites civils ou militaires, **3.** Paix religieuse, **4.** Représentant de l'État dans les départements, **5.** Contrôle d'une population jugée dangereuse, **6.** Formation des futures élites du pays

**La Famille impériale aux Tuileries, le 22 août 1807**

(Huile sur toile de J.-B. Regnault, 4 x 6,46 m, 1810. Château de Versailles.)

Napoléon accueille son jeune frère Jérôme et Catherine de Wurtemberg juste avant la signature de leur contrat de mariage, le 22 août 1807. La scène se déroule aux Tuileries.

1 Napoléon **2** Joséphine de Beauharnais **3** Letizia, mère de Napoléon **4** Joseph Bonaparte, frère aîné de Napoléon, roi de Naples de 1806 à 1808, puis roi d'Espagne (1808-1813) **5** Louis Bonaparte, un autre frère de Napoléon, roi de Hollande de 1806 jusqu'à l'annexion de celle-ci par la France en 1810 **6** Jérôme Bonaparte, le plus jeune frère de l'empereur, roi de Westphalie de 1807 à 1814 **7** Eugène de Beauharnais, fils de Joséphine, vice-roi d'Italie, marié en 1806 à la fille du roi de Bavière Maximilien-Joseph I^{er}. Il manque un frère de Bonaparte, Lucien, qui a refusé les honneurs et les trônes.

4. La vie artistique et intellectuelle

Napoléon mène une **politique de grands travaux**, notamment à Paris. Il fait percer la **rue de Rivoli** (victoire de Napoléon sur l'Autriche en 1797), dote la capitale de **monuments s'inspirant de l'Antiquité**, comme l'Arc de Triomphe, la Colonne Vendôme ou l'Arc du Carrousel. Pour Napoléon, **l'art doit servir le pouvoir**. C'est pourquoi il sollicite des peintres comme **David** (1748-1825) ou **Ingres** (1780-1867) pour réaliser des portraits de lui et des tableaux à la gloire de l'Empire.

L'empereur encourage les découvertes scientifiques et les travaux de savants comme Monge (inventeur de la géométrie descriptive), Cuvier (biologiste français) ou Ampère. Mais Napoléon échoue dans le domaine des lettres : les grands écrivains comme Chateaubriand ou Madame de Staël sont plutôt opposés au régime, alors que les auteurs officiels sont assez dépourvus de talent.

5. L'édification du grand Empire : L'Europe dominée (1804-1814)

a. Les grandes victoires et les conquêtes sur mer et sur terre

La paix avait été conclue avec l'Angleterre en 1802, lors de la paix d'Amiens. **C'est l'Angleterre qui prend en mai 1803 l'initiative de rompre cette paix**, inquiète de la proclamation de l'Empire et de la politique économique et coloniale de Napoléon. Celui-ci projette alors un débarquement en Angleterre qui échoue en raison de l'anéantissement de la flotte française à **Trafalgar** (1805), près du détroit de Gibraltar, où l'amiral Nelson meurt après avoir détruit la flotte française.

La guerre reprend également sur le continent, où naît **une nouvelle coalition contre la France**, réunissant l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse. A **Austerlitz** (1805), Napoléon inflige à l'Autriche et à la Russie une terrible défaite. Le traité de Presbourg enlève à l'Autriche la Dalmatie, le Tyrol et l'Istrie. En 1806, la Prusse est écrasée à **Iéna** (1806). La domination française s'étend alors jusqu'à la Pologne, qui accueille Napoléon en **libérateur**. L'empereur signe avec la Russie la **paix de Tilsit** (1807).

Napoléon remanie la carte de l'Europe : le grand Empire est né.

b. Le blocus continental (1806)

Doc

Article 1. Les îles britanniques sont déclarées en état de blocus.

Article 2. Tout commerce et toute correspondance avec les îles britanniques sont interdits.

Article 3. Tout individu sujet de l'Angleterre, de quelque état ou condition qu'il soit, qui sera trouvé dans les pays occupés par nos troupes ou par celles de nos alliés, sera fait prisonnier de guerre.

Article 4. Tout magasin, toute marchandise, toute propriété, de quelque nature qu'elle puisse être, appartenant à un sujet de l'Angleterre sera déclaré de bonne prise.

Article 5. Le commerce des marchandises anglaises est défendu, et toute marchandise appartenant à l'Angleterre ou provenant de ses fabriques ou de ses colonies est déclarée de bonne prise.

Article 7. Aucun bâtiment venant directement de l'Angleterre ou des colonies anglaises ne sera reçu dans aucun port.

Décret de Berlin, 21 novembre 1806.

Exercice :

① Quel pays est visé par le blocus ?

Quelles sont les relations entre la France et ce pays en 1806 ?

② Expliquer en deux lignes, en quoi consiste le blocus ? Quel est le but du blocus ?

Mais pour éviter la contrebande, Napoléon est contraint de mener **une politique expansionniste**. Il annexe ainsi les rivages de la Confédération du Rhin, et les États du pape en Italie, intervient au Portugal puis en Espagne où il chasse les Bourbons du trône au profit de son frère Joseph. Le blocus entraîne la reprise de la guerre avec l'Autriche : Napoléon parvient à la victoire à **Wagram** en juillet 1809 et impose une paix rigoureuse. L'Autriche doit renoncer aux provinces illyriennes. **L'Empire est consolidé.**

QUIZ REVISION DATES REVOLUTIONS EMPIRE

<http://learningapps.org/view187938>

<http://www.mesexercices.com/exercices/exercice-culture-2/exercice-culture-9584.php>

<http://www.mesexercices.com/exercices/exercice-culture-2/exercice-culture-62631.php>

<http://www.mesexercices.com/exercices/exercice-culture-2/exercice-culture-39028.php>

PETITES QUESTIONS POUR REVISER : http://lposorel.etab.ac-caen.fr/sites/college-barbey.etab.ac-caen.fr/IMG/pdf/fiche_de_revision_Napoleon.pdf

<http://education.francetv.fr/matiere/epoque-contemporaine/cm2/jeu/napoleon-bonaparte-du-consulat-a-l-empire>

Pourquoi Napoléon mettait-il la main dans son gilet ?

La réponse est pourtant assez simple : c'est parce qu'on lui avait appris à bien se tenir. Napoléon a été élevé à l'école de Brienne (Champagne), tenue par les religieux Minimes de 1779 à 1784 et à l'école militaire de Paris en 1784-1785.

Il est plus que probable qu'il y aura appris les bonnes manières dans le livre du père de la Salle, ou Saint Jean-Baptiste de la Salle (1651-1719), fondateur des frères des écoles chrétiennes.

Ce livre, intitulé : LES REGLES DE LA BIENSEANCE ET DE LA CIVILITE

CHRETIENNE constitua pendant plus d'un siècle la base du savoir-vivre inculqué en France. Il fut à maintes reprises réédité et réadapté. Il serait intéressant de trouver l'édition qui était en usage vers 1780.

Le passage qui suit est extrait d'une édition publiée à Rouen en 1797.

Chapitre XI. Du dos, des épaules, des bras et du coude.

(...) C'est un défaut de croiser les bras sur la poitrine, de les entrelacer derrière le dos, de les laisser pendre avec nonchalance, de les balancer en marchant, sous prétexte de soulagement ; l'usage veut que si l'on se promène avec une canne à la main, le bras qui est sans appui soit posé légèrement contre le corps, et qu'il reçoive un mouvement presque imperceptible, sans cependant le laisser tomber de côté ; si l'on n'a point de canne, ni manchon, ni gants, il est assez ordinaire de poser le bras droit sur la poitrine ou sur l'estomac, en mettant la main dans l'ouverture de la veste, à cet endroit, et de laisser tomber la gauche en pliant le coude, pour faciliter la position de la main, sous la basque de la veste. En général, il faut tenir les bras dans une situation qui soit honnête et décente.



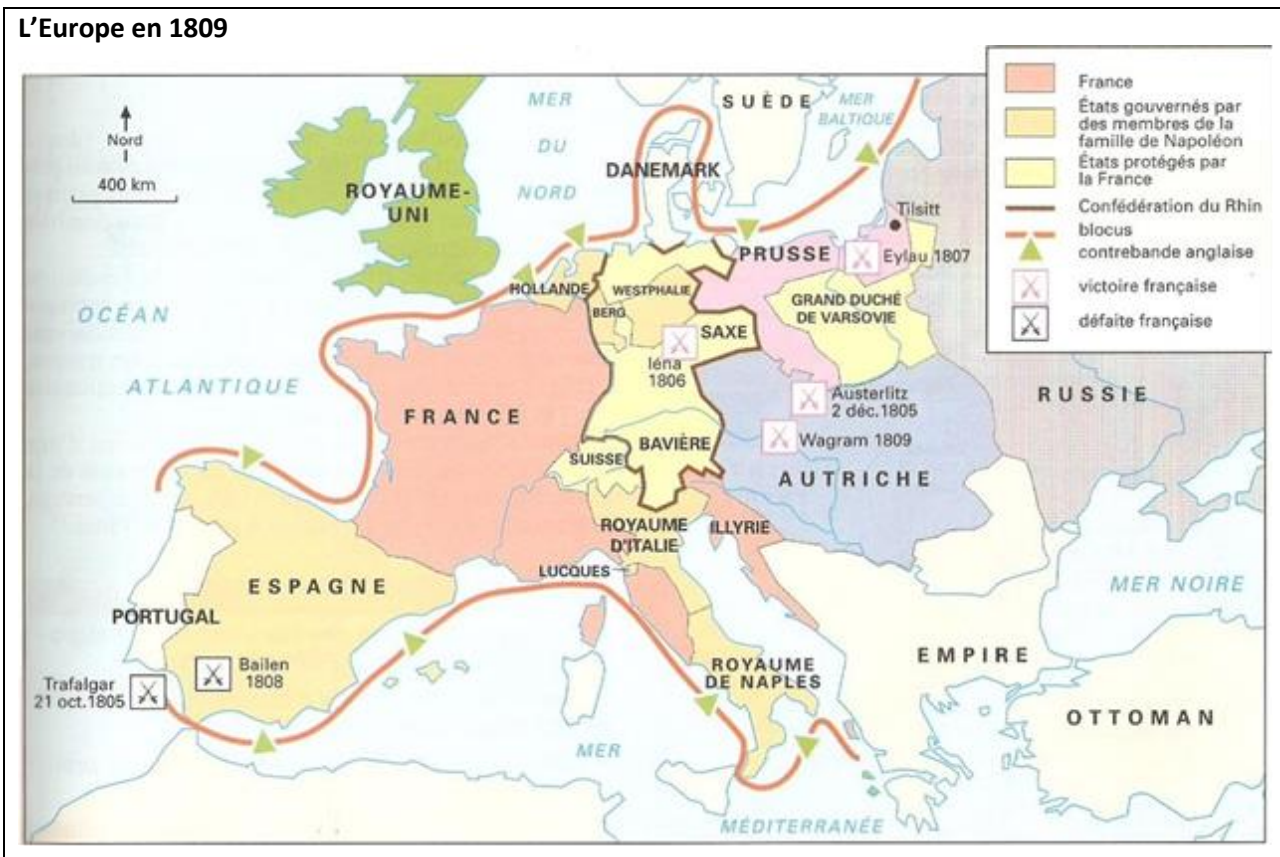
L'Europe napoléonienne

1) La carte de l'Europe à l'apogée de l'Empire

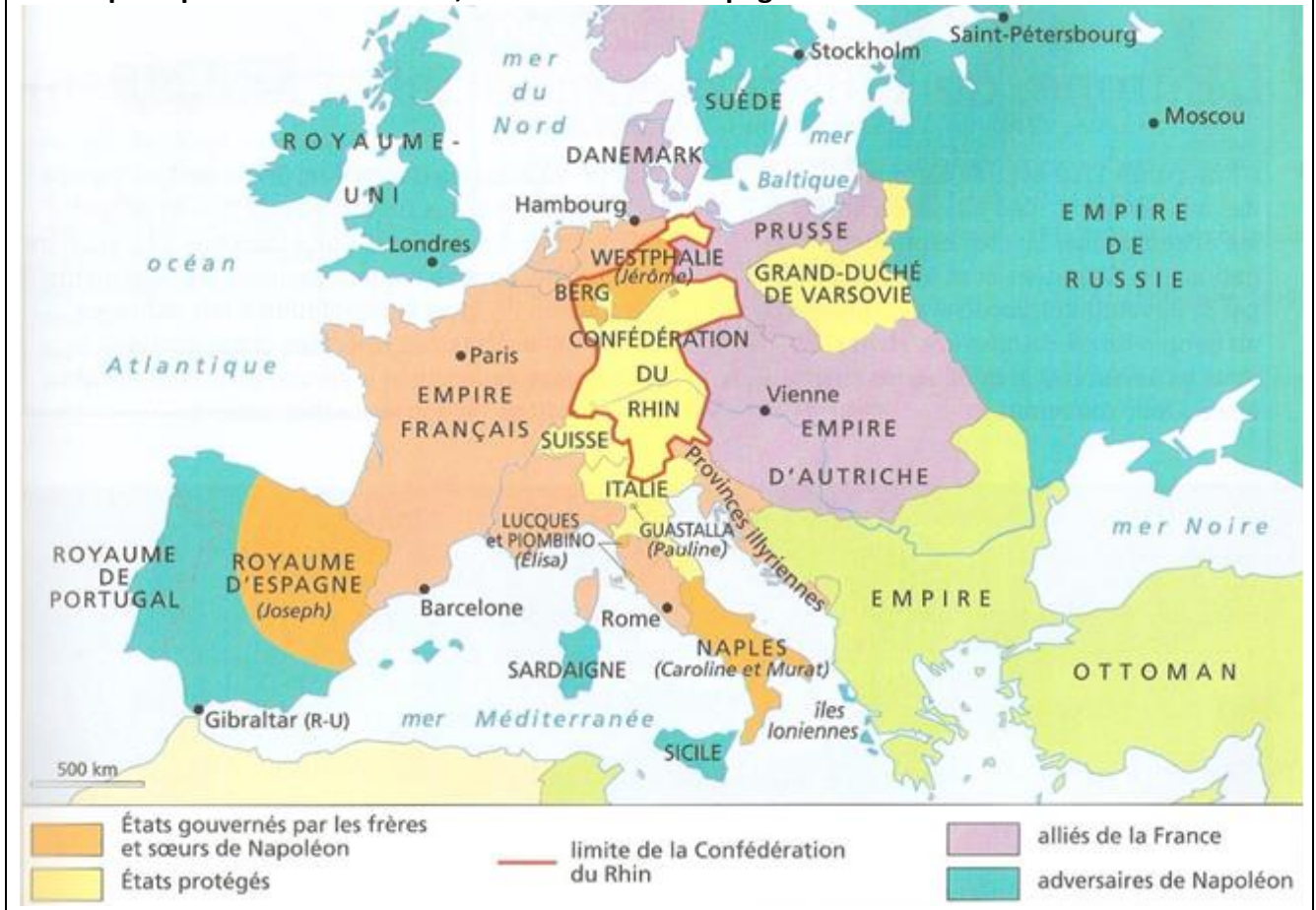
Napoléon va dominer quasiment toute l'Europe mais son « Grand Empire » ne connaîtra jamais la paix. Le « Grand Empire » a été conquis par la « Grande Armée » de Napoléon, **armée formée de 2 millions d'hommes** venant de tous les territoires de l'Empire, de nombreux Italiens et même des mercenaires égyptiens, les mamelouks, qui vont former la garde impériale, sa garde prétorienne. Napoléon a imposé la **conscription** c'est-à-dire le **service militaire obligatoire pour les hommes de 20 à 25 ans**. Cette mesure est très impopulaire mais certains en profitent pour connaître une ascension sociale.

En effet, dans l'armée, les preuves de courage et de discipline sont récompensées, et permettent d'accéder à des postes à responsabilité, alors que dans l'Ancien Régime, il était quasiment impossible de progresser dans la société.

L'Europe en 1809



L'Europe napoléonienne en 1812, à la veille de la campagne de Russie



Pendant un temps, la Grande Armée est presque invincible sur terre grâce à ses hommes entraînés et dirigés par des généraux compétents, mais sur mer, Napoléon est incapable de rivaliser avec l'Angleterre (cf. **Trafalgar**, 1805). L'Angleterre aura toujours la maîtrise des mers et Napoléon décide alors pour l'affaiblir de s'attaquer à sa force principale, l'économie. Napoléon met en place le **blocus continental**.

Approfondissement :

Le **Blocus continental** est le nom donné à la politique suivie par Napoléon qui tendait à ruiner l'Angleterre, puissance manufacturière et commerciale, en fermant toute l'Europe à ses exportations : il s'agit, en interdisant le commerce anglais en Europe, de ruiner les finances de l'ennemi en créant chez lui la surproduction, des faillites, le chômage et la révolte sociale.

Le Blocus entraîne Napoléon dans une politique d'envahissements successifs qui finiront par le rendre intolérable aux peuples d'Europe : pour fermer tout le continent aux produits anglais, il doit être maître de toutes les côtes. D'où la nécessité d'imposer sa loi au Portugal, dans le royaume de Naples, en Espagne, en Hollande, en Allemagne. C'est aussi ce qui l'emmènera en Russie en 1812, dans l'espoir de contraindre le tsar à se rallier à sa politique. L'interdiction de commercer avec l'Angleterre, et l'obligation de remplacer les produits anglais par ceux manufacturés en France signifie aussi la ruine pour des pays comme le Portugal et la Hollande. D'où rancœur, et haine contre l'occupant.

Document :

Les mesures prises dans le cadre de la politique du blocus ont "provoqué de profonds et durables changements dans les courants commerciaux internationaux et dans la structure économique de l'Europe. C'est alors que le sucre de betterave a commencé à remplacer le sucre de canne. C'est l'occasion du conflit de vingt-trois ans qui a permis aux Etats-Unis de devenir une grande puissance commerçante. C'est parce que Napoléon les a finalement entraînés dans une guerre contre l'Angleterre que, privés des objets manufacturés britanniques, ils ont fondé leurs propres fabriques qu'au rétablissement de la paix, ils défendront par des tarifs protecteurs. C'est à la faveur de l'exclusion des marchandises anglaises que s'est fondée l'industrie moderne de l'Allemagne. Son étouffement par les marchandises insulaires, affluant sitôt Napoléon défait, suscitera le tarif prussien, la campagne de List¹ et enfin le Zollverein. Ainsi les deux grandes puissances économiques qui, au XX^e siècle, dépasseront l'Angleterre et la France, doivent leur premier essor au Blocus continental, comme les Etats de l'Amérique espagnole lui doivent leur indépendance."

(Bertrand de Jouvenel (1903-1987), *Napoléon et l'économie dirigée - le Blocus continental*.)

¹ Economiste allemand (1789-1846)

Question :

Quels ont été les effets (néfastes ou bénéfiques) du Blocus continental mis en œuvre par Napoléon ?

De 1803 à 1815, l'Empire est sans cesse en guerre. Jusqu'en 1812, le génie militaire de Napoléon lui permet de remporter de grandes victoires. Napoléon crée le **Grand Empire**, qui connaît son apogée en 1811. Il comprend l'Italie, l'Espagne, la Pologne et une grande partie de l'Allemagne.

L'Empire connaît alors sa plus grande étendue territoriale. Il comporte plusieurs sortes de territoires :

- la France agrandie de toutes les annexions, compte 130 départements et réunit 29 millions d'habitants ;
- trois territoires sont devenus des protectorats : la Confédération du Rhin, la Confédération helvétique et le grand-duché de Varsovie ;
- des royaumes sont gouvernés par des proches de Napoléon : Naples, où règne son frère Joseph puis Murat ; l'Espagne où Joseph règne à partir de 1808 ; le royaume de Westphalie où règne son frère Jérôme.

Le reste de l'Europe est formé d'États soumis, comme la Prusse, qui est occupée.

A la fin de l'année 1809, l'empire napoléonien est alors au sommet de sa puissance malgré l'apparition des premiers mouvements de rébellion.

Approfondissement :

Le 2 décembre 1805 (1^{er} anniversaire de son sacre), Napoléon remporte la bataille d'Austerlitz en prouvant à nouveau son génie militaire. Avec cette victoire, l'Empire s'agrandit de la Vénétie à la Dalmatie, territoires incorporés au royaume d'Italie. En 1806, de nombreux Etats allemands décident de reconnaître Napoléon comme leur protecteur et l'on proclame la fin du Saint Empire romain Germanique, empire vieux de plus de huit siècles. Et à la fin de l'année 1806, c'est au tour de la Prusse de subir la domination napoléonienne. Napoléon entre à Berlin et intègre la Prusse à son empire. En 1807, le Portugal, position stratégique entre l'océan Atlantique et la Méditerranée, est conquis sans difficulté. Napoléon veut alors bloquer toutes les côtes de la Méditerranée et il lui manque l'Espagne, alors en pleine crise dynastique. Le roi Charles IV, faible et incapable, laisse son favori gouverner avant d'être renversé par son propre fils Ferdinand VII.



Il est persuadé que l'Espagne acceptera facilement la domination française en s'appuyant sur des nobles afrancesados, nobles inspirés des Lumières et qui veulent moderniser le pays. L'armée française guidée par le général Murat fait la conquête de la capitale Madrid mais le 2 mai 1808, la population de Madrid se soulève.

Ce sera le début de ce que l'on appelle en Espagne la Guerra de Independencia. L'armée française réprime finalement l'insurrection et installe Joseph Bonaparte, frère de Napoléon, sur le trône. Mais l'armée française doit affronter une guérilla dirigée par le clergé et la noblesse, menacés dans leurs privilèges et hostiles aux réformes introduites par les Français, et qui vont armer les paysans. Cette guérilla réussit provisoirement à chasser les Français avant que Napoléon ne descende en personne rétablir son frère au prix d'une répression d'une rare férocité. La Grande Armée remporte difficilement la campagne d'Espagne, mais le mythe de son invincibilité est tombé. (cf. tableau ci-après)

En 1809, la Grande Armée intervient en Allemagne pour réprimer des soulèvements populaires et à Rome pour emprisonner le pape qui ne respectait pas le blocus continental et avait menacé Napoléon d'excommunication. Pie VII est alors fait prisonnier en territoire français où il restera jusqu'en 1814. Les Etats de l'Eglise sont incorporés à l'Empire.

Mais Napoléon veut un héritier. Il divorce alors de Joséphine, incapable de lui donner un enfant et se marie avec la fille de l'empereur d'Autriche, **Marie-Louise**, nièce de Marie-Antoinette et famille symbole de l'Ancien Régime. Pour justifier ce mariage, Napoléon déclarera : *« j'épouse un ventre »* et naîtra plus tard l'héritier tant désiré, Napoléon II, qui prend le titre de *Roi des Romains*.

2) La diffusion des idées révolutionnaires

Napoléon souhaite que l'Europe soit fondée sur le modèle de la France.

Il apporte avec lui les principes de la France révolutionnaire. Les Etats conquis sont dotés de **constitutions similaires** à celle de la France. Dans la plupart des territoires qui sont sous sa

domination, il impose le Code civil, l'abolition de la féodalité et du servage, et la centralisation du pouvoir administratif, les lycées et le système métrique. À ce titre, Napoléon met en place quelques-uns des grands principes qui domineront l'Europe du 19^e siècle : **renforcement de l'État, l'égalité civile.**

La diffusion du Code civil (Code Napoléon)

Avec le Code civil, c'est l'égalité devant la loi qui se répand dans une partie de l'Europe.



Le début des codes civils italiens et français

CODICE CIVILE.

TITOLO PRELIMINARE.

Della Pubblicazione, degli Effetti e dell'Applicazione delle leggi in generale.

ARTICOLO PRIMO.

Le leggi hanno esecuzione in tutto il territorio italiano in forza della promulgazione fatta dal Re.

Sono osservate in qualunque parte del Regno dal momento in cui può esserne conosciuta la promulgazione.

La promulgazione fatta dal Re dovrà ritenersi conosciuta nel dipartimento, in cui risiederà il Governo, trascorso un giorno dopo quello della promulgazione; ed in ciascuno degli altri dipartimenti dopo lo stesso termine coll'aggiunta di altrettanti giorni, quante decine di

CODE CIVIL.

TITRE PRÉLIMINAIRE.

De la Publication, des Effets et de l'Application des lois en général.

ARTICLE PREMIER.

Les lois sont exécutoires dans tout le territoire français, en vertu de la promulgation qui en est faite par le Premier Consul.

Elles seront exécutées dans chaque partie de la République, du moment où la promulgation en pourra être connue.

La promulgation faite par le Premier Consul sera réputée connue dans le département où siégera le Gouvernement, un jour après celui de la promulgation; et dans chacun des autres départements, après l'expiration du même délai, augmenté d'autant de jours qu'il y aura de fois

La Révolution française, héritière de la philosophie des Lumières et de la révolution américaine, est **d'abord bien accueillie** en Europe. Les élites, nobles libéraux, bourgeois et artistes se passionnent pour les idées de 1789. Le poète allemand **Goethe** (1749-1832) se dit « enflammé » par l'ardeur révolutionnaire de ses voisins français. Pour tous ces Européens partisans des libertés, la France semble **montrer l'exemple**. On proclame la souveraineté du peuple, l'abolition de la féodalité, des droits seigneuriaux et de tous les privilèges. La guerre devient ainsi une sorte de **croisade révolutionnaire**. Dans les régions conquises par la France, des arbres de la liberté sont plantés.

L'exportation de la Révolution par les armées de la République

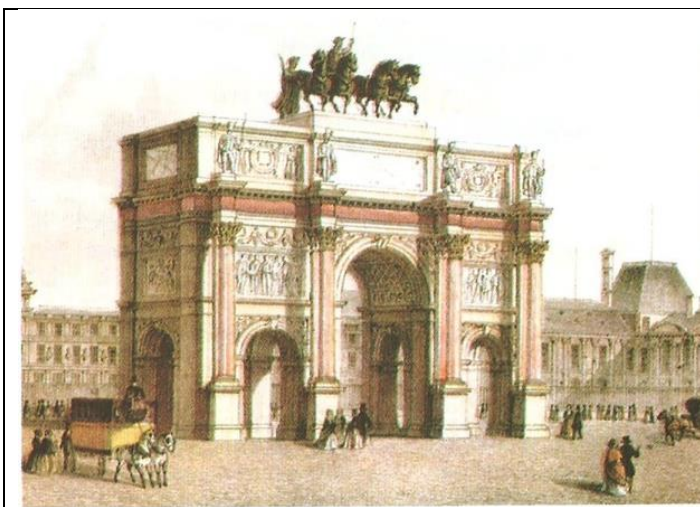
Art. 1 - Dans les pays qui sont ou seront occupés par les armées de la République, les généraux proclameront au nom de la Nation française la souveraineté du peuple, la suppression de toutes les autorités établies, de la dîme, de la féodalité, des droits seigneuriaux, des banalités, de la servitude réelle et personnelle, des privilèges de chasse et de pêche, des corvées de la noblesse et généralement tous les privilèges.

Art. 2 - Ils annonceront au peuple qu'ils apportent paix, secours, fraternité, liberté et égalité et ils convoqueront de suite en assemblées primaires ou communales, pour créer une administration et une justice provisoires ; ils veilleront à la sûreté des personnes et des propriétés ; ils feront imprimer en langue ou idiome du pays, afficher et exécuter sans délai, dans chaque commune, le présent décret et la proclamation annexée.

Décret de la Convention nationale du 15 décembre 1795.

Exercice :

A l'aide du texte ci-dessus et de vos connaissances, expliquez en quoi consiste l'exportation des Lumières en Europe.



L'Arc de Triomphe du Carrousel.

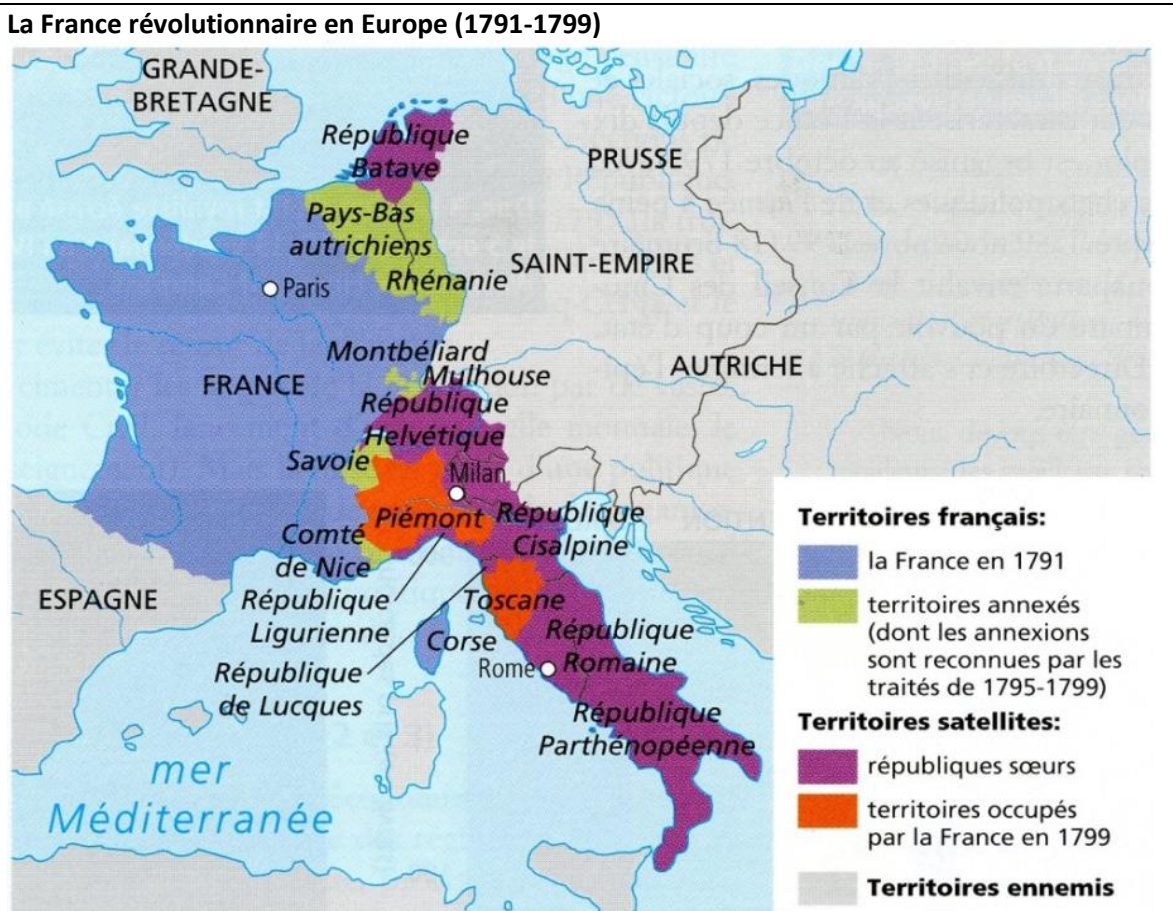
Edifié à Paris entre 1806 et 1808, il servait d'entrée d'honneur au palais des Tuileries. Au sommet, un quadrigé enlevé par Bonaparte à la basilique Saint-Marc de Venise en 1799.

L'original est rendu à Venise par les Alliés en 1815 et remplacé par une nouvelle sculpture qui représente la Restauration conduisant le char.

La Révolution française en Europe et en Italie

Alors que la Révolution française se propose de sauver les peuples des tyrans, les guerres de libération commencées en 1792 se transforment vite en guerres de conquête. De libérateurs, les Français deviennent pour les peuples européens des occupants. Cette présence française en Europe durant la période révolutionnaire, poursuivie et accentuée pendant la période napoléonienne, a profondément transformé les pays européens.

► Comment la Révolution française a-t-elle transformé l'Europe et notamment l'Italie?



Exercice

Commentez cette carte à l'aide de vos connaissances :

- 1) Présentez la carte.
- 2) Commentez la légende.
- 3) Faites une petite conclusion.

Doc 1. La chute en masse, estampe de la fin du XVIII^e siècle, Paris, BNF.

« Ainsi l'étincelle électrique de la liberté renversera tous les trônes des brigands couronnés » : ici, la Révolution est comparée au courant électrique qui se propage et libère toute l'Europe. Caricature 1789, musée Carnavalet, Paris.



«Electricité Républicaine donnant aux Despotes une Commotion qui renverse leurs Trônes »

Doc 2. Conséquence d'une invasion française victorieuse, caricature de James Gillray.



D'abord enthousiastes envers la Révolution en France, les peuples européens déchantent rapidement. Cette caricature anglaise montre un prêtre irlandais attaqué par des soldats français.

METHODOLOGIE : étudier une caricature

Une caricature est une représentation volontairement humoristique, déclarée et exagérée d'une situation, d'un événement ou d'un personnage. Son but est de faire rire ou sourire, mais aussi de faire réfléchir. Élément fondamental de la liberté de la presse, elle naît avec le développement des journaux après la Révolution française et devient rapidement un véritable instrument de l'opposition politique. Son étude se fait en plusieurs étapes :

- ① Identifier le document comme pour tous les documents sources, il faut repérer l'auteur, la date, le support dans laquelle elle est parue et spécifier le contexte.
 - ② Décrire le document : il s'agit de repérer les différents éléments qui composent le dessin et les symboles utilisés pour identifier les personnages. S'intéresser aussi à la légende, s'il y en a une, car elle complète le dessin.
- Interpréter la caricature, c'est-à-dire mettre en relation les informations tirés du document avec les connaissances pour replacer la caricature dans sa période et son contexte historique et géographique. Quelles sont les intentions de l'auteur ? De quelle manière met-il en scène le message qu'il veut faire passer par le dessin ?

Exercice :

Commentez ces caricatures à l'aide de la fiche méthodologique ci-dessus.

4. L'effondrement de l'Empire

a. La campagne de Russie

La rupture entre la France et la Russie éclate en 1812, pour des motifs économiques notamment. Le 22 juin 1812, Napoléon lance l'offensive avec 600 000 hommes. Napoléon voudrait battre tout de suite les Russes qui vont l'obliger à faire une guerre d'usure. L'armée, très éprouvée, s'épuise dans de longues marches et souffre d'une pénurie de vivres. Ils finissent par entrer dans Moscou à l'automne, mais la ville est déserte et dévastée par un immense incendie probablement ordonné par le gouverneur de la ville. **Le tsar ne négocie pas malgré sa défaite.** Comprenant qu'il n'obtiendra rien et voyant l'hiver s'approcher, Napoléon se résout à donner l'ordre de la retraite et entraîne la Grande Armée dans le calvaire d'une retraite sans gloire.

En effet, l'arrivée exceptionnellement précoce du froid transforme la **retraite en un désastre.** Dans les tempêtes de neige, affaiblis par le manque de provisions, la vermine et les maladies, des « spectres », mal habillés traversent la steppe russe jonchée de cadavres, hommes et chevaux morts de froid, de faim et d'épuisement, ou même massacrés par des unités de cosaques qui les harcèlent.

L'acte le plus héroïque est le passage de la Bérézina (affluent du Dniepr). Pour traverser le fleuve à moitié gelé, les soldats de la Grande Armée, plongés pendant 2 jours dans l'eau glacée, parviennent à construire deux ponts... qui seront pris d'assaut par les fuyards, et les retardataires seront massacrés par les Russes. A la fin, il ne reste que 100.000 hommes sur les 600.000 entrés en Russie.

Outre ce bilan humain catastrophique, la campagne de Russie prouve aux nations européennes les failles de la suprématie militaire napoléonienne. Le « général hiver » a eu le dessus sur Napoléon, et les dernières victoires n'effaceront pas ce grand désastre de l'épopée napoléonienne.

Le passage de la Bérézina, musée de l'Armée, Paris.



Le bilan pour la France de la campagne de Russie (1812)

Au départ	Au retour
617 000 hommes dont : 300 000 Français 1 372 canons	75 000 hommes dont : 20 000 Français 60 canons
Détail des pertes dues à la campagne de Russie	
100 000 morts au combat	
200 000 morts de froid	
50 000 blessés abandonnés	
100 000 prisonniers	
92 000 déserteurs et disparus	

b. Le soulèvement de l'Allemagne

Le mécontentement grandit en France, en raison de la guerre interminable tout d'abord, de l'augmentation des impôts, des pillages, des abus contre l'Eglise, mais aussi de la défection des catholiques qui critiquent l'emprisonnement du Pape.

Le sentiment national en Allemagne

Doc a.

« Nos ancêtres vous disent : « Nous avons résisté aux envahisseurs et les avons vaincus ». Vous, vous ne pouvez plus les vaincre avec les armes, la preuve en est faite : seul votre esprit peut encore résister et leur tenir tête. Si vous le faites, vous serez encore dignes de vos ancêtres. »

Fichte, *Discours à la nation allemande*, 1807.

Doc b.

« Jusqu'à quand supporterez-vous le joug de l'étranger ? Jusqu'à quand un fier conquérant fera-t-il ployer votre cou ? Les derniers feux du courage allemand sont-ils donc éteints ? Trouvez-vous agréable le bruit de nos chaînes ? Debout Allemands ! Secouez cette torpeur de honte et de mort. Il est encore temps ! »

August Von Schlegel, *Manifeste*, 1809.

Exercice

Doc b. Qui est le « fier conquérant » ? Quels mots montrent que les Allemands sont prisonniers ?

Doc a et b. En quoi le discours de Schlegel se distingue-t-il de celui de Fichte ?

Les nouvelles de la retraite de Russie parviennent en Allemagne. La Prusse se soulève et conclut une alliance avec la Russie et l'Autriche. Un à un, les États allemands se révoltent et chassent les troupes françaises, formées de très jeunes recrues inexpérimentées. En même temps, les Espagnols libèrent leur territoire national.

L'invasion de la France

1814, Campagne de France, par Jean-Louis-Ernest Meissonier, 1864, musée d'Orsay.
Napoléon menant la campagne de France avec ses maréchaux et généraux épuisés.



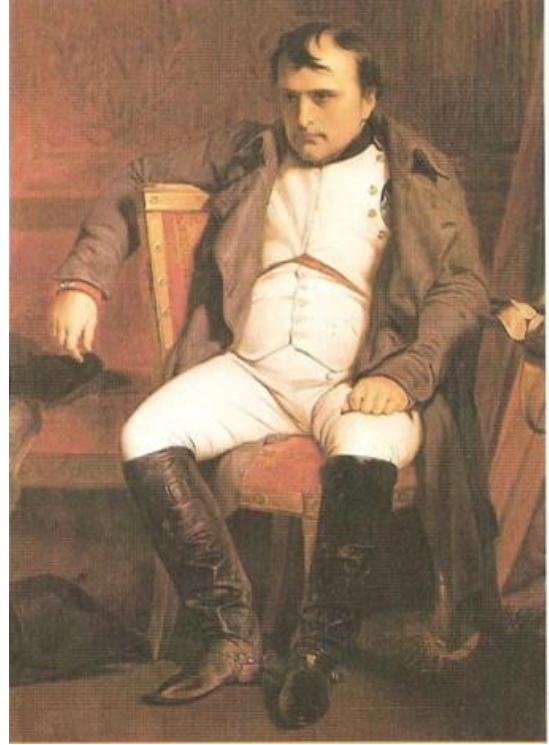
Une nouvelle coalition contre Napoléon se met en place ; elle regroupe l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, la Russie et la Suède. Fortement supérieure en nombre, cette coalition parvient à pénétrer à Paris le 31 mars 1814, envahit la France, entrant dans Paris. Napoléon doit abdiquer sans condition et est exilé à l'île d'Elbe.

Les vainqueurs rétablissent la monarchie en France en plaçant Louis XVIII (frère de Louis XVI) sur le trône. Finalement, en juin 1815, **cent jours** après son retour en France pendant lesquels il a temporairement repris le pouvoir, Napoléon est définitivement vaincu à **Waterloo** (dans l'actuelle Belgique) avant d'être déporté à **l'île de Sainte-Hélène** (située en plein milieu de l'océan Atlantique, entre Afrique et Brésil). Il **meurt en 1821**, peut-être empoisonné.

Napoléon sera transformé en héros romantique. Le philosophe **Hegel**, assistant à l'entrée de Napoléon à Ulm, dit avoir vu passer « l'esprit du monde à cheval ». **Manzoni** écrit son célèbre poème du **Cinque Maggio 1821** pour commémorer la mort de l'empereur. Pour lui, Napoléon avait apporté en Italie la novation politique et un début d'unification nationale.

Partout en Europe, le sentiment national s'est surtout réveillé pour lutter contre la domination de l'« ogre » napoléonien, les abus de la domination française et ses contraintes (telles les réquisitions, la conscription c'est-à-dire le service militaire obligatoire, la fiscalité). Les populations se sont unies pour chasser l'envahisseur français et les peuples ont pris conscience de leur identité.

Napoléon après son abdication, tableau de P. Delaroche, (1,80 × 1,37) musée de l'armée, Paris.

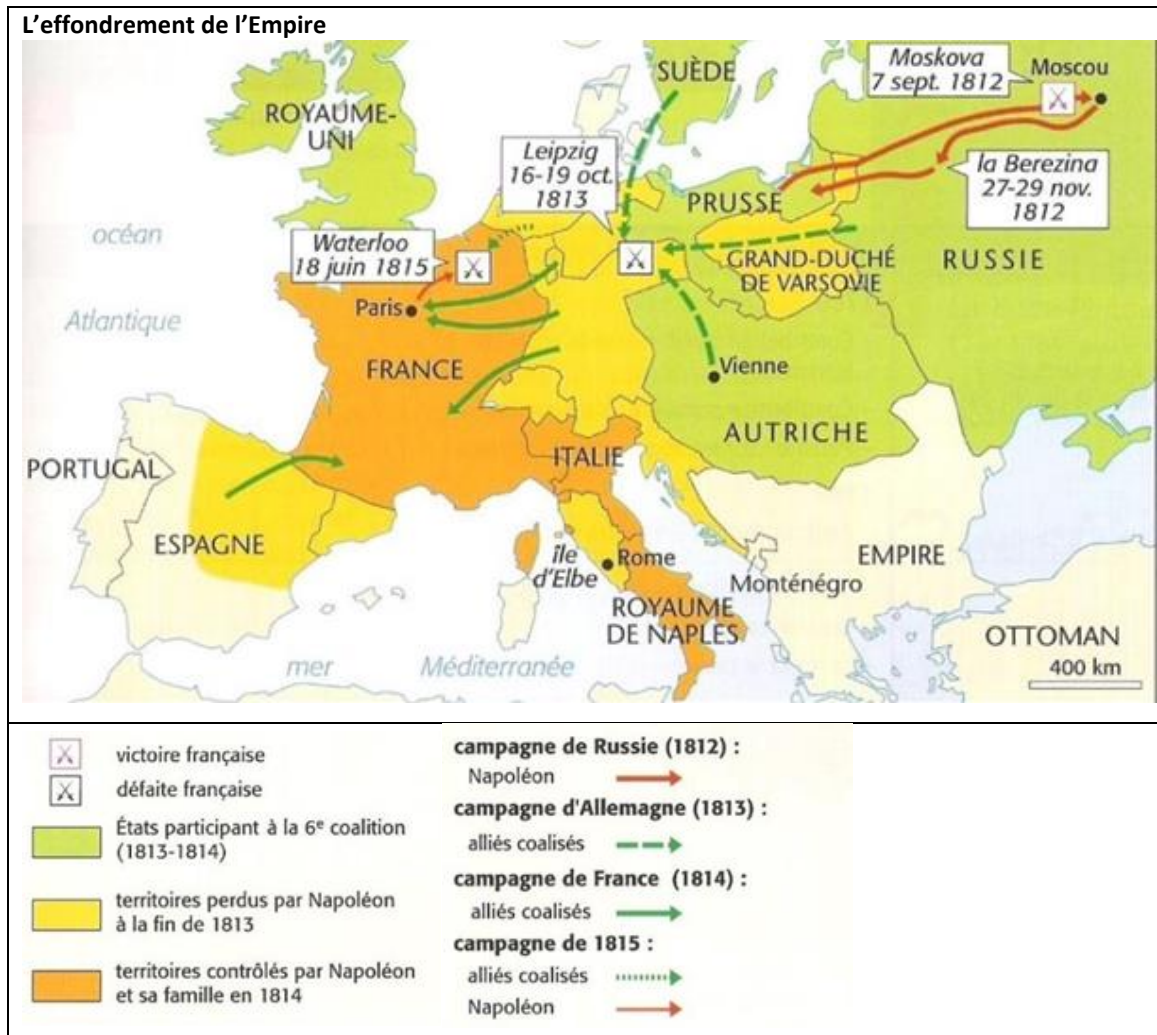


Arrivée de Napoléon à l'île d'Elbe



Exercice :

Commentez cette estampe (15 lignes).



METHODOLOGIE : COMPOSITION

Faites un plan détaillé sur le sujet :

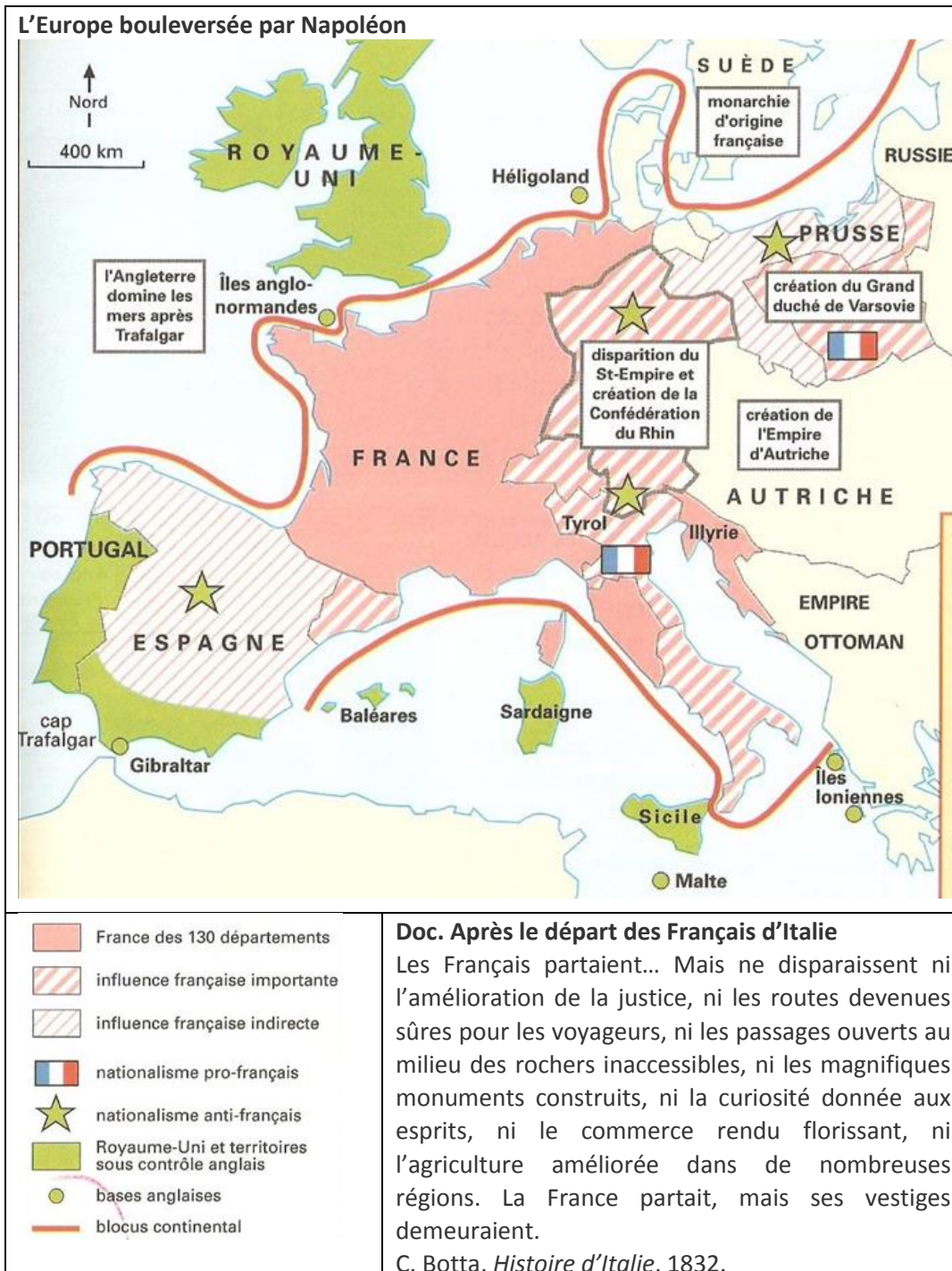
Proposition n°1 : « Ombres et lumières de Napoléon. »

Proposition n°2 : « Napoléon I^{er}, le nouvel Alexandre. »

LA NOUVELLE EUROPE DE 1815

Les vainqueurs de l'empereur se partagent alors les dépouilles de l'Empire. A Vienne en 1815, la nouvelle carte de l'Europe est définie. Les souverains européens s'attachent à créer un équilibre entre les puissances monarchiques et ne tiennent aucun compte des aspirations des peuples. **Malgré ce retour à l'ordre ancien, l'héritage révolutionnaire est important.** L'Europe, et notamment l'Europe occidentale, sort **durablement transformée** de cette période.

Louis XVIII devient roi de France et le traité de Paris, conclu le 30 mai 1814, ramène la France à ses limites du 1^{er} janvier 1792.



A quoi ressemble l'Europe redessinée par le Congrès de Vienne ?

La recherche de l'équilibre des forces en Europe

Le congrès de Vienne dure presque un an, de septembre 1814 à juin 1815. Son but est de créer un équilibre des forces qui limiterait les problèmes dans l'avenir. Les participants veulent également effacer la période révolutionnaire. C'est donc une Europe des monarchies qu'il convient de restaurer. Une **Sainte-Alliance** entre monarchies (l'Empire de Russie, l'Empire d'Autriche, la Prusse puis le Royaume-Uni) est ainsi créée.

Une nouvelle Europe

Une France diminuée... et des vainqueurs rétablis dans leurs frontières

Le 20 novembre 1815, la France est ramenée à ses frontières de 1790. Elle doit restituer Nice, la Savoie, Mariembourg, la vallée de la Sarre... Elle conserve en revanche Avignon. En outre la France est occupée par une armée de coalisés (ils sont 150 000 début juillet, mais plus de 1 million en septembre). Elle doit nourrir ces soldats, et est astreinte à une indemnité de guerre.

L'Autriche s'étend autour de l'Adriatique : Croatie, Dalmatie, Lombardie et Vénétie. L'Empire russe conserve une grande partie de la Pologne, et des territoires vers le sud-ouest. Le royaume de Prusse étend son contrôle au sein de ce qui était auparavant le Saint Empire : son territoire est d'une certaine façon coupé en deux entre la Prusse « de l'est » et une Prusse de l'ouest (Rhénanie) frontalière avec les Pays-Bas.

Le royaume des Pays-Bas comprend désormais la Belgique. On peut rajouter à cela les accroissements territoriaux du Danemark (vers le sud) et de la Suède (Norvège).

Conclusion

L'Europe de 1815 est profondément transformée. La France revient à ses frontières de 1790, et redevient une monarchie constitutionnelle. De nombreux pays voient leurs territoires s'accroître, comme la Russie, l'Autriche, la Prusse et les Pays-Bas. C'est une Europe des princes qui sort du Congrès de Vienne.

REVISIONS LA CHRONOLOGIE

Donnez la chronologie des événements suivants :

défaite de Waterloo – consul à vie – mort de l'empereur – coup d'État – divorce – empereur des Français – campagne d'Égypte.

LIEN : DE NAPOLEON BONAPARTE A NAPOLEON 1^{ER} Consulat Empire Héritage

http://cyrille.largillier.org/cours_numerique/Histoire-Napoleon/napoleon.html

Commentaire oral de la carte animée :

<http://www.histoirealacarte.com/demos/tome01/index.php>

LE CONGRES DE VIENNE

Au lendemain de la défaite de Napoléon, l'Europe est profondément désorganisée par près d'un quart de siècle d'événements révolutionnaires et de guerres.

Sous la houlette des quatre grands vainqueurs de la France : le Royaume-Uni, l'Autriche, la Prusse et la Russie, les pays européens se réunissent à Vienne, au mois de septembre 1814 pour décider du sort des territoires qui ont été bouleversés par les conquêtes napoléoniennes et reconstruire un ordre européen.

Deux principes dominent les négociations : la préservation des équilibres politiques entre les puissances, et la restauration des vieilles dynasties chassées par la vague révolutionnaire.

Les décisions prises à Vienne dessinent une nouvelle carte de l'Europe :

① La Prusse s'agrandit d'une partie du Grand-Duché de Varsovie, de la Poméranie suédoise, de plus de la moitié de la Saxe et surtout de la plus grande partie de la Rhénanie. Avec ces acquisitions, la Prusse a gagné définitivement le statut de grande puissance européenne.

② La Russie voit confirmer sa mainmise sur la Finlande. Elle obtient la tutelle sur la plus grande partie de la Pologne et soustrait la Bessarabie à l'Empire ottoman. Le Tsar poursuit ainsi son avancée sur Constantinople.

③ L'Autriche, pour sa part, récupère le Tyrol et reçoit le royaume de Lombardie-Vénétie ainsi que la Dalmatie. Ces derniers agrandissements territoriaux donnent à l'empire des Habsbourg une vocation méridionale et méditerranéenne.

④ L'Angleterre n'a pas de revendications territoriales sur le continent européen. Plus soucieuse de développer son empire colonial et d'assurer la sécurité de ses voies commerciales maritimes, elle obtient un certain nombre d'îles comme l'îlot d'Héligoland en mer du Nord ainsi que Malte et les îles Ioniennes en Méditerranée.

⑤ La Suède voit confirmer son annexion de la Norvège au détriment du Danemark qui, en compensation, reçoit les Duchés de Holstein et Lauenburg.

⑥ La France, puissance vaincue, retrouve approximativement ses frontières de 1792. Pour mettre un frein à ses ambitions territoriales, deux états tampons sont renforcés à ses frontières : au Nord est créé le royaume des Pays-Bas qui inclut la Belgique, tandis qu'au Sud, le royaume de Piémont-Sardaigne retrouve la Savoie, le comté de Nice et s'agrandit de la région de Gênes.

⑦ Enfin, les décisions du **Congrès de Vienne** laissent morcelée la péninsule italienne ainsi que l'Allemagne en dépit de la création de la **Confédération Germanique**.

Le nouvel ordre européen dessiné à Vienne marque la revanche de l'Ancien Régime sur les idéaux de liberté issus de la révolution française et ne répond pas aux aspirations nationales qui grandissent en Europe.

Ainsi la déception est-elle grande chez de nombreux peuples : chez les Polonais dont le pays est à nouveau rayé de la carte, chez les Belges et les Norvégiens soumis à des souverains étrangers, chez les patriotes italiens et allemands qui aspirent à une forme d'unité nationale.

Dans les Balkans, l'affaiblissement de l'Empire ottoman entretient le désir d'indépendance des peuples chrétiens : Serbes, Grecs, Bulgares ou Roumains.

Cette carte politique de l'Europe est donc très vite contestée, même si la coopération entre les puissances européennes, organisée dans le cadre de la **Sainte Alliance**, cherche à conjurer toute remise en cause de l'ordre établi :

⑧ Dans les Balkans, les Serbes déclenchent une nouvelle insurrection contre les Ottomans en 1815 et obtiennent une première forme d'autonomie ; en 1821, une insurrection en Moldavie et Valachie échoue, mais la guerre déclenchée, cette même année, par les Grecs, débouche sur l'indépendance en 1830.

⑨ A l'ouest, des mouvements d'inspiration **libérale** contestent les politiques de retour à l'Ancien Régime. Les premières tensions apparaissent en Allemagne où, dès 1817, des manifestations d'étudiants enflamment les esprits. En 1820, ce sont les souverains d'Espagne puis des Deux-Siciles qui sont contraints d'accorder une constitution à leurs peuples.

⑩ Ces premiers mouvements sont vite réprimés : les troupes autrichiennes interviennent en Allemagne et en Italie et les troupes françaises en Espagne.

EXERCICE SUR LA CARTE ANIMÉE

A partir de cette carte répondez aux questions suivantes :

- 1) Quels états ont disparu en 1815 ? Pourquoi ?
- 2) Quels états ont vu leurs frontières profondément modifiées ?
- 3) Quels états ont tiré le plus grand profit territorial de cette période ?
- 4) Quels états dominent le centre de l'Europe en 1815 ? l'est ?
- 5) Montrez que le Royaume-Uni est une grande puissance commerciale en 1815.
- 6) Montrez que l'Europe redessinée au Congrès de Vienne ne tient pas compte des aspirations nationales.

Quiz sur le congrès de Vienne et les révoltes :

<https://www.quizz.biz/quizz-288566.html>

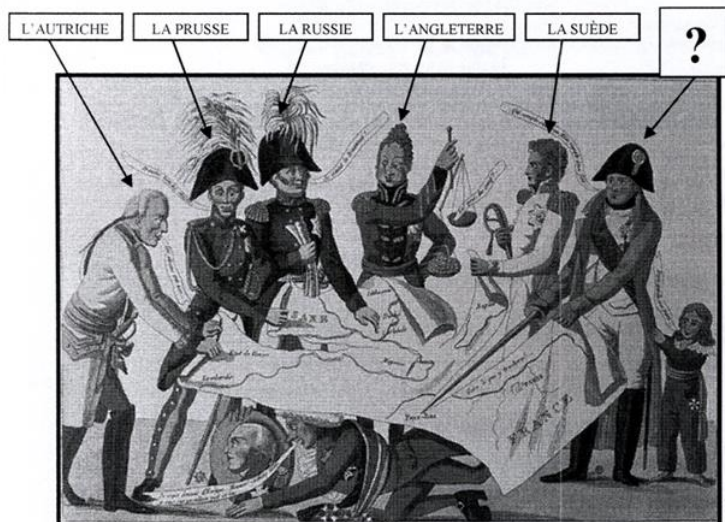
Le Congrès de Vienne

En 1814 et 1815, les représentants des grandes puissances se réunissent en congrès pour régler le sort de l'Europe libérée. Au milieu des dîners, des réceptions et des bals masqués, la carte de l'Europe est remaniée en fonction des intérêts des 4 puissances victorieuses de la France : Angleterre, Russie, Autriche et Prusse. La France retrouve ses frontières d'origine. Le Congrès rétablit aussi les souverains renversés par la révolution de l'Empire : les Bourbons retrouvent leur trône à Naples, en Espagne et en France. La plupart des rois vont restaurer leur pouvoir absolu. L'ordre ancien semble de retour.

La Sainte Alliance qui regroupe, « au nom de la très Sainte et Indivisible Trinité des trois puissances orthodoxe, catholique et protestante », la Russie, l'Autriche et la Prusse en septembre 1815 s'élargit au Royaume-Uni en novembre de la même année avec la formation de la **Quadruple Alliance**.

Doc 1.

Le gâteau des rois découpé au congrès de Vienne, auteur inconnu, Musée Carnavalet, Paris



Doc 2.

Extrait des *Mémoires de Metternich**, écrit en 1815, publié en 1831

Il n'existe en Europe qu'une seule affaire, la révolution. Le but précis des révolutionnaires est unique. C'est celui du renversement de toute chose légalement existante. Le principe que les rois doivent opposer à ce plan de destruction universelle, c'est celui de la conservation de toute chose légalement existante. L'intérieur de tous les pays européens est travaillé par une fièvre ardente [...]. Si, dans cette crise effrayante, les principaux souverains de l'Europe étaient désunis, nous serions tous emportés dans un petit nombre d'années.

1) Exercice doc 1

- Qui sont les cinq personnages reliés au nom d'un pays ?
- Que font ces personnages ?
- Qui est le personnage marqué d'un point d'interrogation ? Que veut-il faire ?
- Va-t-il réussir ?
- D'après ce document, quel est le premier objectif du Congrès de Vienne ?

2) Exercice doc 2

- Que pense Metternich de la Révolution ? Justifiez d'après le texte ?
- D'après ce document, quel est le second objectif du Congrès de Vienne ?

UNE FRANCE BOULEVERSEE – BILAN

1788

A. Le pouvoir et les libertés

- Le roi a tous les pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire). La monarchie est absolue.
- Absence de libertés (d'expression et de presse, de réunion, d'association, de culte).

B. L'économie

- L'État dirige l'économie.
- Beaucoup de règlements limitent le commerce et l'entreprise :
 - les corporations (associations de métier) fixent les règlements de fabrication et limitent la création de nouveaux ateliers ;
 - les douanes intérieures et les octrois à l'entrée des villes limitent le commerce ;
 - la diversité des monnaies et des poids et mesures sur le territoire.

C. La société

- Société d'ordres. La noblesse et le clergé ont des privilèges (ils ne paient pas l'impôt, des emplois sont réservés aux nobles...).
- Le clergé possède une partie importante du sol et reçoit la dîme. Il se charge de l'assistance, de l'enseignement, de l'état civil (enregistrement des naissances, mariages et décès).
- La noblesse possède une partie importante du sol.
- Les paysans paient de lourds impôts au roi, des taxes appelées droits seigneuriaux aux seigneurs (nobles, évêques), la dîme au clergé.
- Les bourgeois n'ont pas accès à tous les emplois et n'ont pas de droits politiques.

D. L'administration et la justice

- Enchevêtrement des territoires administratifs qui ne coïncident pas (généralités dirigées par des intendants, gouvernements militaires...).
- Toute la France n'est pas administrée pareillement.
- Les juges héritent de leur charge ou les achètent. La justice est payante.
- La justice utilise la torture. Un condamné à mort est décapité (nobles) ou pendu.
- Les seigneurs et le clergé ont des droits de justice.

1815

A. Le pouvoir et les libertés

- La monarchie est limitée: une Constitution partage le pouvoir entre le roi et une Assemblée élue.
- Reconnaissance des principes de liberté (d'expression, de presse de réunion, d'association, de culte). Mais en 1815, ces libertés sont très limitées.

B. L'économie

- L'État intervient peu dans l'économie (libéralisme).
- Principe du libéralisme économique :
 - suppression des corporations : tout le monde peut créer son entreprise et innover comme il le désire ;
 - les ouvriers sont surveillés (livret ouvrier), les syndicats et les grèves interdits (loi Le Chapelier) ;
 - les douanes intérieures et les octrois sont supprimés ;
 - une nouvelle monnaie: le franc et sa division, le centime. Les poids et mesures sont unifiés pour toute la France (litre, gramme, mètre, are).

C. La société

- Disparition des ordres et égalité des droits (égalité devant l'impôt et la justice; emplois ouverts à tous).
- Les biens du clergé ont été nationalisés et vendus et la dîme a été supprimée. Le clergé est désormais salarié par l'État. L'État prend en charge une partie de l'assistance, de l'enseignement (lycées d'État, grandes écoles). L'état civil est confié aux municipalités.
- L'ancienne noblesse garde une grande partie du sol.
- Les droits seigneuriaux et la dîme n'existent plus.
- Les bourgeois profitent des nouvelles mesures (liberté d'entreprise, ouverture à tous de tous les emplois).

D. L'administration et la justice

- Départements subdivisés en arrondissements (districts), cantons, communes. Des préfets nommés par l'État dirigent les départements.
- Toute la France est administrée pareillement.
- Les juges sont nommés et payés par l'État. Pour les procès criminels, ils sont assistés d'un jury.
- La torture est abolie. Tout condamné à mort est décapité par la guillotine.
- Les justices des seigneurs et du clergé sont supprimées.

EXERCICE

Complète le tableau en t'aidant de la liste suivante :

Société d'ordres, privilèges
 Départements et communes
 Libertés fondamentales reconnues
 Prélèvement de la dîme
 Liberté d'entreprise et de commerce
 Français sujets
 Droits seigneuriaux
 Pas de liberté de culte, d'opinion, d'expression
 Le franc, poids et mesures unifiés
 Corporations, multiples règlements, douanes intérieures
 Egalité de tous devant la loi
 Constitution séparant les pouvoirs
 Juges fonctionnaires de l'Etat, justice gratuite
 Tous les pouvoirs au roi
 Découpages administratifs complexes
 Diversité des poids et des mesures
 Clergé salarié de l'Etat
 Français citoyens
 Droits seigneuriaux abolis

	La France avant 1789	La France en 1815
Le pouvoir	-	-
Les libertés	-	-
	-	-
L'administration	-	-
La justice	-	-
	-	-
La société	-	-
	-	-
L'Eglise	-	-
	-	-
L'économie	-	-
	-	-

METHODOLOGIE

A l'aide des tableaux ci-dessus, rédigez une composition (600 mots max) sur le thème :

« La France de 1788 et la France de 1815 ».

CHRONOLOGIE (1603 -1815)

1603	Mort d'Elisabeth I ^{ère} d'Angleterre. Jacques Ier Stuart, fils de Marie Stuart lui succède.
1610	Mort d'Henri IV de Bourbon. Début de la régence de Marie de Médicis.
1614	Marie de Médicis convoque les Etats Généraux.
1618	Défenestration de Prague. Début de la guerre de Trente Ans : les protestants de l'Empire se battent contre l'empereur Ferdinand II.
1624	Prise du pouvoir par Louis XIII.
1625	Intervention danoise dans la guerre de Trente Ans en faveur des protestants.
1627	L'Italie est impliquée dans la guerre Trente Ans à cause des ambitions de l'Empire sur les possessions des Gonzague, qui se sont éteints.
1629	Le roi Charles I ^{er} d'Angleterre commence à ne plus convoquer le Parlement, ceci pendant 19 ans.
1630	Peste en Italie introduite par les troupes des Habsbourg impliquées dans la guerre de Trente Ans (peste décrite par Manzoni).
1630	Intervention du roi de Suède dans la guerre de Trente Ans aux côtés des protestants.
1635	Intervention de la France de Richelieu dans la Guerre de Trente Ans aux côtés des protestants.
1640	Charles I ^{er} a besoin d'imposer de nouvelles taxes, il convoque le Parlement, mais le dissout aussitôt (Parlement Croupion). Il convoque un nouveau Parlement (Long Parlement).
1641	Le Portugal redevient indépendant de l'Espagne avec la dynastie des Bragance.
1642	Début d'une guerre civile en Angleterre (Première Révolution Anglaise). Les forces parlementaires sont guidées par Olivier Cromwell.
1643	Mort de Louis XIII. Début de la régence d'Anne d'Autriche, flanquée du cardinal Mazarin.
1647	Révolte contre le roi d'Espagne Philippe IV à Naples (Masaniello) et en Sicile.
1648	Fin de la guerre de Trente Ans. Paix de Westphalie. L'Espagne reconnaît l'indépendance des Provinces Unies (paix de Munster). La Fronde en France
1649	La Fronde des princes en France Le roi d'Angleterre Charles I ^{er} Stuart est exécuté.
1651	Fin de la Fronde
1654	Louis XIV est majeur, il gouverne avec Mazarin.
1657	Début de la guerre franco-espagnole.
1659	Paix des Pyrénées entre la France et l'Espagne : Louis XIV épouse l'infante Marie-Thérèse
1660	Charles II Stuart, après s'être réfugié en France, reconquiert le trône d'Angleterre.
1661	Mort de Mazarin. Prise du pouvoir de Louis XIV.
1667	Début de la guerre de Dévolution : Louis XIV revendique pour sa femme les Pays-Bas espagnols.
1672	Début de la guerre entre la France et la Hollande.
1678	Paix de Nimègue qui conclut la guerre de Hollande : Louis XIV obtient les Pays-Bas espagnols.
1681	Jacques II, roi catholique, monte sur le trône d'Angleterre. Le Parlement ne l'accepte pas. Il choisit sa fille Marie comme reine, épouse de Guillaume d'Orange, Stathouder de Hollande.
1683	Les Turcs assiègent Vienne.
1685	Louis XIV révoque l'Edit de Nantes.
1688	La Glorieuse Révolution en Angleterre : Guillaume III d'Orange est couronné roi.
1689	Approbation du <i>Bill of Rights</i> (Déclaration des Droits)
1700	Le roi d'Espagne Charles II meurt sans héritier. Philippe de France et Charles d'Habsbourg se disputent son trône.
1701	Début de la guerre de Succession d'Espagne.
1713	Paix d'Utrecht (suivie en 1714 par la paix de Rastadt): Philippe V de Bourbon devient roi d'Espagne, Charles VI devient empereur et obtient les Pays-Bas espagnols, Milan, Naples et la Sardaigne. Les Savoie deviennent rois de Sicile.

1715	Mort de Louis XIV. Début de la régence de Philippe d'Orléans.
1720	Paix de La Haye : les Savoie échangent avec les Habsbourg la Sicile contre la Sardaigne.
1723	Prise du pouvoir par Louis XV.
1733	Début de la guerre de Succession polonaise : la Russie et l'Autriche soutiennent Auguste III de Saxe, les Français Stanislas Leszczyński.
1738	Paix de Vienne : Auguste III devient roi de Pologne. Leszczyński obtient la Lorraine (qui après sa mort passera à la France) ; François-Etienne de Lorraine, mari de Marie-Thérèse d'Autriche, obtient le Grand-duché de Toscane ; Naples et la Sicile passent à une branche collatérale des Bourbons d'Espagne.
1740	Début du règne de Frédéric de Prusse. Marie-Thérèse d'Habsbourg devient impératrice, succédant à son père Charles VI. Son élection, préparée par un édit <i>ad hoc</i> (Pragmatique Sanction de 1715) n'est pas considérée comme légitime, parce que Marie-Thérèse est une femme. Début de la guerre d'Autriche.
1748	Paix d'Aix-la-Chapelle : la Prusse obtient la Silésie, François-Etienne est couronné Empereur et laisse la Toscane à son cadet Pierre Léopold.
1755	Tremblement de terre à Lisbonne.
1756	Renversement des alliances : Angleterre et Prusse contre la France, l'Espagne (liées par un « pacte de famille »), l'Autriche et la Russie. Début de la guerre de Sept Ans.
1762	Début du règne de Catherine de Russie.
1763	Paix de Hubertsbourg qui n'aboutit pas à de grands changements.
1765	Marie-Thérèse devient impératrice et associe son fils Joseph II à son règne.
1774	Mort de Louis XV. Louis XVI monte sur le trône.
1776	4 juillet : Déclaration d'Indépendance des Etats-Unis.
1789	5 mai : ouverture des Etats Généraux. 20 juin : serment du Jeu de Paume. 14 juillet : prise de la Bastille. 4 août : abolition des privilèges. 26 août : Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.
1790	Mort de Joseph II.
1791	Fuite du roi (Louis XVI déguisé en bourgeois s'enfuit)
1792	20 septembre : bataille de Valmy.
1793	21 janvier : exécution de Louis XVI.
1799	9 novembre : coup d'Etat du 18 Brumaire.
1800	Napoléon devient Consul.
1804	Napoléon devient Empereur.
1805	21 octobre : Nelson détruit la flotte française à Trafalgar. 2 décembre : victoire de Napoléon à Austerlitz.
1812	Invasion de la Russie, la Grande Armée est décimée.
1813	Défaite de Napoléon à Leipzig.
1815	Les Cent Jours (le Vol de l'Aigle). Défaite de Napoléon à Waterloo. Congrès de Vienne.

LES SOUVERAINS DU SAINT EMPIRE (1493-1806)			
Maximilien I ^{er}	1493-1519	Léopold I ^{er}	1658-1705
Charles Quint	1519-1556	Joseph I ^{er}	1705-1711
Ferdinand I ^{er}	1556-1564	Charles VI	1711-1740
Maximilien II	1564-1576	Charles VII Albert	1742-1745
Rodolphe II	1576-1612	François I ^{er}	1745-1765
Matthias I ^{er}	1612-1619	Joseph II	1765-1790
Ferdinand II	1619-1637	Léopold II	1790-1792
Ferdinand III	1637-1657	François II	1792-1806

CHRONOLOGIE DES PAPES	
1605 –1605	Léon XI
1605 –1621	Paul V
1621 –1623	Grégoire XV
1623 - 1644	Urbain VIII
1644 –1655	Innocent X
1655 –1667	Alexandre VII
1667 - 1669	Clément IX
1670 –1676	Clément X
1676 –1689	Innocent XI
1689 –1691	Alexandre VIII
1691 –1700	Innocent XII
1700 –1721	Clément XI
1721 –1724	Innocent XIII
1724 –1730	Benoît XIII
1730 –1740	Clément XII
1740 –1758	Benoît XIV
1758 –1769	Clément XIII
1769 - 1774	Clément XIV
1775 –1799	Pie VI
1800 –1823	Pie VII

Grands-ducs de Toscane de la maison Habsbourg-Lorraine	
François II	1737-1765
Léopold I ^{er}	1765-1790
Ferdinand III	1790-1801 1814-1824
Léopold II	1824-1849 1849-1859
Ferdinand IV	1859-1860